



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

OBSERVATOIRE
DES TERRITOIRES

CARTES ET DONNÉES



Le baromètre de la cohésion des territoires

AOÛT 2021

Le baromètre de la cohésion des territoires

MÉTHODOLOGIE

Le baromètre de la cohésion des territoires s'appuie sur des indicateurs fiables et rigoureux d'un point de vue statistique, mobilisables et interprétables sans difficulté et mis à jour régulièrement par les producteurs de données.

Il développe une approche nationale (cohésion entre les territoires), avec des comparaisons régionales et une approche locale (cohésion à l'intérieur des territoires), avec des comparaisons au niveau intercommunal, voire départemental ou par zone d'emploi, mais aussi au niveau des types de communes (denses, intermédiaires, peu denses et très peu denses). Certains indicateurs sont également présentés à l'échelle des régions européennes. Des comparaisons sont également apportées dans certains cas à l'échelle des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les indicateurs retenus, et plus encore leur combinaison, donnent à voir des situations à un temps T, mais également des tendances quand les données le permettent.

Pour suivre de manière rigoureuse l'évolution des disparités territoriales à l'échelle des intercommunalités, le choix a été fait de retenir des indicateurs statistiques de dispersion, comparables dans l'espace et dans le temps. L'indicateur de dispersion retenu est le rapport interdécile, rapport entre le neuvième décile (seuil qui sépare les 10 % qui ont la valeur la plus forte des autres) et le premier décile (seuil qui sépare les 10 % qui ont la valeur la plus faible des autres). Plus le rapport est important, plus la dispersion de l'indicateur considérée est forte.

Chaque indicateur fait l'objet d'une fiche présentant :

- un texte sur les enjeux de cohésion des territoires que soulève le thème abordé ;
- une visualisation sous forme de tableaux, graphiques et cartes de l'indicateur aux niveaux régional et infrarégional. Les données sont les plus récentes possibles, mises en perspective par comparaison avec des données anciennes, généralement prises cinq ans auparavant. Le millésime du recensement utilisé (RP 2016) était celui disponible lors de la rédaction du baromètre. Le niveau infrarégional choisi est le niveau le plus pertinent, souvent intercommunal ;
- un texte présentant l'indicateur ;
- un commentaire sur ce que révèle l'indicateur et son évolution sur la cohésion des territoires.

Directeur de publication :
Yves Le Breton

Responsable de collection :
Agnès Reiner

Directrice éditoriale :
Sylviane Le Guyader

Auteurs :
Benoit de Lapasse, Sylviane Le Guyader

Traitement et analyse statistique :
Benoit de Lapasse

Cartographie et conception graphique :
Bertrand Miroux

Remerciements pour leur lecture attentive :
Muriel Thoin, Hassen Chougar et Mélodie Martin

Date d'édition :
juillet 2021

Contact presse :
Kathleen André (Equancy), kathleen.andre@equancy.com

Impression :
AVP ARTS GRAPHIQUES

Dépôt légal :
août 2021

ISBN :
978-2-492484-14-8

La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT
contact : info@anct.gouv.fr

PRÉFACE

Depuis sa création en 2017, le Baromètre de la cohésion des territoires est au service d'une nouvelle conception de l'action publique, centrée sur l'évaluation de l'impact « jusqu'au dernier kilomètre » des politiques menées. Les enjeux, notamment démocratiques, sont importants, comme le souligne la carte des taux de participation au premier tour de l'élection présidentielle. Concrètement, plus les territoires cumulent les difficultés – chômage de longue durée, insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, vieillissement de la population... - moins ils votent, nourrissant ainsi une spirale de désaffiliation sociale et territoriale. Pour ce faire, nous avons co-construit une trentaine d'indicateurs, français et européens, réunis autour de six thématiques, avec plusieurs résultats riches d'enseignements.

Cette édition 2020 confirme d'abord, une nouvelle fois, la force des mécanismes de solidarité dans notre pays. A l'échelle nationale, malgré les disparités de situations et de dynamiques, l'indicateur relatif au revenu médian disponible par unité de consommation montre en effet une réduction des disparités entre régions, avec une hausse des revenus enregistrée dans l'ensemble d'entre elles. En lien, la part des revenus provenant des retraites et des prestations sociales continue de progresser dans certains territoires, notamment les territoires « vieillissants », parfois dans une logique d'économie résidentielle, à l'image de la façade méditerranéenne, mais également avec de puissants effets d'amortissement, particulièrement dans les territoires les plus pauvres. De la même manière, à une échelle plus locale, l'intégration fiscale des intercommunalités tend à s'accroître et les disparités, par conséquent, à se réduire.

Par ailleurs, si les régions et les métropoles les plus attractives confirment leur dynamisme – notamment en termes d'emplois, de qualification de la population, de création d'entreprises et de solde migratoire – ce sont également elles, particulièrement les métropoles, qui concentrent les plus grandes difficultés, notamment en termes d'inégalités, avec certains Quartiers politique de la ville (QPV) aux taux de pauvreté parfois trois fois plus élevés que le reste de la moyenne métropolitaine.

Autre revers de l'attractivité de ces territoires, les difficultés de logement s'y concentrent également, qu'il s'agisse des disparités d'accès au parc social ou, en lien, des situations de mal-logement, notamment en Île-de-France, sur le littoral méditerranéen, mais aussi, pour des raisons plus structurelles, dans les territoires ultra-marins. De tels enseignements permettent, entre autres, de relativiser un certain nombre d'analyses et de commentaires qui ont tendance à opposer caricaturalement les territoires entre eux.

Enfin, dans les prochains mois, ce jeune baromètre devra évoluer pour mieux comprendre certaines dynamiques. C'est notamment le cas de la réduction des disparités entre régions en termes de couverture du territoire en téléphonie mobile (4G), mais aussi entre types de communes, pour laquelle la dynamique est actuellement spectaculaire, avec un taux de déploiement de la fibre de plus de 50 %. De la même manière, il conviendra de mieux évaluer les effets induits par le déploiement du programme Territoires d'industrie, notamment en termes de dynamisme économique, qui a déjà permis de créer plus de 10 000 emplois, des plus de 1 100 France Services labellisées, notamment dans le cadre de l'Agenda rural, ou encore des programmes de revitalisation des centralités – Action cœur de ville et Petites villes de demain -, qui contribuent également au ralentissement du rythme d'artificialisation des sols, souligné ici. De même, les reconfigurations territoriales nées de la crise sanitaire, et notamment l'impact du plan de relance, seront au cœur de la prochaine livraison du Baromètre de la cohésion des territoires.

Jacqueline GOURAULT

Ministre de la Cohésion des territoires
et des Relations avec les collectivités territoriales



SOMMAIRE

1

SOLIDARITÉ

DÉSÉQUILIBRES DÉMOGRAPHIQUES

| | |
|--|---|
| Part des personnes de 65 ans et plus..... | 6 |
| Part des personnes de 65 ans et plus en Europe | 8 |

ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

| | |
|---|----|
| Rapport entre les demandes et les attributions de logements sociaux | 10 |
|---|----|

EMPLOI

| | |
|--|----|
| Part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C..... | 12 |
| Taux de chômage parmi les 15 ans et plus en Europe..... | 14 |

INTENSITÉ DE LA POLITIQUE SOCIALE

| | |
|--|----|
| Part de la population couverte par le Revenu de solidarité active..... | 16 |
|--|----|

2

CONDITION DE VIE

NIVEAU DE VIE

| | |
|---|----|
| Revenu médian disponible par unité de consommation..... | 18 |
|---|----|

REVENU

| | |
|--|----|
| Risque ressenti de devenir pauvre..... | 20 |
|--|----|

SANTÉ

| | |
|---|----|
| Taux de mortalité prématurée entre 0 et 64 ans..... | 22 |
|---|----|

INSERTION DES JEUNES

| | |
|--|----|
| Part des 15-24 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation | 24 |
| Part des jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire en Europe | 26 |

QUALITÉ DU LOGEMENT

| | |
|---|----|
| Taux de sur-occupation des résidences principales | 28 |
|---|----|

SÉCURITÉ

| | |
|--|----|
| Nombre de cambriolages pour 1 000 logements..... | 30 |
|--|----|

QUALITÉ DE VIE

| | |
|---|----|
| Surface utile (en m ²) des établissements de lecture publique pour 1 000 habitants... | 32 |
|---|----|

3

COOPÉRATION

INTENSITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

| | |
|--|----|
| Coefficient d'intégration fiscale moyen des intercommunalités..... | 34 |
|--|----|

INTERDÉPENDANCE LIÉE À L'EMPLOI

| | |
|--------------------------------------|----|
| Taux de couverture de l'emploi | 36 |
|--------------------------------------|----|

INTERDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

| | |
|--|----|
| Part des établissements dont le siège social se situe hors de la zone d'emploi | 38 |
|--|----|

TRANSFERTS PUBLICS

| | |
|---|----|
| Part des retraites et des prestations sociales dans le revenu disponible..... | 40 |
|---|----|

4

CAPITAL SOCIAL

INVESTISSEMENT SOCIAL

| | |
|---|----|
| Nombre d'antennes d'une association employant du personnel pour 10 000 habitants..... | 42 |
|---|----|

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

| | |
|---|----|
| Taux de participation au premier tour des élections présidentielles | 44 |
|---|----|

5

CAPACITATION

DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE

| | |
|--|----|
| Taux de croissance de la population..... | 46 |
|--|----|

DYNAMISME DE L'EMPLOI

| | |
|--------------------------------------|----|
| Taux de croissance de l'emploi | 48 |
|--------------------------------------|----|

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

| | |
|---|----|
| PIB / habitant exprimé en Standard de pouvoir d'achat en Europe | 50 |
|---|----|

SPÉCIALISATION FONCTIONNELLE

| | |
|--|----|
| Part des fonctions productives dans l'emploi | 52 |
|--|----|

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

| | |
|-------------------------------------|----|
| Taux de création d'entreprises..... | 54 |
|-------------------------------------|----|

COUVERTURE NUMÉRIQUE

| | |
|---|----|
| Part de la surface d'un territoire couverte en 4G par a minima deux opérateurs | 56 |
|---|----|

ACCÈS AUX SERVICES

| | |
|---|----|
| Temps d'accès routier médian à un panier d'équipements de la vie courante | 58 |
|---|----|

NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION

| | |
|---|----|
| Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur | 60 |
|---|----|

6

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

| | |
|---|----|
| Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent | 62 |
|---|----|

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

| | |
|--|----|
| Taux de croissance annuel moyen de l'artificialisation des sols..... | 64 |
|--|----|

DÉSÉQUILIBRES DÉMOGRAPHIQUES

Adapter les territoires aux enjeux du vieillissement de la population

Part des personnes de 65 ans et plus

La part des personnes âgées de 65 ans ou plus permet de mesurer le degré de vieillissement d'un territoire et son évolution. Cette notion se distingue de la gérontocroissance qui mesure, en absolu, l'évolution du nombre de personnes âgées. Un territoire peut aussi être vieillissant du fait du départ de jeunes.

Les territoires les plus ruraux accueillent la plus forte proportion de personnes âgées mais les territoires les plus jeunes vieillissent rapidement

Les contrastes entre régions

Les régions françaises sont touchées très différemment par le vieillissement de leur population. Les régions les plus au sud sont depuis longtemps les régions les plus concernées : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine sont peuplées à plus de 21% par des personnes de 65 ans et plus. De plus, ces régions continuent d'enregistrer une progression régulière de leur part de personnes âgées, du fait notamment des installations de retraités.

Les régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Bretagne se distinguent aussi par une proportion de personnes âgées nettement au-dessus de la moyenne nationale, mais pour des raisons différentes. Ces régions connaissent une baisse parfois forte du nombre de personnes plus jeunes entraînant ce déséquilibre. Par exemple, le nombre de personnes de 30 à 44 ans y diminue de près de 1% par an.

Les régions du nord ont un profil démographique très différent. En Île-de-France et dans les Hauts-de-France,

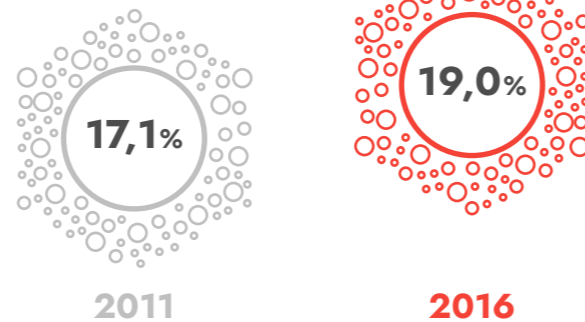
la part des personnes âgées est encore inférieure à la moyenne nationale. Malgré cette relative « jeunesse », ces régions sont également confrontées aux enjeux de vieillissement, avec de fortes progressions de la part des 65 ans et plus.

La situation est très contrastée dans les DROM. En Martinique et à la Guadeloupe, la population stagne et le processus de vieillissement est particulièrement rapide. À la Réunion, en Guyane et à Mayotte, la population est encore en forte croissance et la part de personnes âgées reste faible (respectivement 10,6%, 4,9% et 2,7%), mais leur nombre est désormais en forte augmentation. L'anticipation du vieillissement de la population dans ces territoires constitue un défi majeur.

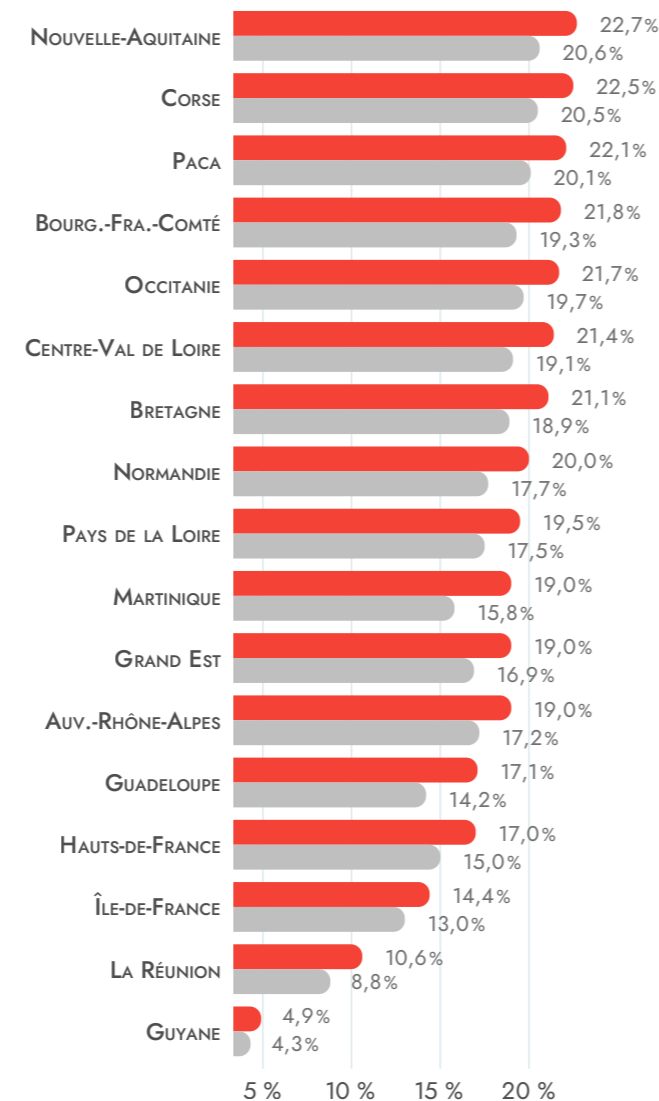
Les contrastes entre intercommunalités

Si les régions comptant une part élevée de personnes de 65 ans et plus se trouvent dans le sud de la France, les intercommunalités les plus « âgées » s'égrènent le long d'un axe allant de la Haute-Marne au Massif Central. Ces espaces ruraux, souvent situés en frange de régions,

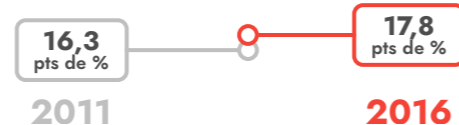
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



accueillent des populations généralement constituées à plus de 25% de 65 ans et plus.

Cette échelle d'analyse permet par ailleurs d'observer la spécificité des espaces littoraux : la part des personnes âgées sur les côtes atlantique ou méditerranéenne est quasi-systématiquement plus importante que celle du rétro-littoral. Les intercommunalités du nord de la France mais également celles des grands centres urbains comptent la population parmi la plus jeune de France.

Les contrastes entre types de territoires

Les territoires « denses » (au sens de la grille communale de densité de l'Insee), ont une plus faible part de population de 65 ans ou plus (16,3%). Les grands centres urbains concentrent les jeunes venus faire leurs études et les jeunes actifs, et leurs périphéries les ménages avec enfants. De plus, ces territoires vieillissent moins : en cinq ans, la part des 65 ans et plus (15%) s'est accrue de seulement 1,3 point de pourcentage alors que les territoires « intermédiaires et peu denses » ont vu leur part (20,4%) augmenter de 2,4 points de pourcentage.

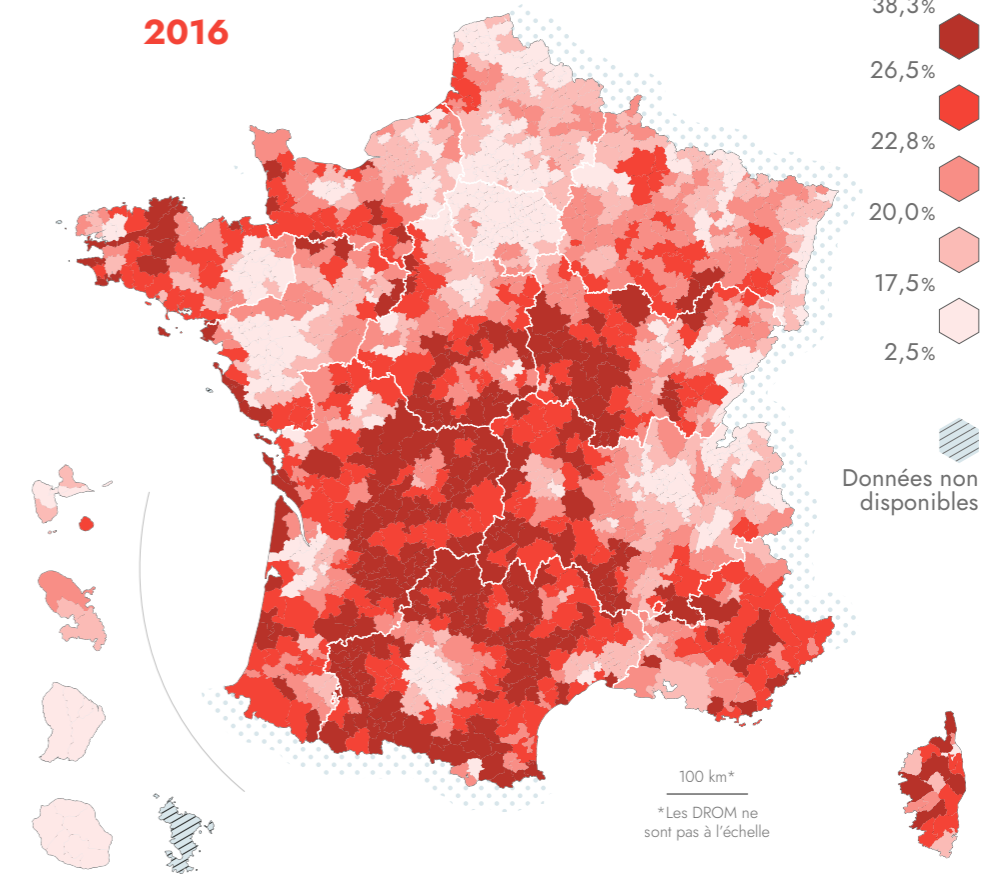
Près d'un quart de la population des territoires « très peu denses » a 65 ans et plus.

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

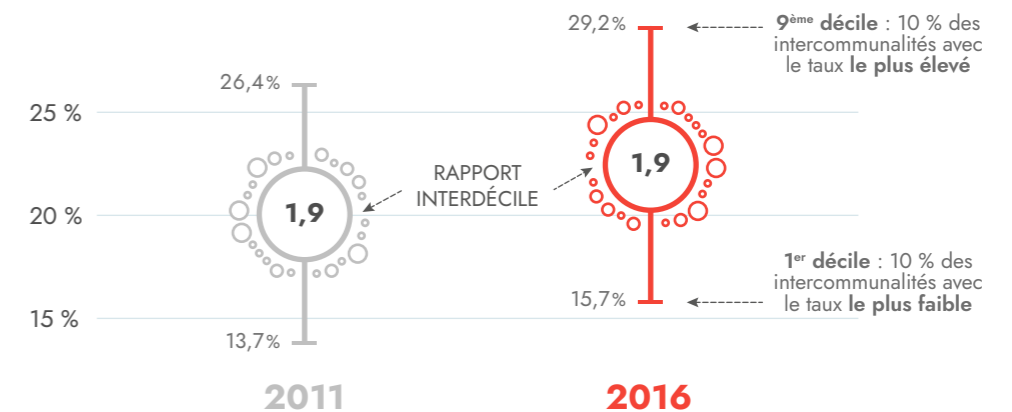
Dans les QPV de métropole, la part des personnes âgées est plus faible en moyenne qu'en France métropolitaine (écart de 3 points de pourcentage).

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

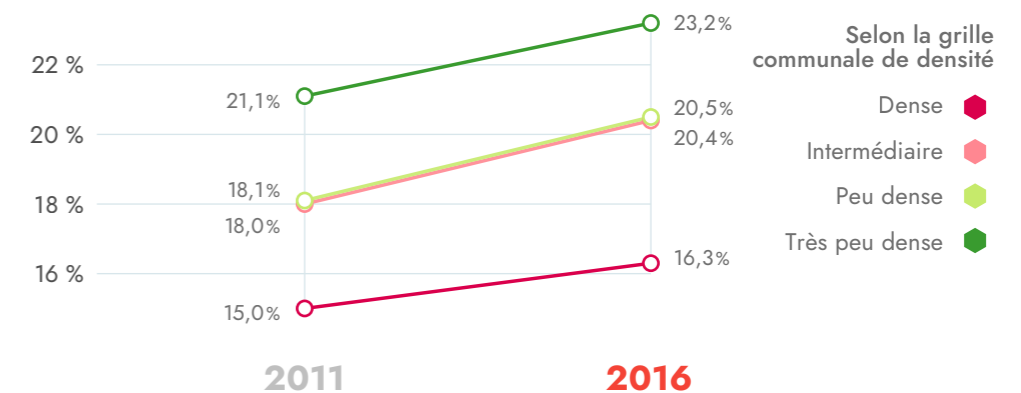
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



SOLIDARITÉ

DÉSÉQUILIBRES DÉMOGRAPHIQUES

Adapter les territoires aux enjeux du vieillissement de la population

Part des personnes de 65 ans et plus en Europe

La part des personnes âgées de 65 ans ou plus permet de mesurer le degré de vieillissement d'un territoire et son évolution. Cette notion se distingue de la gérontocroissance qui mesure, en absolu, l'évolution du nombre de personnes âgées. Un territoire peut aussi être vieillissant du fait du départ de jeunes.

Cet indicateur Eurostat est une estimation pour l'année 2019, qui n'existe qu'aux niveaux national et régional.

Un vieillissement relativement modéré en France, comparé à l'échelle européenne

Les contrastes entre pays européens

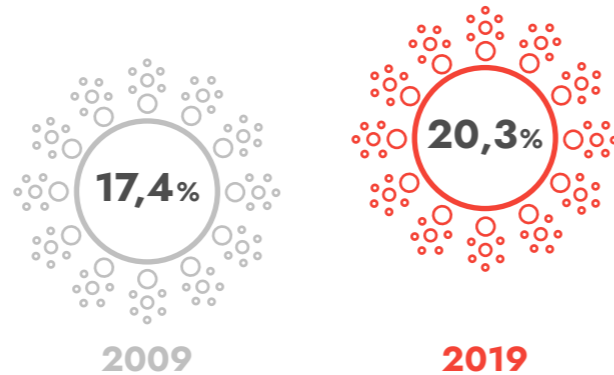
En 2019, plus d'un Français sur cinq est âgé de 65 ans ou plus (20,1%), soit un niveau comparable à la moyenne européenne. Au regard des autres pays européens, la structure par âge de la population française est relativement équilibrée. Malgré une fécondité parmi les plus élevées d'Europe, la France connaît (comme l'Irlande) à une surreprésentation de sa jeunesse.

Notre pays se distingue nettement des pays les « plus vieux » d'Europe (Allemagne, Grèce, Italie) mais qui ont connu depuis dix ans un vieillissement de la population plus modéré. Ces trois pays avaient en 2009 une part de personnes âgées importante qui a progressé moins vite que celle de la France. À l'inverse, d'autres pays (Danemark, Pays-Bas, Pologne ou Finlande par exemple) qui étaient dans une situation comparable ou plus favorable que la France il y a dix ans, ont connu un vieillissement plus important. La part des personnes de 65 ans et plus est passée en Finlande de 16,8% à 21,8% pendant cette période.

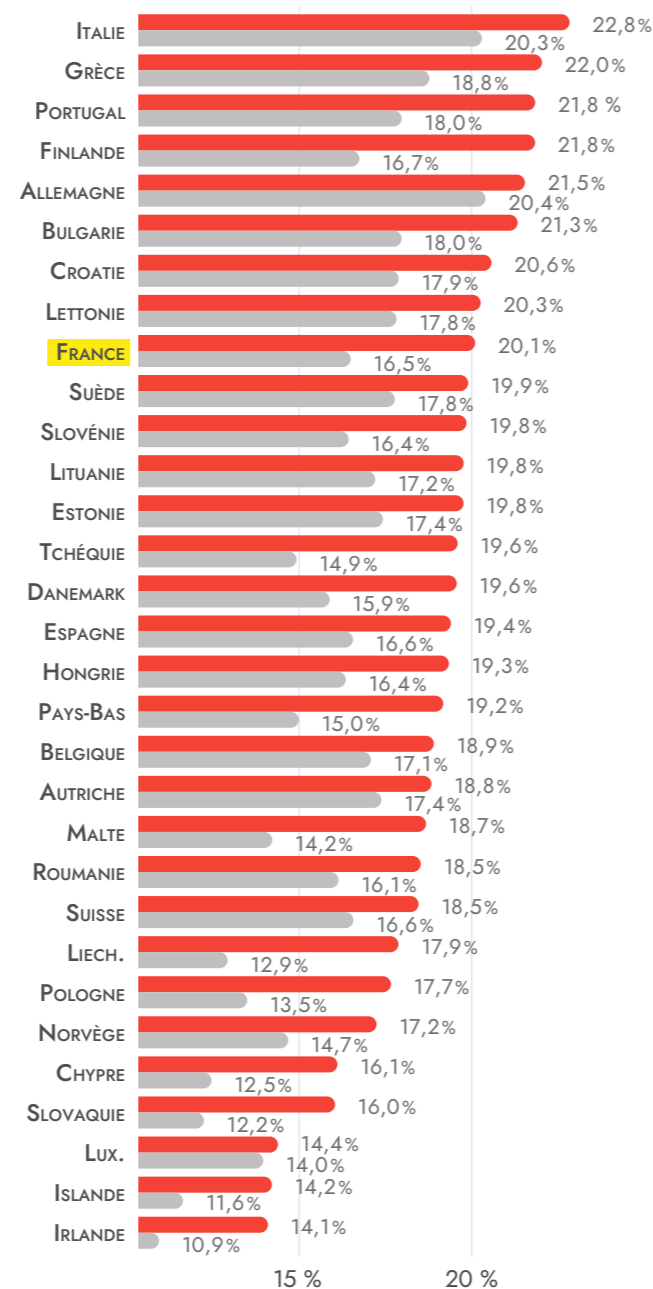
Les contrastes entre régions européennes (NUTS 2)

Ce constat général ne doit pas masquer les différences régionales importantes qui existent en France. Les anciennes régions de l'Est et du Nord sont relativement moins « âgées » que celles situées au sud de la Loire. Parmi ces dernières, la Bourgogne, l'Auvergne, le Limousin ou encore Poitou-Charentes se distinguent par une proportion de personnes âgées nettement supérieure à la moyenne européenne et nationale. Ces quatre régions ressemblent dans leur structure démographique aux régions « les plus âgées » d'Allemagne (Saxe, Saxe-Anhalt, Brandebourg), d'Italie (Piémont, Ligurie, Emilie-Romagne, Toscane, Ombrie, Marches, Abruzzes), de Grèce (de la Thessalie au Péloponnèse), du Portugal (Centre et Alentejo) ou encore d'Espagne (Castille, Asturies, Galice).

DANS L'UNION EUROPÉENNE (UE)



DANS LES PAYS EUROPÉENS



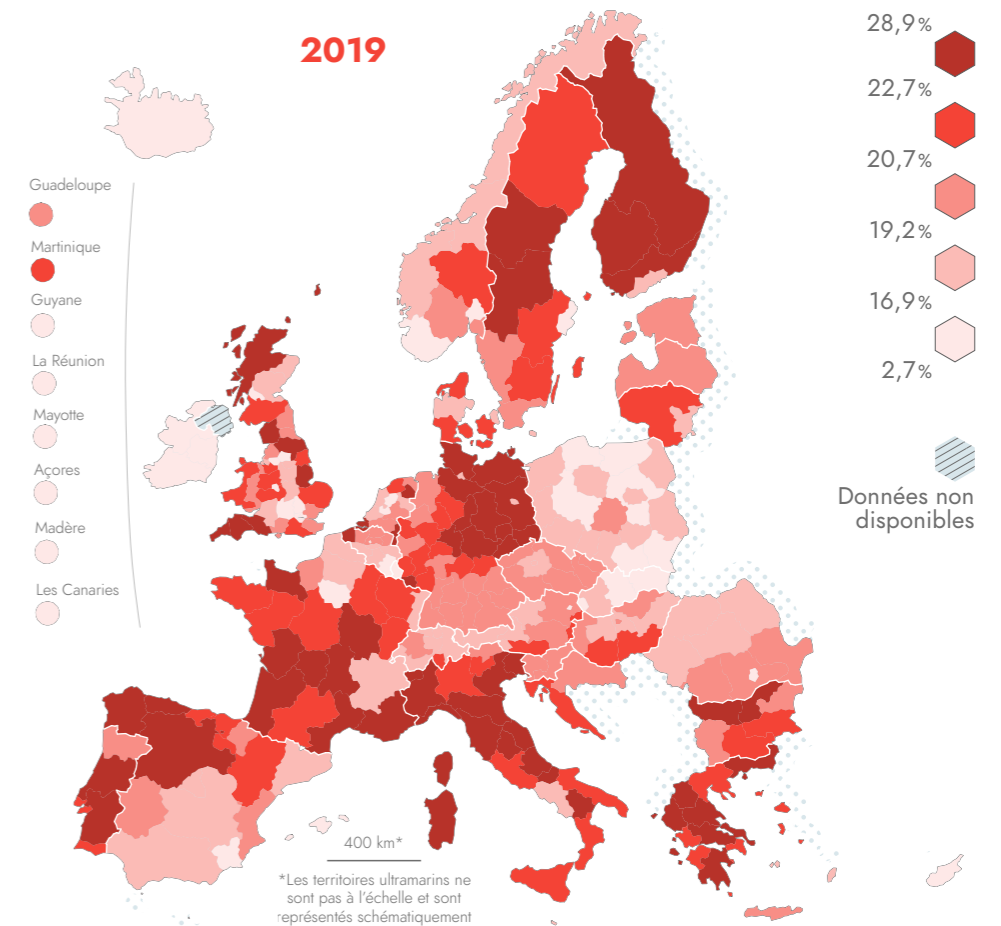
Les DROM constituent un cas spécifique : la Réunion, mais surtout la Guyane et Mayotte sont parmi les territoires les plus jeunes d'Europe (respectivement 5,8% et 2,7% de personnes âgées de 65 ans et plus). Les Antilles connaissent quant à elles un vieillissement très rapide de la population. La part des personnes âgées qui était de 14,6% en 2019 s'élève désormais à 21,8% (+7,2 points de pourcentage en dix ans, soit la plus forte augmentation des régions européennes).

Du fait de la situation dans les DROM, le cas de la France est atypique par rapport à nos voisins européens. La part des personnes âgées et des retraités varie très fortement d'une région à l'autre. Entre l'ancienne région Limousin, territoire « le plus âgé » du pays (26,7%) et Mayotte « la moins âgée » (2,7%), l'écart est de près de 23 points, soit le plus important d'Europe.

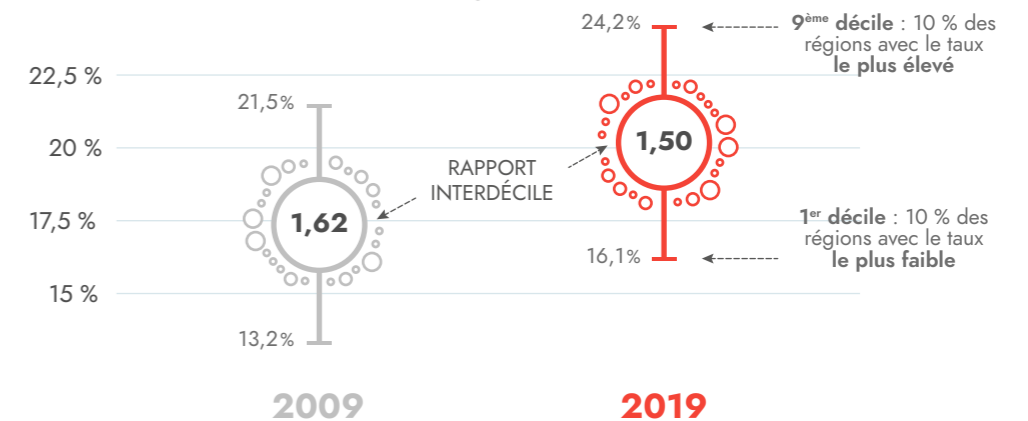
Certains territoires, grâce à leur rôle de région capitale ou de grand centre urbain, réussissent à contenir ce vieillissement. Vienne, Hambourg, Berlin, Luxembourg ou Stockholm ont connu un vieillissement modéré depuis dix ans alors même que ces territoires ont moins de 65 ans ou plus. La région de Bruxelles-Capitale a même fortement rajeuni : la part des personnes de 65 ans et plus a diminué passant de 14,2% en 2009 à 13,1% en 2019.

Source : Eurostat - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES RÉGIONS EUROPÉENNES



Évolution des disparités entre les régions européennes



ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL

Permettre, dans tous les territoires, l'accès au parc de logements sociaux pour les ménages éligibles

Rapport entre les demandes et les attributions de logements sociaux

Le rapport entre les demandes de logements sociaux et le nombre d'attributions (demandes satisfaites) permet d'apprécier les difficultés d'accès au logement social. Le parc locatif social occupe une place cruciale dans le marché du logement et dans la capacité à pouvoir proposer aux populations – notamment les plus fragiles – une offre adaptée à chaque étape de leur parcours résidentiel.

Un accès au parc social difficile dans les plus grandes agglomérations, sur les littoraux et dans les DROM

Les contrastes entre régions

Malgré les efforts de production conséquents depuis les années 2000, les besoins en logements sociaux restent très importants et insuffisamment couverts dans certains territoires.

Le parc social, trop concentré à certains endroits et pas assez développé à d'autres, ne joue ainsi pas pleinement son rôle d'amortisseur des difficultés à se loger. En France, on dénombrait en moyenne 4,4 demandes de logement social pour une attribution au cours de l'année 2018.

C'est dans les plus grandes agglomérations, et en particulier dans la région parisienne et le long du littoral méditerranéen, ainsi que dans les DROM, que l'accès au logement est le plus difficile. En Île-de-France, en PACA et en Corse, on dénombre en moyenne plus de sept demandes en cours pour une seule attribution. Dans les DROM, ce rapport est supérieur à la moyenne française. Dans la plupart des autres régions françaises, ce rapport est inférieur à 4.

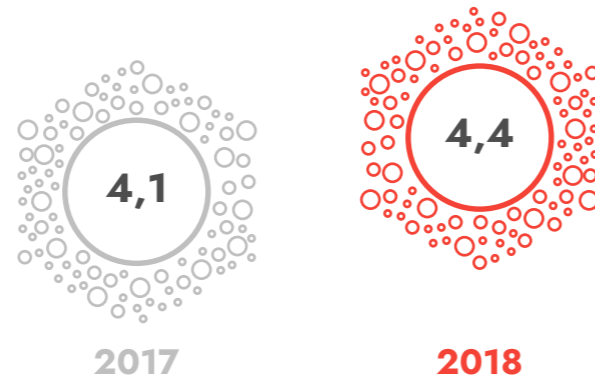
Les contrastes entre intercommunalités

Au sein des régions, trois types d'espaces sont plus particulièrement concernés par des difficultés importantes d'accès au parc locatif social.

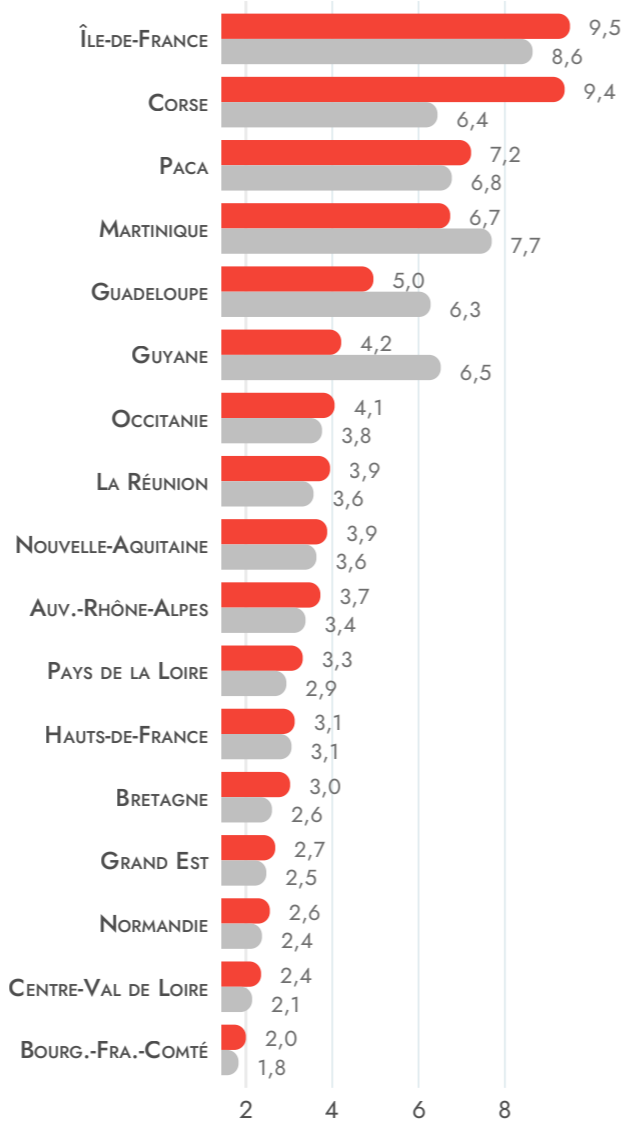
L'agglomération parisienne et les grandes agglomérations du littoral méditerranéen

Dans la Métropole du Grand Paris, on enregistrait 11,7 demandes pour une attribution en 2015 : la tension provient d'une demande très importante qu'un parc social pourtant déjà bien développé (près de 25% des résidences principales) ne parvient pas à satisfaire. La situation est différente le long du littoral méditerranéen : la tension y est équivalente (autour de 8 demandes pour une attribution dans les métropoles de Nice, Toulon et Montpellier), mais elle est largement liée à un parc locatif social trop peu développé (entre 10 et 15% des résidences principales) pour répondre aux besoins.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



Les territoires les plus pauvres, en particulier les DROM.

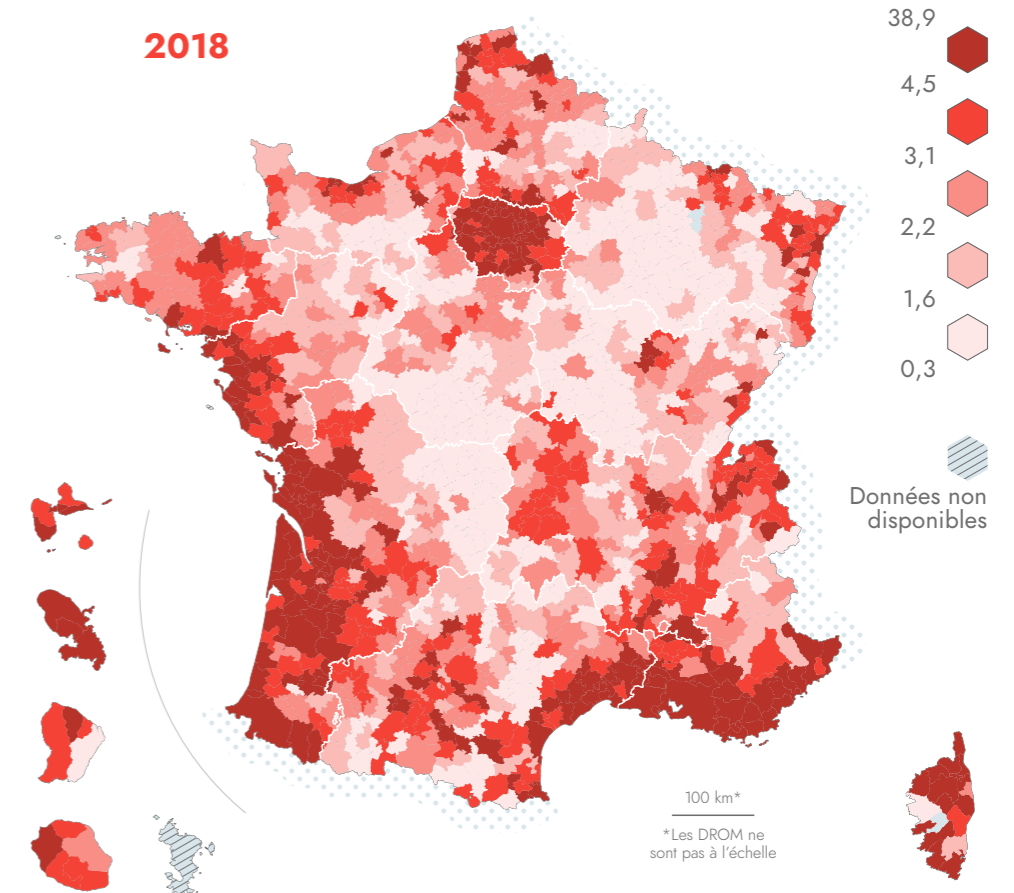
Dans les DROM, l'offre locative sociale, pourtant supérieure à la moyenne nationale (plus de 15% des résidences principales), ne parvient pas à répondre à une demande élevée, renforcée en Guyane et à la Réunion par une croissance démographique très importante. L'attente avant l'attribution d'un logement social y est donc souvent très longue (supérieure à 10 ans dans quatre intercommunalités de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane).

Les espaces frontaliers et littoraux prisés où l'immobilier est cher.

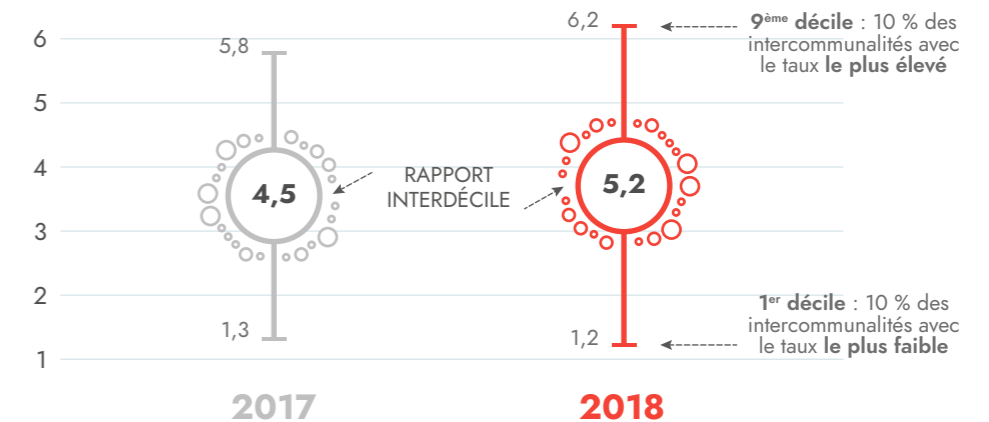
Des situations de tension très localisées existent, parfois à l'intérieur de régions présentant des ratios d'attribution plutôt favorables. On compte plus de six demandes pour une attribution dans l'intercommunalité frontalière du Genevois français, quand la pression sur le parc social est bien moins importante à proximité (Bresse, Dombes, Bugéy). De même, les intercommunalités qui bordent le bassin d'Arcachon connaissent une pression sur leur parc locatif social plus importante que Bordeaux Métropole.

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



Part des demandeurs d'emploi de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C

Les demandeurs d'emploi de longue durée sont les demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A, B et C de Pôle emploi depuis au moins un an. Ces trois catégories couvrent les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi avec ou sans activité réduite au cours du mois.

Une augmentation des disparités territoriales du chômage de longue durée dans un contexte de baisse du chômage

Les contrastes entre régions

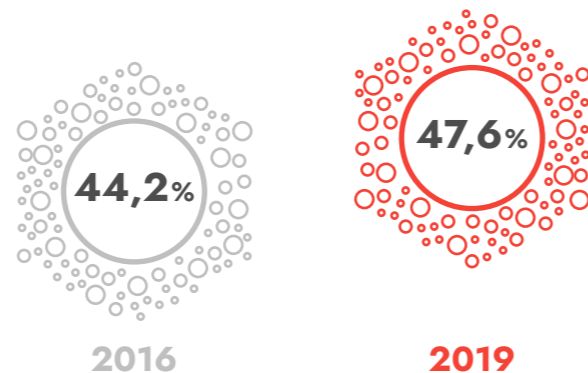
C'est dans les régions les plus touchées par le chômage que la part de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de longue durée est la plus importante : les DROM (hormis la Guyane) et les Hauts-de-France, où plus de la moitié des DEFM inscrits en catégorie A B C sont au chômage depuis un an ou plus. Le chômage de longue durée est également très présent dans des régions qui affichent un taux de chômage assez bas : les Pays de la Loire, la Bretagne et le Centre-Val de Loire.

À l'inverse, PACA figure au huitième rang pour sa part de chômeurs de longue durée (45,9%), alors que le niveau du chômage y est presque aussi élevé que dans les Hauts-de-France. Ce constat reflète le dynamisme économique très fort de la France méridionale dans un contexte d'augmentation nette de la population. Ce dynamisme ne parvient pas à résorber durablement le chômage, mais il permet à une partie des chômeurs de ne pas trop s'éloigner de l'emploi, par la multiplication de contrats courts notamment.

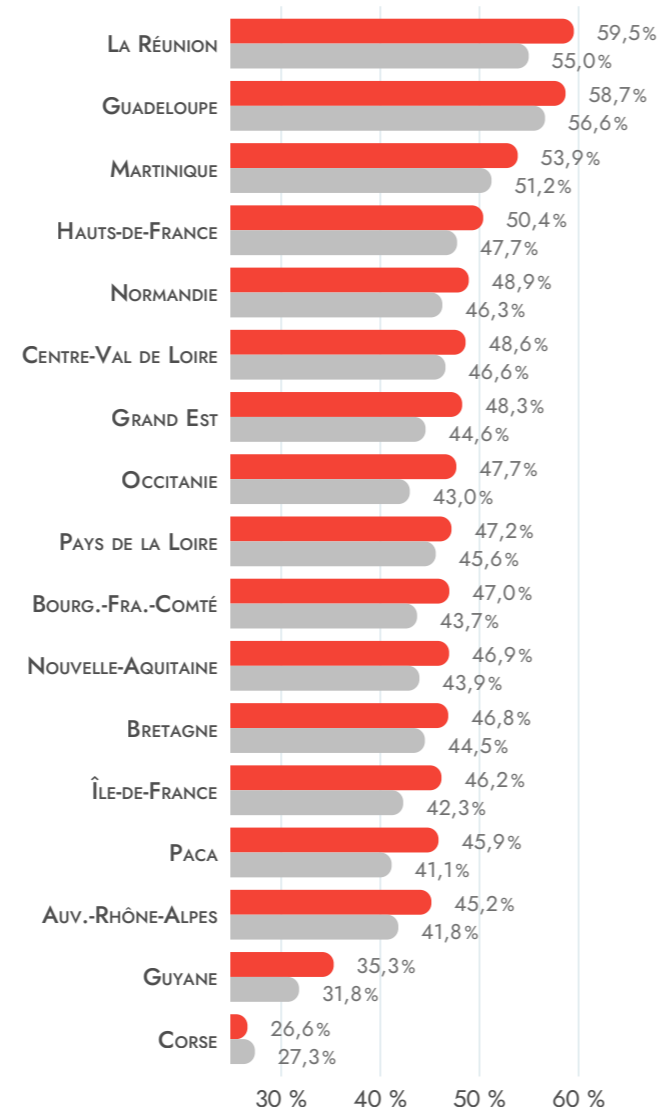
Entre 2016 et 2019, la part du chômage de longue durée a diminué dans une seule région, la Corse, qui affichait de loin le taux le plus bas. Dans les autres régions, elle augmente plus vivement dans les régions qui ont vu le taux de chômage le plus reculer. L'Occitanie et PACA connaissent la plus forte augmentation de cette part (+4,7 points de pourcentage) alors que ce sont les régions où le chômage a le plus reculé (-2,2 points de pourcentage entre les derniers trimestres de 2016 et de 2019).

À l'inverse, cette augmentation a été la plus faible en Pays de la Loire et en Centre-Val de Loire, deux régions où le chômage n'a que faiblement reculé (respectivement -1,5 et -1,8 point de pourcentage sur la même période). On peut faire l'hypothèse que la baisse du chômage touche d'abord les personnes les plus proches de l'emploi et donc dégrade mécaniquement cet indicateur.

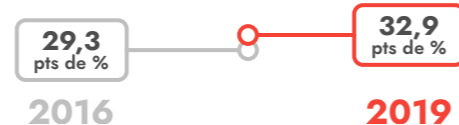
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



Les contrastes entre intercommunalités

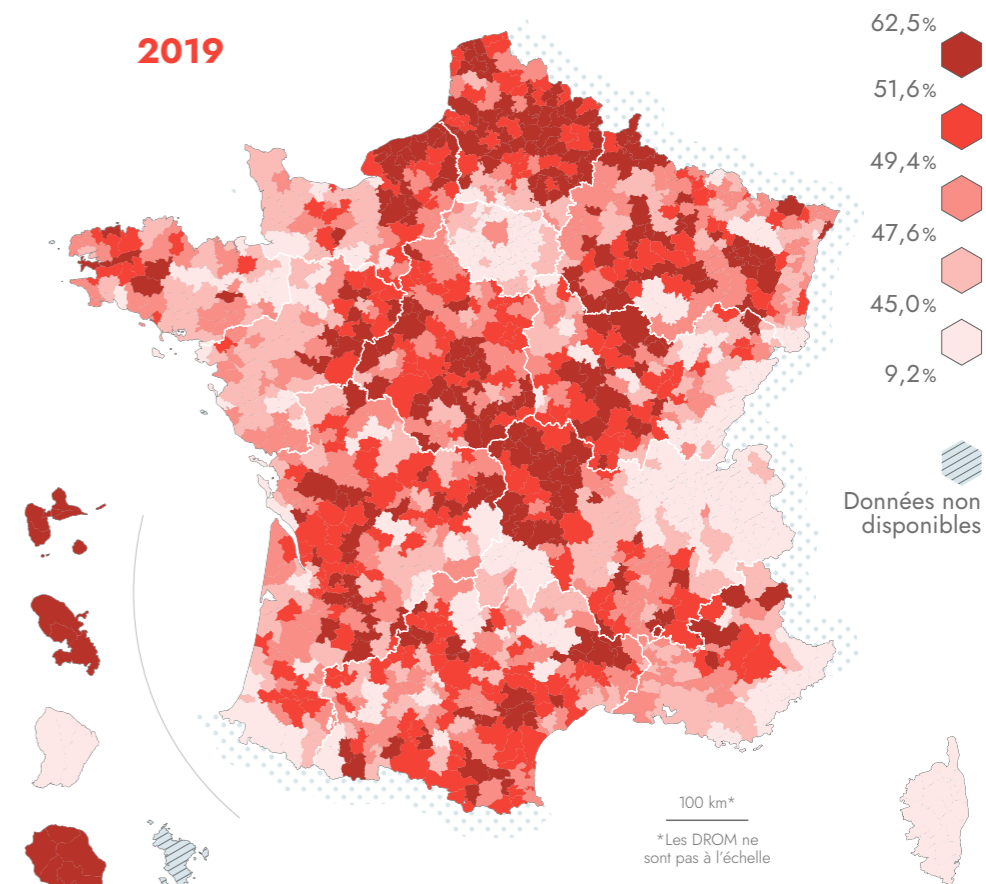
On observe une légère tendance à la réduction des disparités à l'échelle intercommunale, dans un contexte de forte hausse du chômage de longue durée. Dans la moitié des intercommunalités, la part de chômeurs inscrits depuis un an ou plus dépasse 48,4% (44,8% en 2016). Les intercommunalités les plus affectées sont celles d'outre-mer et du Nord de la France confronté à la désindustrialisation, mais aussi des intercommunalités peu denses du Centre et de l'Ouest, où le taux de chômage n'est pas si élevé, mais où la croissance de l'emploi est atone et la population diminue. À l'inverse, le chômage de longue durée est beaucoup moins présent dans certains espaces en forte croissance économique (Île-de-France – hormis Paris et la petite couronne –, façades Ouest et Sud), ainsi que dans les territoires où l'économie touristique est pourvoyeuse de contrats temporaires (Alpes, sud du Massif Central, Pyrénées, Corse, littoral de la Côte d'Azur). Les intercommunalités de l'intérieur des terres du littoral méditerranéen connaissent des taux plus élevés (Minervois dans l'Aude, Alès dans le Gard et Baronnies dans la Drôme).

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

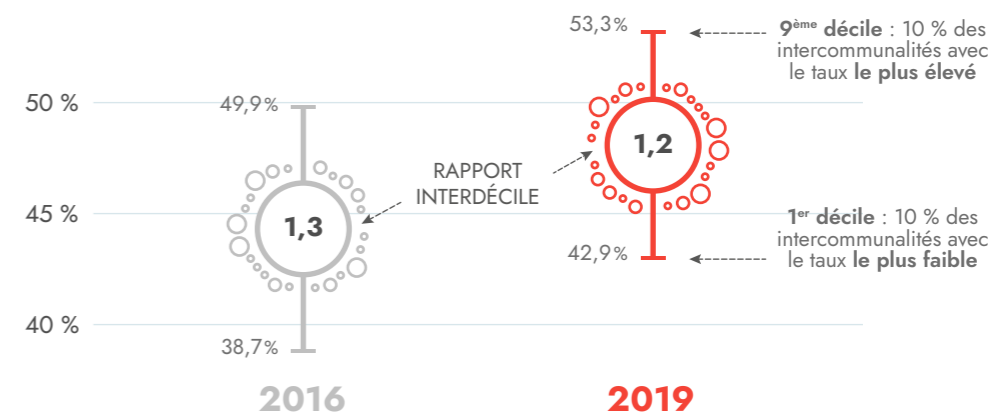
Dans les QPV de métropole, malgré un taux de chômage entre 15 et 64 ans 2,6 fois plus élevé qu'en France métropolitaine, la part des demandeurs d'emploi de longue durée y est un peu plus faible (1 point de pourcentage de moins).

Sources : Pôle emploi - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



EMPLOI

Réduire le nombre de chômeurs et ses fortes disparités d'une région à l'autre en Europe

Taux de chômage parmi les 15 ans et plus en Europe

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et la population active totale. Il est ici calculé pour l'ensemble de la population active âgée de 15 ans et plus, à l'échelle des NUTS 2 (anciennes régions pour la France).

Une augmentation des disparités entre régions européennes, dans un contexte de baisse du chômage en Europe

Les contrastes entre pays européens

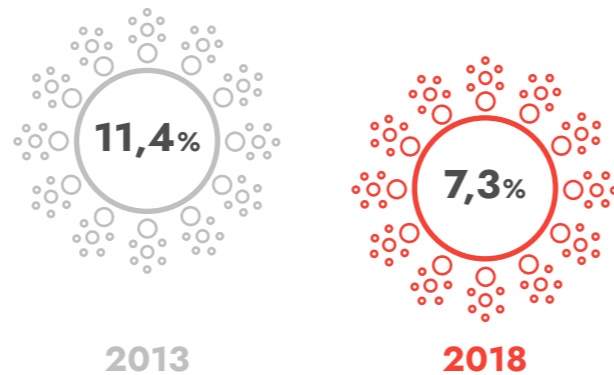
Avec un taux de chômage de 9,1% en 2018, la France est le quatrième pays européen le plus concerné par des difficultés d'accès à l'emploi (douzième en 2013). Ce taux est près de deux points supérieur à la moyenne européenne (7,3%). Comme de nombreux pays, en particulier du Sud de l'Europe, la France a été confrontée à une augmentation importante de son taux de chômage depuis la crise de 2008 (7,5%) puis à une baisse, mais plus modérée qu'ailleurs. Au cours de cette période 2013-2018, les écarts de taux de chômage entre pays ont fortement diminué après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2013. La hiérarchie entre pays a évolué. Certains pays de l'Est de l'Europe ont vu leur taux de chômage nettement régresser pour devenir parmi les plus faibles valeurs européennes. En cinq ans, la Pologne est ainsi passée de 10,3% à 3,8%, la Hongrie de 10,2% à 3,7% et la Bulgarie de 12,9% à 5,8%. À l'inverse certains pays ont vu leur chômage ne reculer que d'un point et demi de pourcentage (Suède, Fin-

lande, France, Italie) ; ils ont perdu une petite dizaine de places dans les classements européens.

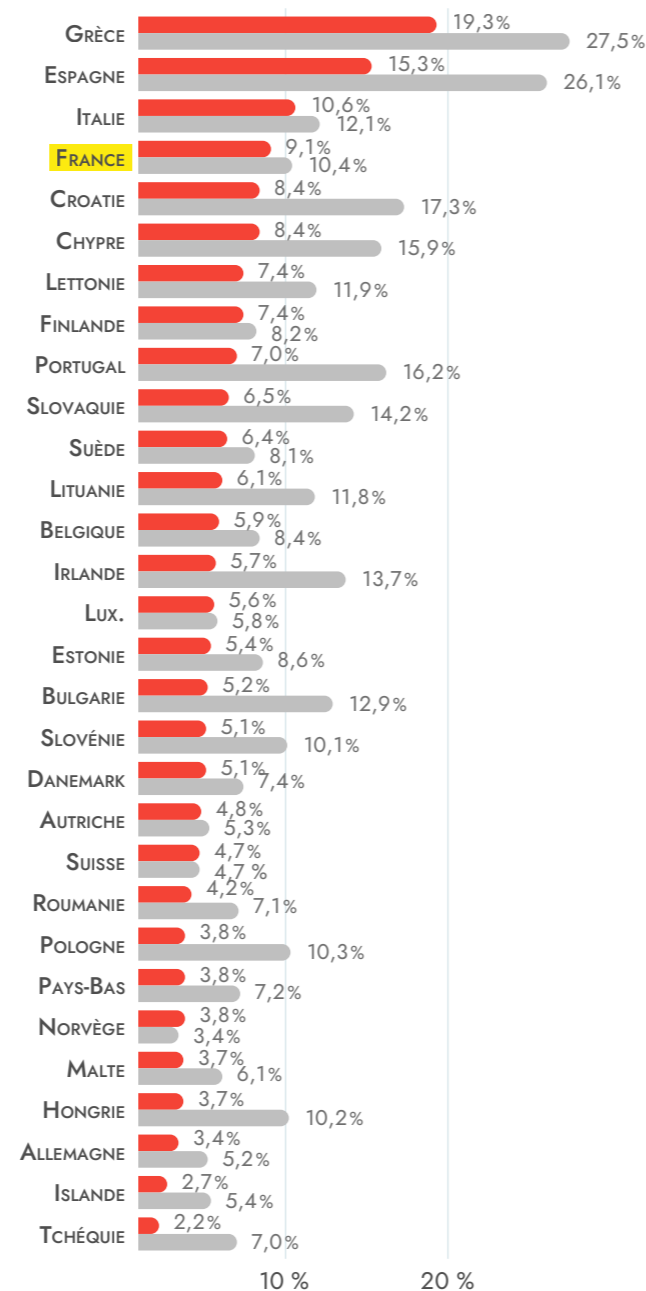
Les contrastes entre régions européennes (NUTS 2)

La baisse du taux de chômage à l'échelle de l'Union européenne s'est accompagnée d'une augmentation des écarts entre régions européennes. Des régions d'Europe centrale et d'Europe du Nord ont des taux de chômage inférieurs ou proches de 4 à 5%. Des régions d'Europe du Sud, en particulier en Grèce, Espagne, Croatie, au Sud de l'Italie ainsi qu'un tiers des anciennes régions françaises ont un taux de chômage qui continue de dépasser les 10%. Les dynamiques des différentes régions sont très diverses. Les régions de l'Ouest de la Pologne ont connu une forte baisse jusqu'à des taux très bas. Les régions de l'Espagne, de la Croatie, de la Grèce ont bénéficié d'une forte baisse mais pas assez pour être proche de la moyenne européenne.

DANS L'UNION EUROPÉENNE (UE)



DANS LES PAYS EUROPÉENS

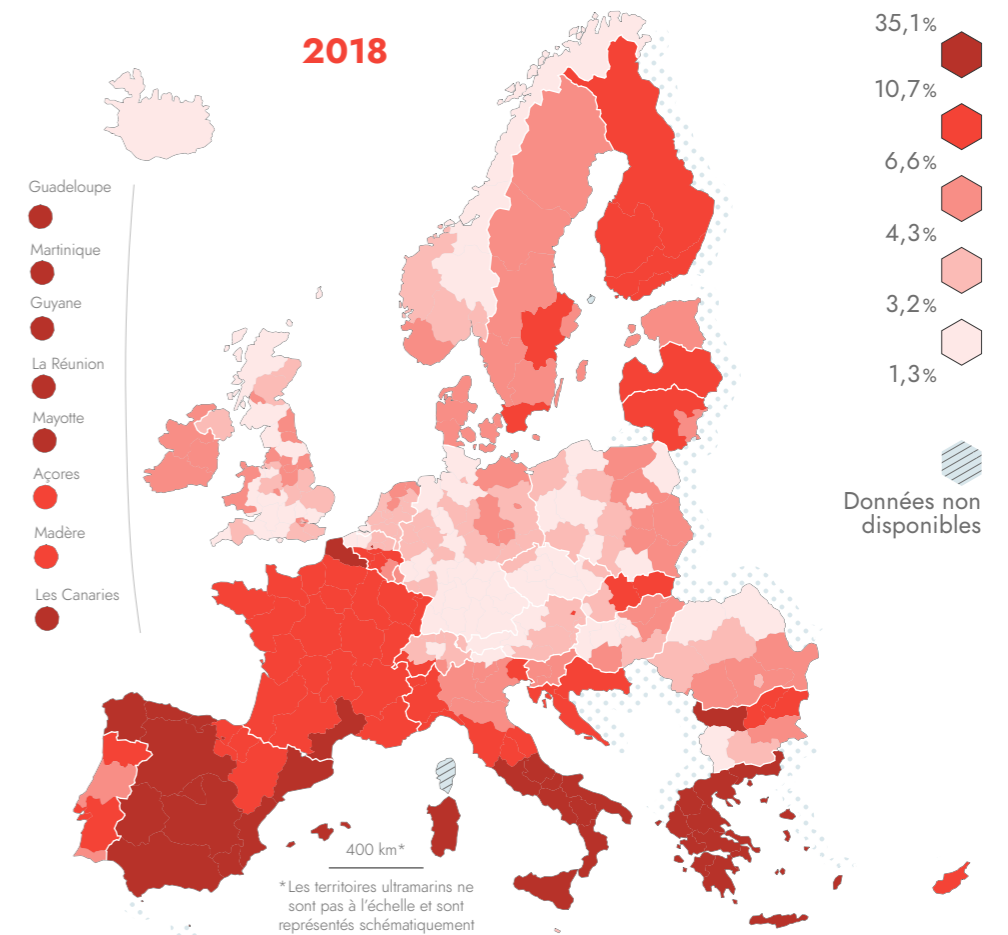


Le sud de l'Allemagne, l'Autriche et le nord de la Roumanie ont eu une faible baisse mais leur niveau était déjà très favorable.

En France, les territoires les plus concernés sont les anciennes régions Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Haute-Normandie, mais également Languedoc-Roussillon ainsi que les DROM.

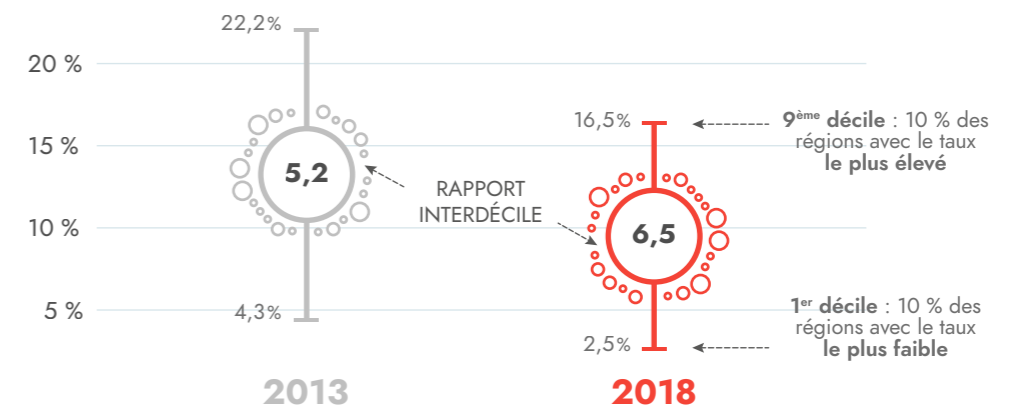
L'analyse des écarts inter-régionaux montre des analogies entre la France, l'Italie et l'Espagne. Ces trois pays connaissent des différences très importantes de taux de chômage au sein de leurs frontières. En France, ces écarts sont principalement le fait du décrochage des DROM par rapport à la métropole et dans une moindre mesure du sud du pays et des régions du nord. En Italie et en Espagne, les écarts entre régions sont davantage révélateurs d'une opposition entre les régions du nord et du sud.

DANS LES RÉGIONS EUROPÉENNES



Évolution des disparités entre les régions européennes

Source : Eurostat - Réalisation : ANCT padt 2020



INTENSITÉ DE LA POLITIQUE SOCIALE

Assurer un revenu minimum, socle de base permettant l'émancipation de chacun

Part de la population couverte par le Revenu de solidarité active

La part des populations couvertes par le Revenu de solidarité active (RSA) permet d'apprécier le niveau de précarité sociale sur les territoires. Le RSA assure un rôle de minimum social (RSA socle) pour les ménages dont les ressources sont jugées insuffisantes. Le seuil de revenu en deçà duquel un ménage peut bénéficier de ce dispositif est fonction de sa composition et il est revalorisé chaque année selon l'inflation.

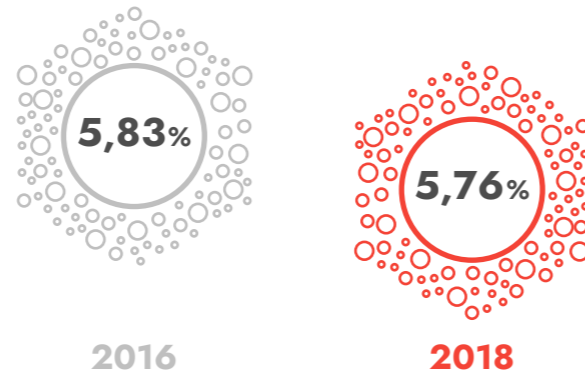
Une population couverte par le RSA globalement en augmentation et particulièrement élevée dans les DROM

Les contrastes entre régions

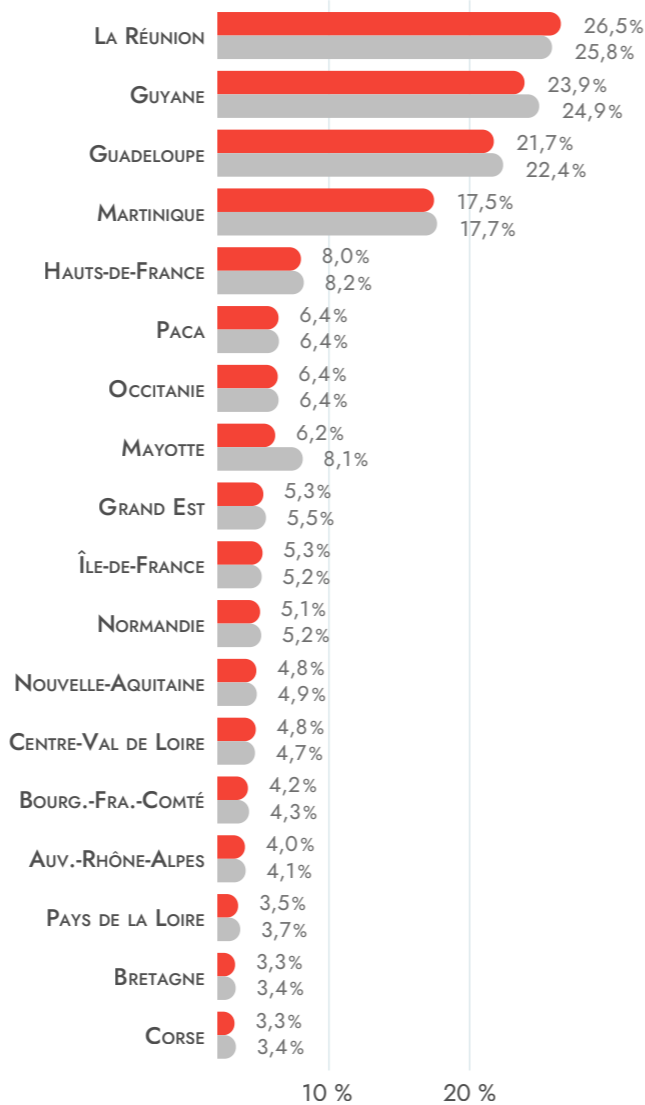
Le nombre de foyers bénéficiant du RSA socle est de 1,9 million en France au 31 décembre 2018. Il est en augmentation de 1% par rapport à 2017 après deux années de baisse (4,2% en 2016 et 0,5% en 2017) et une vive augmentation depuis le début de la crise de 2009 et la mise en place de ce dispositif en remplacement des précédents (revenu minimum d'insertion, allocation parent isolé,...). Il revient donc un peu en deçà de son niveau atteint fin 2016. La part de la population couverte par le RSA est la plus forte (respectivement 8%, 6,4% pour les deux régions méditerranéennes). Ce n'est pas le cas de la Corse où le taux de chômage en 2018 atteint 9,3% alors que la part de la population couverte par le RSA est très faible (3,3%). Les contrastes entre régions ont augmenté : l'écart entre la région présentant la part la plus élevée (26,4% La Réunion) et celle présentant la part la plus faible (3,3% Corse) est passé de 22,5 points de pourcentage en 2016 à 23,2 en 2018.

Dans les DROM, la part de la population couverte par le RSA est très importante : près du quart, avec toutefois des écarts importants entre DROM, en lien avec des indicateurs sociaux et économiques très dégradés (taux de chômage supérieurs à 20% et des taux de pauvreté qui s'élèvent par exemple à 38,3% à La Réunion et 28,6% en Martinique). En métropole, les régions les plus touchées par le chômage (Hauts-de-France, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) sont aussi celles où la part de la population couverte par le RSA est la plus forte (respectivement 8%, 6,4% pour les deux régions méditerranéennes). Ce n'est pas le cas de la Corse où le taux de chômage en 2018 atteint 9,3% alors que la part de la population couverte par le RSA est très faible (3,3%). Les contrastes entre régions ont augmenté : l'écart entre la région présentant la part la plus élevée (26,4% La Réunion) et celle présentant la part la plus faible (3,3% Corse) est passé de 22,5 points de pourcentage en 2016 à 23,2 en 2018.

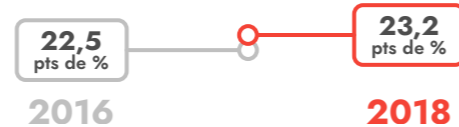
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

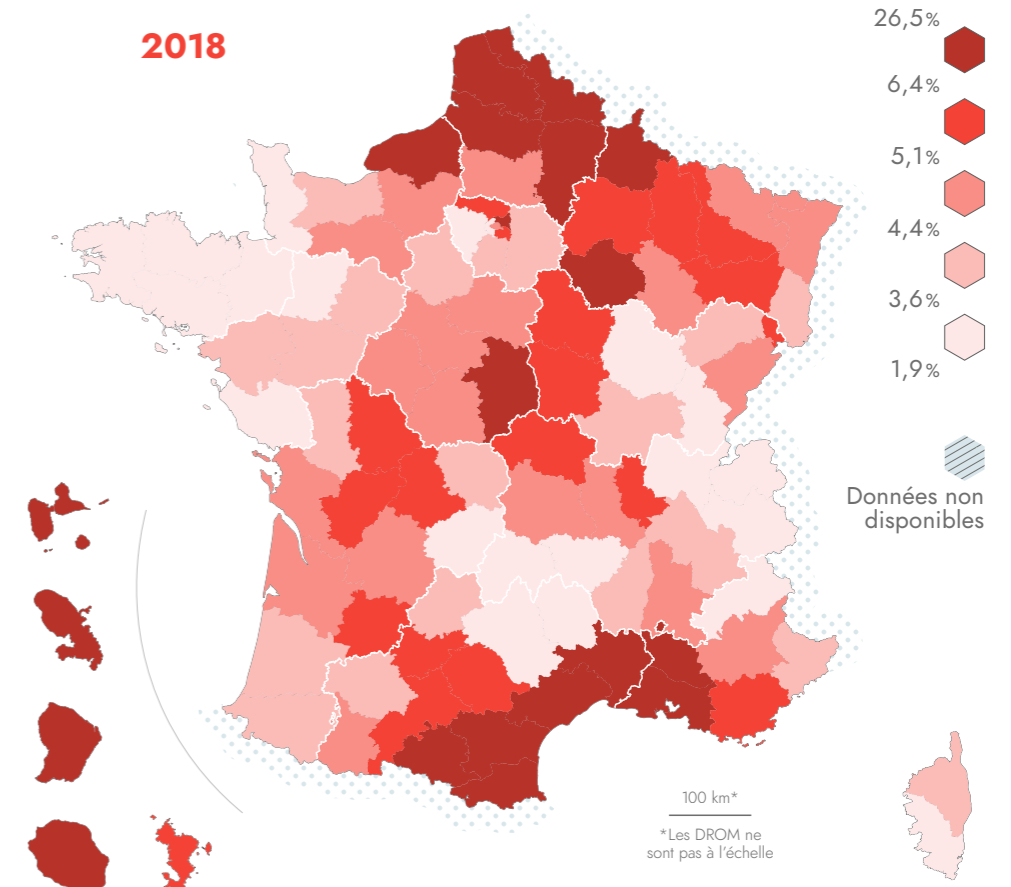


Les contrastes entre les départements

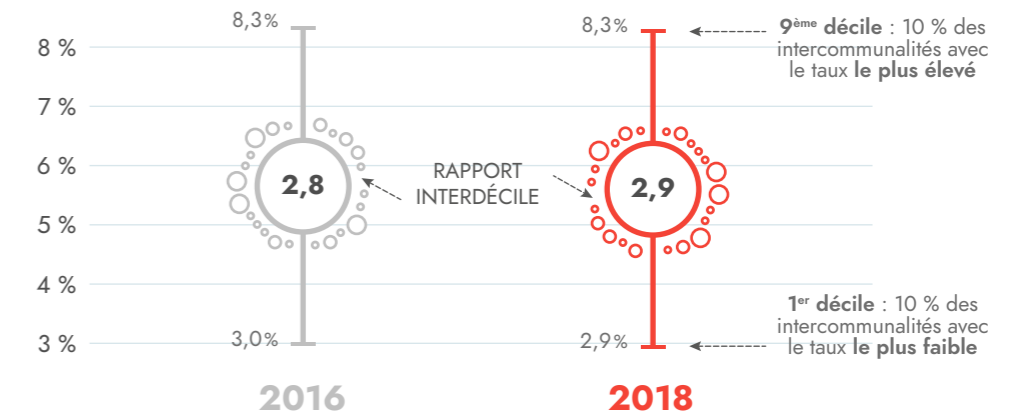
Dans un contexte de baisse de la part de la population couverte par le RSA en France entre 2016 et 2018, le rapport interdécile de cet indicateur a augmenté entre ces deux années. Les départements de métropole qui ont les parts de bénéficiaires les plus faibles (Jura, Corse-du-Sud, Corréze, Vendée...) ont en effet connu une baisse plus nette que les départements où cette part est importante (Hérault, Bouches-du-Rhône, Gard, Pas-de-Calais, Pyrénées-Orientales).

Sources : CNAF - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES DÉPARTEMENTS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



NIVEAU DE VIE

Permettre à tous, dans tous les territoires, d'avoir un niveau de vie satisfaisant, notamment en résorbant la précarité

Revenu médian disponible par unité de consommation

La médiane du revenu disponible par unité de consommation indique le niveau de vie médian des populations d'un territoire, en prenant en compte les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Un « rattrapage » à l'œuvre dans les territoires les plus pauvres

Les contrastes entre régions

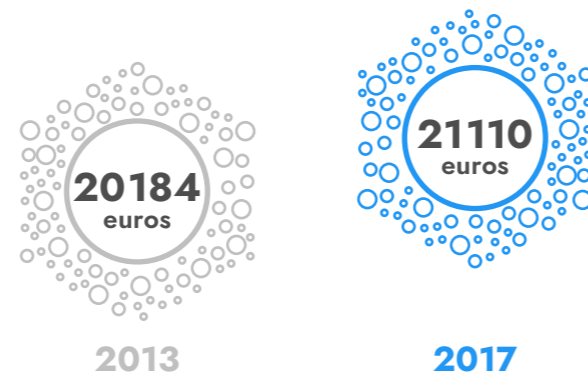
Entre la région métropolitaine où la population a le revenu disponible médian par unité de consommation le plus élevé (Île-de-France, 23 230€ en 2017) et celle où il est le plus faible (Hauts-de-France, 19 520€ en métropole), il existe un écart de plus de 3 710€. À l'échelle de la France métropolitaine, ce revenu a augmenté en moyenne de 1,1% par an entre 2013 et 2017, passant de 20 184€ à 21 110€. Cette hausse a bénéficié à toutes les régions, mais à des rythmes différents. Les régions où les populations sont les plus pauvres (Hauts-de-France, Corse, Normandie) ont vu leur revenu disponible médian croître davantage que certaines des régions où le revenu médian est le plus élevé (Île-de-France, Bretagne). Aussi, les disparités de revenus entre les régions ont eu tendance à légèrement se réduire entre 2013 et 2017.

Les contrastes entre intercommunalités

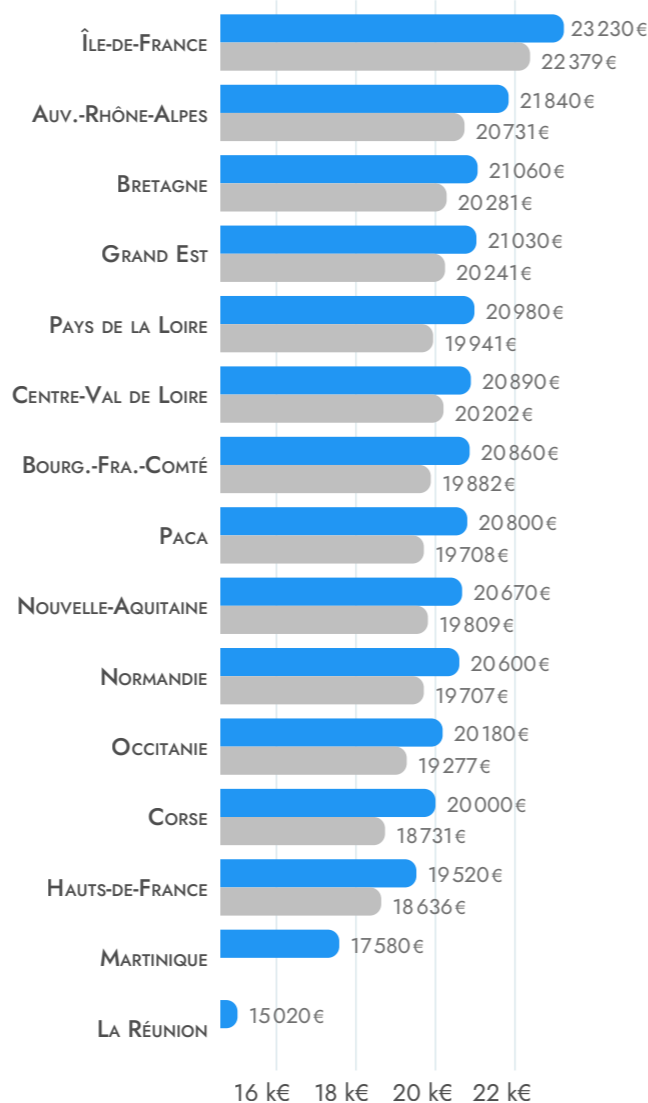
Les intercommunalités présentant le revenu médian par unité de consommation le plus élevé sont situées dans les grandes villes, notamment les métropoles et le périurbain proche du fait de la présence importante de cadres. Les intercommunalités du transfrontalier luxembourgeois, allemand ou suisse bénéficient aussi d'un revenu disponible qui peut être très élevé (36 500€ pour la communauté de commune du genevois). Le littoral résidentiel ou les territoires de vignoble (Champagne, Bourgogne) présentent aussi des niveaux de vie favorables. À l'inverse, les territoires du nord de la France ou de l'ancienne région Languedoc-Roussillon, du fait de la prégnance du chômage, connaissent les revenus disponibles les plus bas par unité de consommation. Les salaires faibles se rajoutent comme raison pour les territoires ruraux : par exemple en Creuse, dans le centre de la Bretagne ou dans les Pyrénées.

La réduction des disparités, bien que moins nette que celle entre régions, est également présente : le rapport des déciles est passé de 1,3 à 1,2 au cours

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



de cette période. Les 10% des EPCI où le revenu disponible médian est le plus élevé ont vu ce dernier croître en moyenne de 1,1% par an, contre 1,2% pour les zones les plus pauvres. Par exemple, la progression du revenu disponible médian a été supérieure à 2,1% dans l'intercommunalité de Agly Fenouillèdes (Pyrénées-Orientales) qui est la plus pauvre de France contre une progression inférieure à 0,6% dans la CA Versailles Grand Parc ou le CC Cœur d'Yvelines, parmi les intercommunalités les plus riches.

Les défis

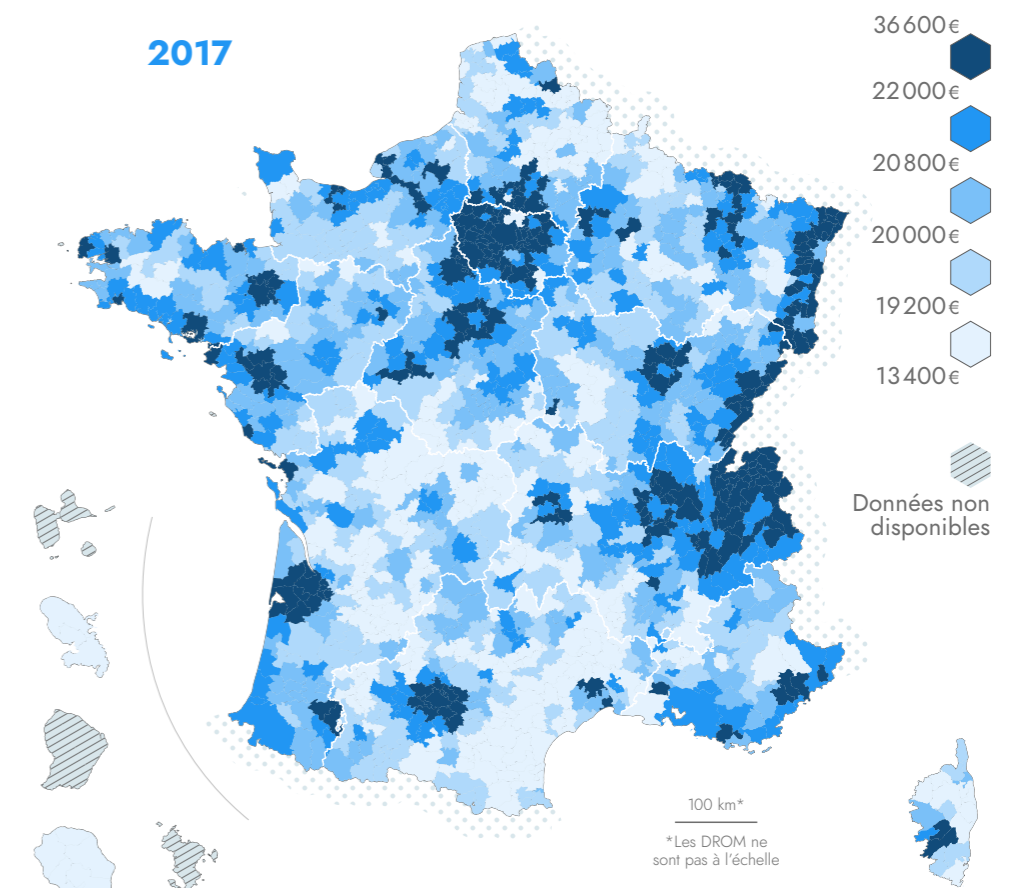
Les défis à venir se situent principalement à des échelles plus fines : c'est en effet au cœur des villes que se trouvent les inégalités les plus nettes, les populations très riches y côtoyant les populations très pauvres. C'est à ce défi de réduction des inégalités entre quartiers en difficulté et autres quartiers des mêmes agglomérations que s'attaque la politique de la ville, en mobilisant à la fois les politiques de droit commun et des dispositifs spécifiques.

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

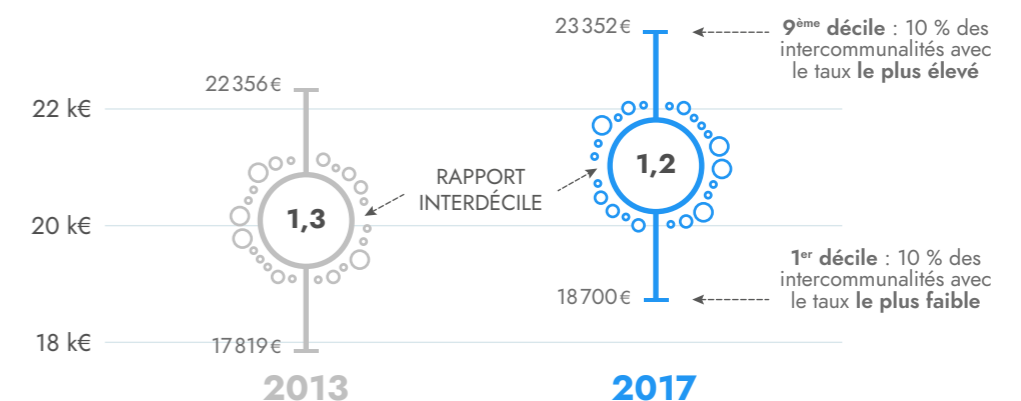
Dans les QPV de métropole, le taux de pauvreté est presque trois fois plus élevé qu'en moyenne en France métropolitaine.

Sources : Insee FiLoSoFi - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



REVENU

Réduire les inégalités de revenus entre les territoires et au sein des territoires

Risque ressenti de devenir pauvre

Le risque ressenti de devenir pauvre est un des indicateurs mesurant la confiance qu'ont les Français de 18 ans et plus dans leur avenir personnel. Il complète les données objectives de revenu disponible. Cette donnée provient du baromètre 2018 de la Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère des Solidarités et de la Santé qui s'appuie sur une enquête en face-à-face.

La crainte de devenir pauvre est plus fréquente dans les territoires où la population est effectivement plus pauvre





En 2018, un peu plus de la moitié des Français de 18 ans et plus considèrent qu'ils ne courent pas de risque de devenir pauvre dans les cinq prochaines années. Cette part est en fort recul après s'être renforcée au cours des quatre années précédentes, passant de 58 % à 63 % entre 2014 et 2017, avec cependant quelques fluctuations d'une année à l'autre. Dans le même temps, les personnes craignant de devenir plus pauvres sont proportionnellement moins nombreuses : elles représentaient 32 % de la population en 2014, 23 % en 2017 et 22 % en 2018. La part des personnes se considérant déjà comme pauvres a augmenté en 2015.

On peut noter que les données 2018 du baromètre de la DREES ont été collectées du 15 octobre au 1^{er} décembre 2018, dans un contexte marqué par le début du mouvement des Gilets Jaunes et des projets de réformes touchant la fiscalité (basculer des cotisations sociales vers la CSG) et les prestations sociales (refonte du système de retraite, réforme de l'assurance-chômage, nouveau mode de calcul des allocations logement...). Les autres questions de ce baromètre montrent d'ailleurs un plus grand pessimisme des Français sur leur situation personnelle, notamment pour les ouvriers et les retraités.

Les contrastes entre régions

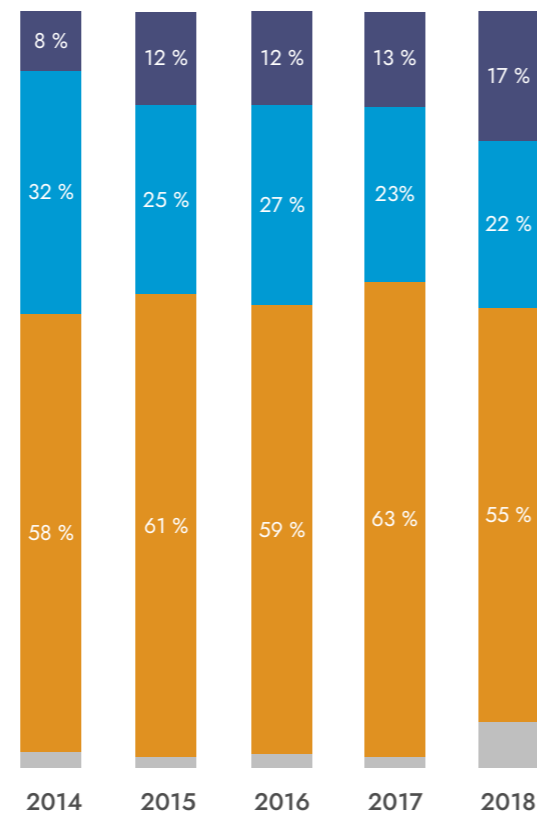
L'ancienne région Nord-Pas-de-Calais a une part maximale de personnes craignant de devenir pauvres ou pensant l'être déjà (47%), pour un taux de pauvreté élevé à 19%. À l'opposé, l'Ouest (Pays de la Loire, Bretagne et ancienne région Poitou-Charentes) connaît une faible part en lien avec le plus faible taux de pauvreté. Trois autres grands ensembles se dégagent : l'Île-de-France a un profil atypique, avec une faible part de personnes craignant de devenir pauvres ou pensant l'être déjà (30%) malgré un taux de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale ; la région Méditerranée (anciennes régions du Languedoc-Roussillon, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse) présente un fort taux de pauvreté mais une part de personnes craignant de devenir pauvre ou pensant l'être déjà, se situant dans la moyenne nationale et en recul important de 5 points de pourcentage en 2018 ; les autres régions ont un profil moyen pour les deux critères. La crainte de devenir pauvre ou le sentiment de l'être déjà sont donc liés aux taux de pauvreté, phénomène qu'il faut nuancer toutefois car deux régions se distinguent nettement et le lien était plus fort les années passées.

« Et vous, personnellement, pensez-vous qu'il y ait un risque que vous deveniez pauvre dans les cinq prochaines années ? »

-  Je me considère déjà comme pauvre
-  Oui, plutôt
-  Non, plutôt pas
-  Je ne sais pas

EN FRANCE

Évolution du ressenti



doc-Roussillon, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse) présente un fort taux de pauvreté mais une part de personnes craignant de devenir pauvre ou pensant l'être déjà, se situant dans la moyenne nationale et en recul important de 5 points de pourcentage en 2018 ; les autres régions ont un profil moyen pour les deux critères. La crainte de devenir pauvre ou le sentiment de l'être déjà sont donc liés aux taux de pauvreté, phénomène qu'il faut nuancer toutefois car deux régions se distinguent nettement et le lien était plus fort les années passées.

Les contrastes entre types de territoires

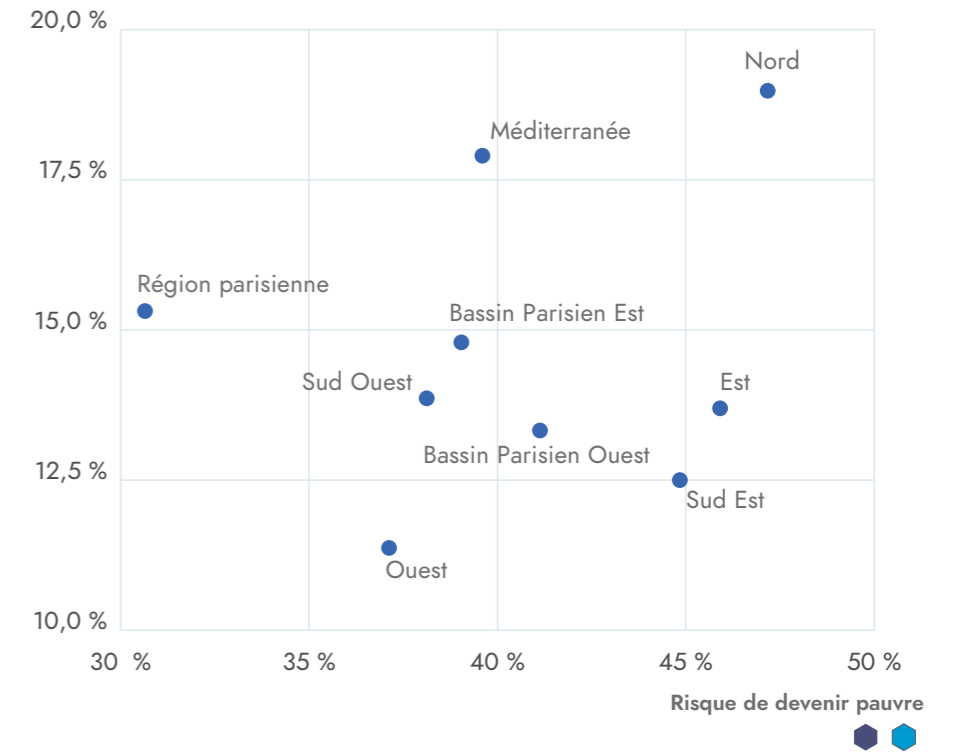
La part des Français de 18 ans et plus craignant de devenir pauvres dans les cinq ans ou pensant l'être déjà est maximale dans les unités urbaines de taille moyenne, de 20 000 à 99 999 habitants en 2018 comme en 2017 mais en enregistrant en plus une forte progression. Désormais, la moitié des habitants de ce type de territoire partage cette crainte. Dans les communes de moins de 20 000 habitants et les communes rurales, elle a progressé mais moins nettement et retrouve des niveaux proches des années 2015/2016. L'agglomération parisienne est le seul territoire où ces sentiments régressent, mais avec un taux d'absence de réponse à la question assez élevé.

Sources : Baromètre DREES - Réalisation : ANCT padt 2020

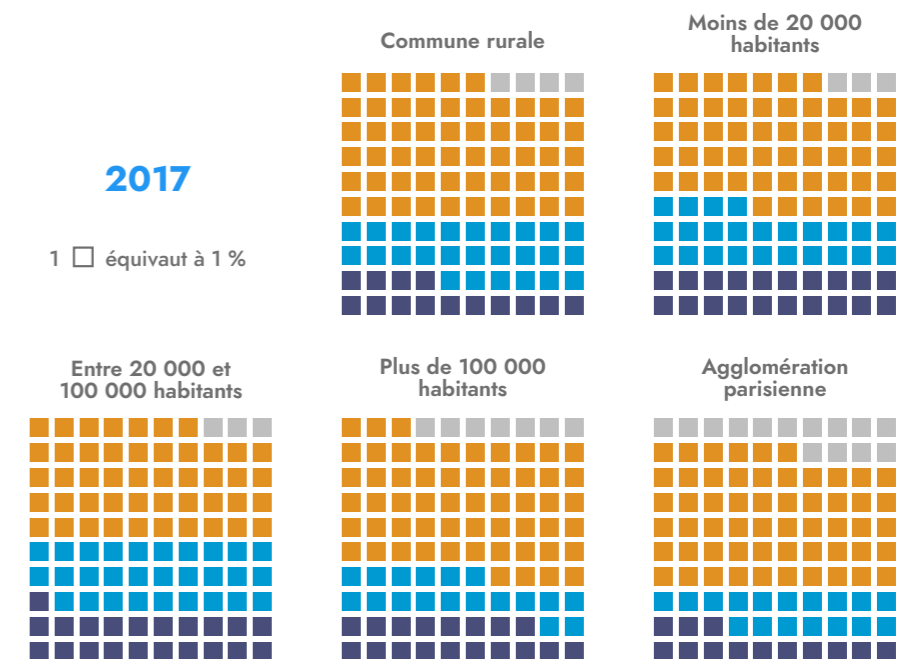
DANS LES GRANDS TERRITOIRES

Croisement approche ressenti / approche objectivée

Taux de pauvreté (2017)



PAR TYPE D'HABITAT



SANTÉ

Permettre à tous, dans tous les territoires, de disposer des mêmes chances de vivre en bonne santé

Taux de mortalité prématurée entre 0 et 64 ans

Le taux de mortalité prématurée correspond au taux de mortalité (nombre de décès pour 1 000 habitants) de la population âgée de moins de 65 ans, calculé dans chaque département ou région comme si la structure par âge de leur population était la même qu'à l'échelle nationale.

Une mortalité prématurée plus fréquente dans le nord de la France et dans certains DROM

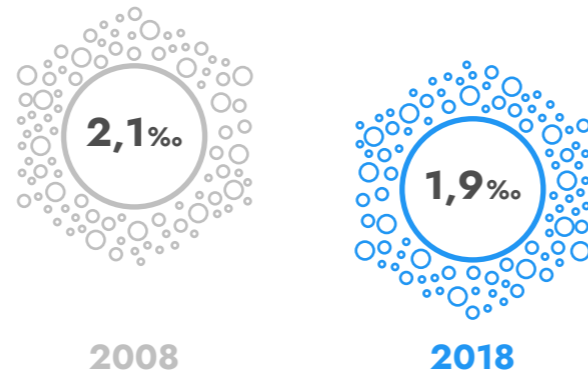
Les contrastes entre régions

Avec une espérance de vie parmi les plus élevées d'Europe, les Français sont globalement jugés en bonne santé dans les comparaisons internationales. Cependant, lorsque l'on considère le taux de mortalité prématurée, la France se trouve nettement moins bien classée par rapport à certains de ses voisins européens. Sur le territoire français, cet indicateur traduit des inégalités sociales et territoriales de santé très marquées. C'est en Île-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Corse que la population a le moins de risque de mourir prématurément. Ce risque est sensiblement plus élevé à Mayotte, en Normandie et dans les Hauts-de-France. Partout, les taux ont diminué entre 2008 et 2018, avec une baisse particulièrement remarquable en Guyane et à la Réunion. Les écarts entre régions ont légèrement diminué.

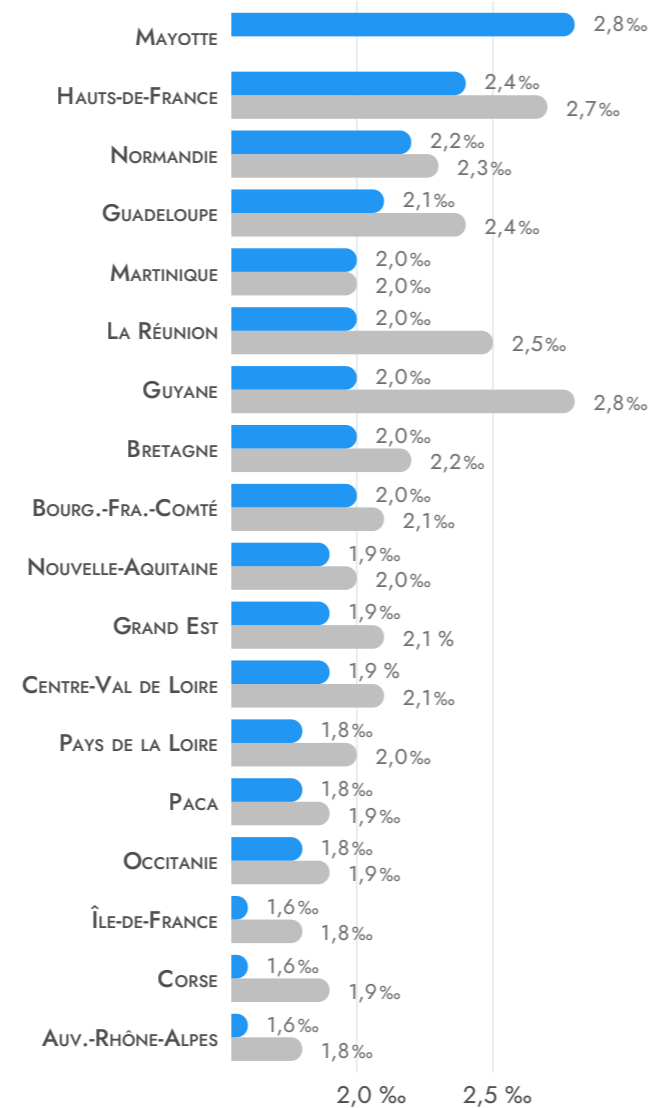
Les contrastes entre départements

Les départements qui affichent les taux de mortalité prématurée les plus élevés sont plus fréquents sur une grande partie nord du territoire français, à commencer par un grand ensemble assez homogène de départements centrés sur la région Hauts-de-France : le Pas-de-Calais, le Nord, la Seine-Maritime, la Somme, l'Aisne, les Ardennes et la Meuse. La mortalité des moins de 65 ans est aussi très élevée dans les départements situés aux limites des régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine : comme la Nièvre, le Cher ou l'Allier. C'est aussi le cas de départements de Bretagne, avec le Finistère et les Côtes d'Armor, et plus au sud, la Charente-Maritime. Enfin, dans les départements d'Outre-mer la situation s'est nettement améliorée de la moyenne nationale, hormis pour Mayotte qui est avec la Nièvre le département avec le taux le plus élevé.

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

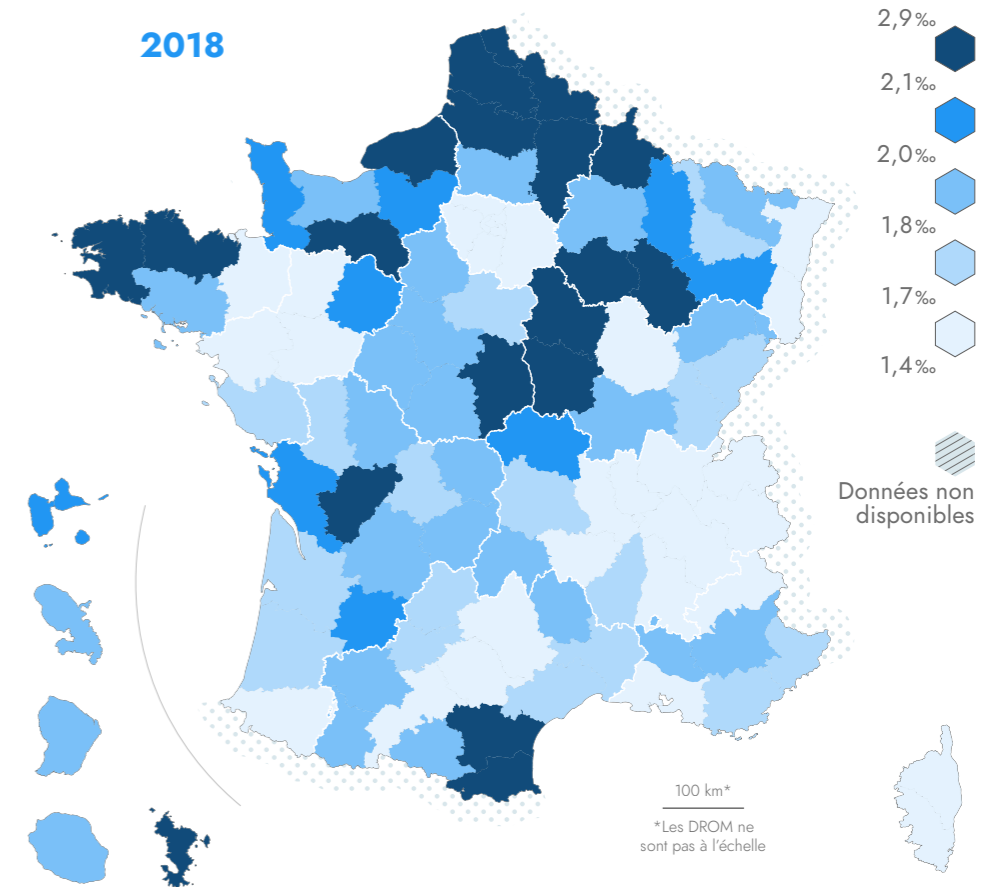


À l'inverse, en Île-de-France, et dans les départements de la moitié sud de la France, la mortalité prématurée est moins fréquente.

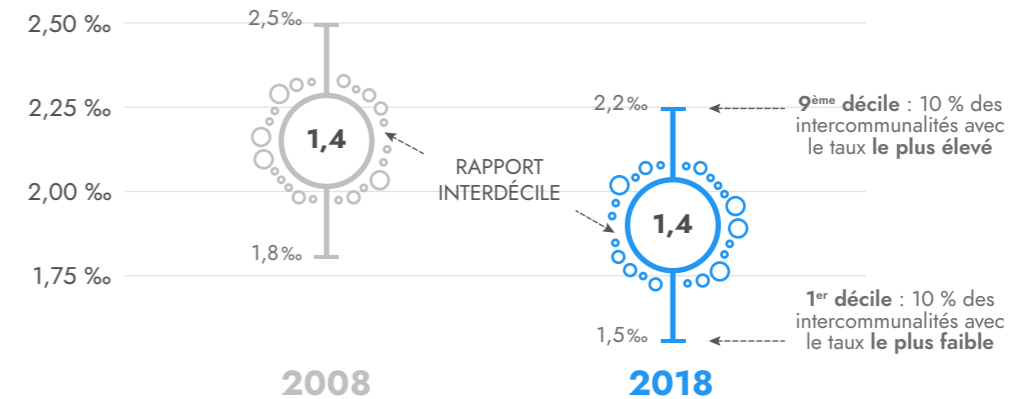
Presque tous les départements ont bénéficié de la baisse des 10 dernières années, et plus particulièrement ceux qui avaient les indicateurs les plus élevés : le Nord, le Pas-de-Calais ou les Côtes-d'Armor ont vu leur taux de mortalité prématurée baisser de plus de 0,3 point. La Nièvre en revanche a connu une hausse de 0,3 point de son indicateur alors qu'il était déjà élevé.

Sources : Insee État civil - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES DÉPARTEMENTS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



INSERTION DES JEUNES

Améliorer l'accès à la formation et à l'emploi pour une meilleure inclusion sociale

Part des 15-24 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation

Cet indicateur est le rapport de la population des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur sur l'ensemble de la population des 15-24 ans. La part de ces jeunes en dehors de tout parcours scolaire ou professionnel est un indicateur de synthèse essentiel pour apprécier les difficultés d'insertion de la jeunesse dans la société et l'émergence de situation de précarité.

Des problèmes d'insertion des jeunes concernent particulièrement les DROM, les Hauts-de-France et le littoral méditerranéen

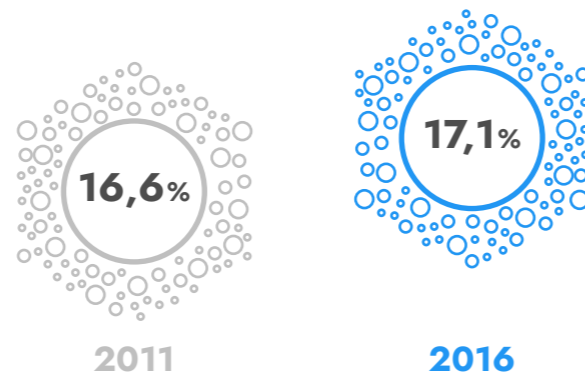
Les contrastes entre régions

La part des jeunes NEET était de 17,1% en 2016 soit 0,5 point de plus qu'en 2011 et 2 points de plus qu'en 2009. Dans les régions d'outre-mer, c'est plus d'un jeune de 15 à 24 ans sur 4 qui est dans cette situation avec un maximum observé en Guyane, où 38,6% des jeunes ne sont pas insérés, proportion en forte progression (+4,1 points) alors qu'elle diminue dans les trois autres régions d'outre-mer. En France métropolitaine, la région des Hauts-de-France, fortement touchée par la désindustrialisation et le chômage, compte 1 jeune sur 5 non inséré. La région PACA et la Corse figurent également parmi les régions les plus touchées par le phénomène. À l'inverse, les régions Bretagne, Pays de la Loire et Île-de-France parviennent mieux à insérer les jeunes, qui sont moins de 15% à être ni en emploi, ni en études, ni en formation. Entre 2011 et 2016, la part des jeunes non insérés a cependant augmenté de façon significative dans ces trois régions.

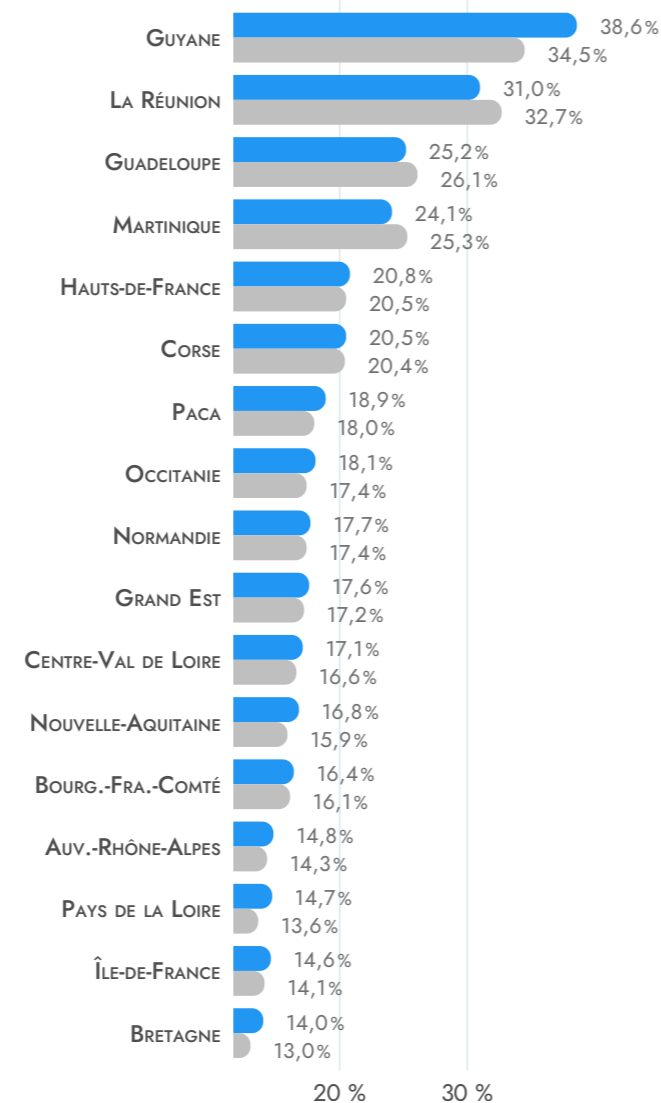
Les contrastes entre intercommunalités

À l'échelle des intercommunalités, le phénomène est particulièrement marqué dans l'ancien bassin minier du nord de la France et dans la partie nord de l'Aisne. Le long du littoral méditerranéen, la situation apparaît particulièrement préoccupante dans les intercommunalités du golfe du Lion dans un contexte de forte pression démographique : autour de Perpignan plus de quart des jeunes ne sont pas insérés. En Corse, la part des jeunes non insérés est élevée, sauf autour de la ville universitaire de Corte. Le centre de la France, en déprise démographique depuis les années 1960, peine également à insérer les jeunes, de même que les intercommunalités situées le long de la Garonne, entre Bordeaux et Toulouse. La situation est beaucoup plus favorable dans les intercommunalités situées autour de Rennes et Nantes, dans le Doubs, à la frontière avec la Suisse, dans les Alpes ainsi que dans les territoires peu denses du sud du Massif central.

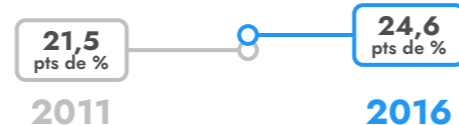
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



Dans une situation d'augmentation générale de la part des jeunes non insérés, on assiste cependant à une réduction des écarts entre les intercommunalités avec un rapport interdécile passé de 1,98 en 2011 à 1,94 en 2016.

Les contrastes entre types de territoires

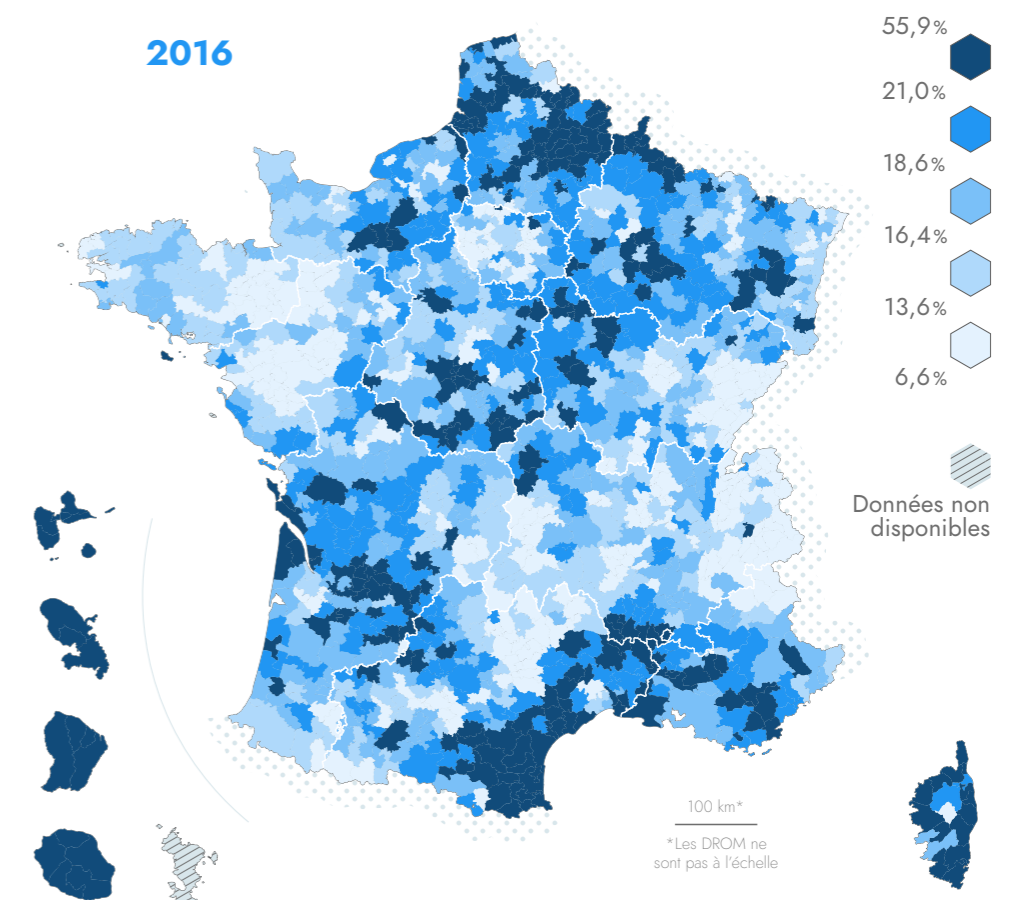
C'est dans les espaces de densité intermédiaire que la part de jeunes non insérés est la plus forte (près d'un jeune sur 5) notamment dans le nord de la France, sur le littoral méditerranéen et plus ponctuellement dans quelques villes petites ou moyennes (par exemple les intercommunalités de Châteauroux, Chalon, Le Creusot, Montélimar ou bien encore autour de Toulouse, celles de Castres, Pamiers, Saint-Gaudens et Montauban). Les autres types de territoires ont une part de jeunes non insérés autour de 16%, en forte progression pour les EPCI peu denses.

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

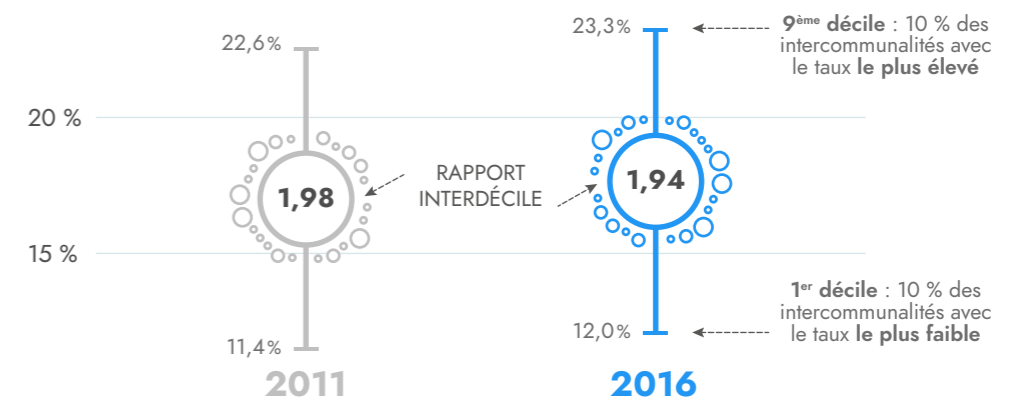
Dans les QPV de métropole, la part des jeunes non insérés est deux fois plus élevée qu'en moyenne en France métropolitaine.

Sources : Insee RP - IGN
Réalisation : ANCT pdt 2020

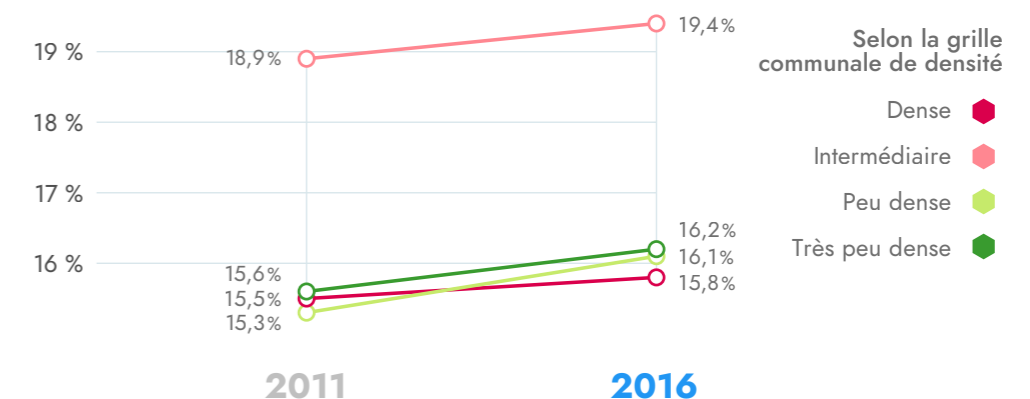
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



INSERTION DES JEUNES

Améliorer l'accès à la formation et à l'emploi pour une meilleure inclusion sociale

Part des jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire en Europe

L'indicateur est la part des jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément le système d'éducation et de formation, jeunes n'ayant pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire et ne poursuivant ni études ni formations complémentaires. Cet indicateur constitue une base importante pour mesurer le décrochage scolaire.

Des contrastes inter-régionaux plus marqués en France que dans les autres pays européens

Les contrastes entre pays européens

En France, 8,9% des 18 à 24 ans sont en situation de décrochage scolaire en 2018, c'est-à-dire sortis prématurément du système scolaire en n'ayant pas dépassé le premier cycle de l'enseignement secondaire (équivalent du collège en France). Ce taux, inférieur à la moyenne européenne, est en diminution de 3,8 points sur dix ans. Il était égal à 11,8% en 2008.

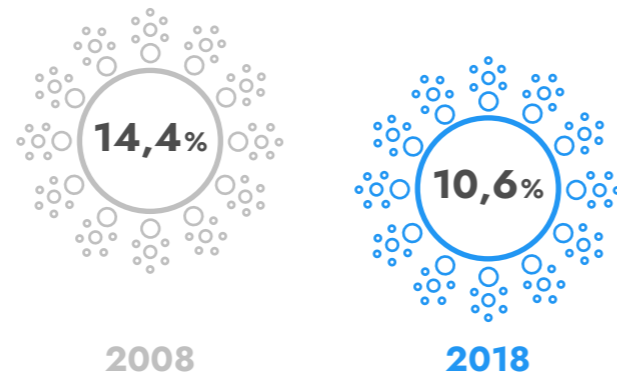
Dans la quasi-totalité des pays européens, la part des décrocheurs scolaires a significativement régressé. Pour l'ensemble des pays européens, ce taux est passé de 14,4% en 2008 à 10,6% en 2018. C'est dans les pays les plus au sud (Portugal, Espagne, Malte, Grèce, Italie) que cette baisse a été la plus marquée, de plus de 9 points de pourcentage.

Malgré cette évolution, les écarts entre pays européens restent très importants. Dans certains pays du Sud (Espagne et Italie) et de l'Est (Roumanie, Bulgarie), les taux nationaux sont nettement au-dessus de la moyenne communautaire et peuvent dépasser les 15%.

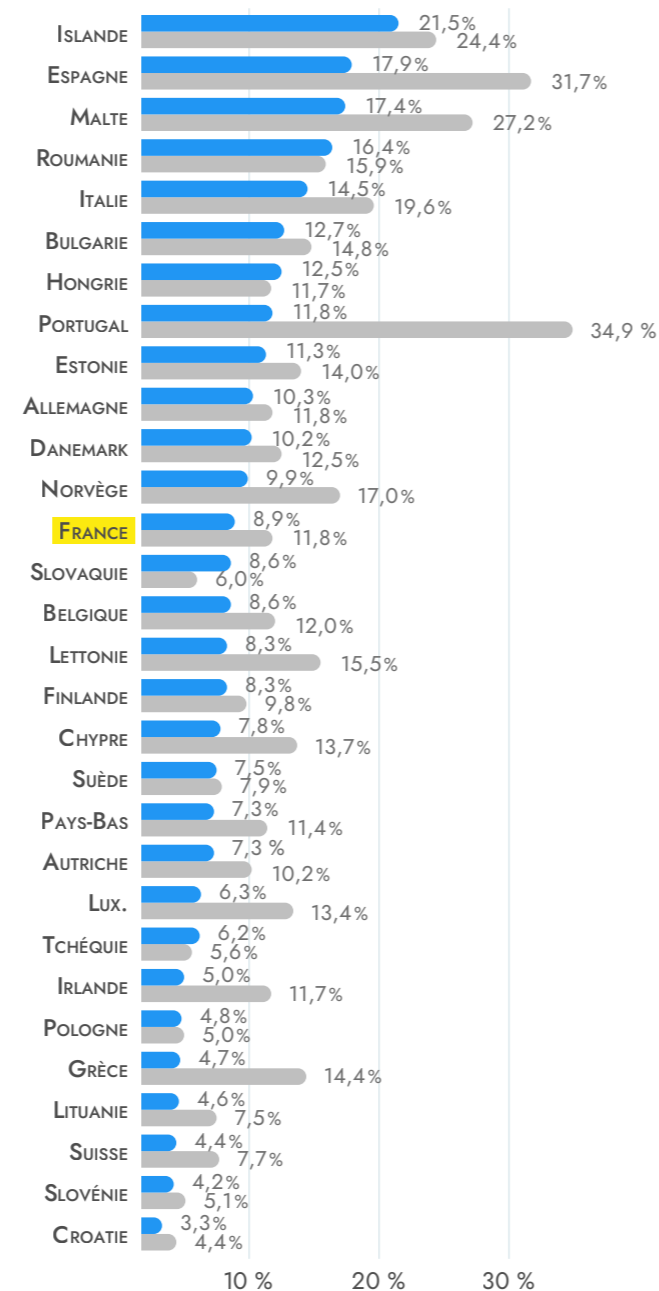
Les contrastes entre régions européennes (NUTS 2)

À l'échelle européenne, au-delà des contrastes entre pays du Nord et du Sud, il est intéressant de souligner que les régions capitales ne sont pas systématiquement celles enregistrant les taux de décrocheurs scolaires les plus faibles (malgré les infrastructures de formation et de soutien à l'éducation qu'elles peuvent offrir). Ce constat se vérifie une nouvelle fois dans les pays les plus au Sud, mais également en Allemagne où la part des jeunes de 18-24 ans sortis prématurément du système scolaire est deux fois plus importante à Berlin (13,6% en 2018) qu'autour de certaines villes de Bavière ou du Bade-Wurtemberg. Il en est de même avec Madrid et le Pais Vasco. En France métropolitaine, les régions les plus concernées par ces difficultés se situent dans le quart nord-est (ancienne région Picardie, Champagne-Ardenne, Franche-Comté) et le quart sud-est du pays (Languedoc-Roussillon, PACA).

DANS L'UNION EUROPÉENNE (UE)



DANS LES PAYS EUROPÉENS



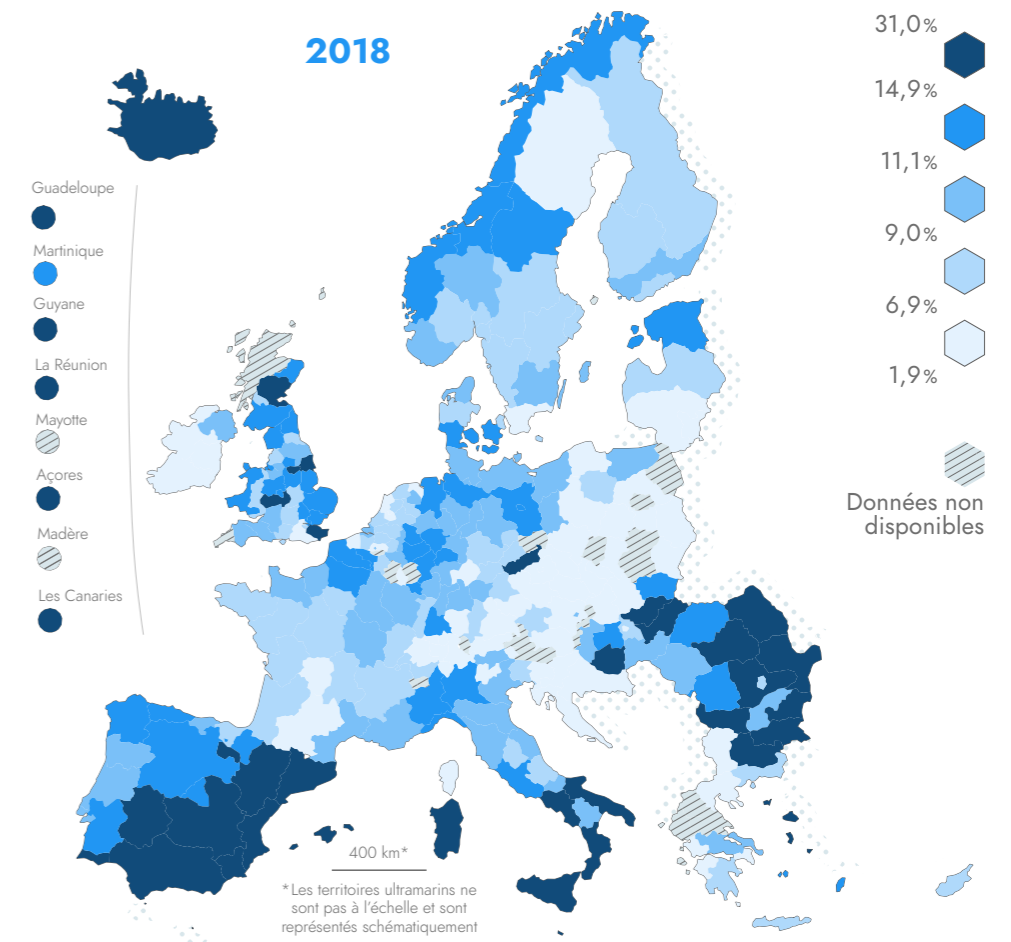
Ainsi en Picardie et PACA, ce taux de jeunes sortis prématurément du système scolaire est proche des 11%, soit un peu au-dessus de la moyenne européenne (10,6%). Dans les DROM, cette part est quasi-systématiquement supérieure à 15%.

Les contrastes inter-régionaux, une spécificité française

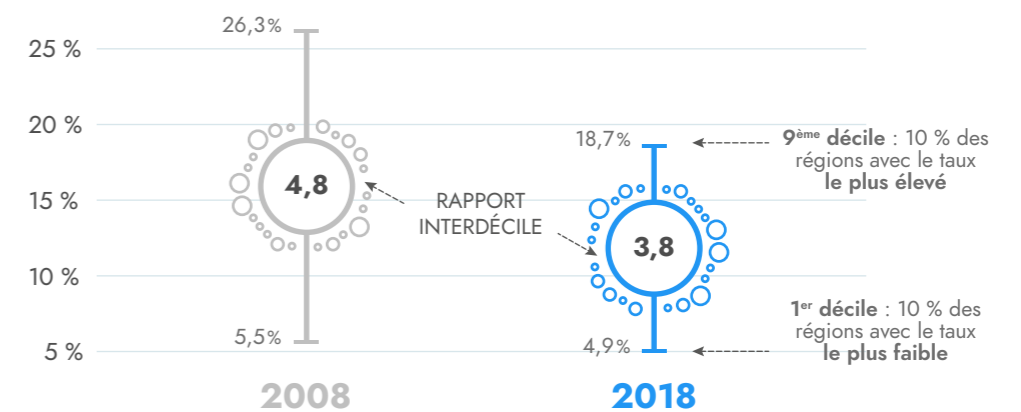
La situation de ces régions d'outre-mer interpelle à double titre. D'une part, elles figurent, aux côtés des régions du Sud de l'Europe, parmi celles rencontrant le plus de difficultés dans la prise en charge des jeunes dans un parcours de formation. D'autre part, et c'est une spécificité française, elles s'inscrivent dans un contexte de très fortes inégalités. En effet, la France est le pays d'Europe où les différences inter-régionales en matière de décrochage scolaire sont les plus élevées du continent. Entre l'ancienne région Limousin enregistrant le plus faible taux de jeunes sortis prématurément du système scolaire (3,4% en 2018) et celle enregistrant le plus fort taux (Guyane : 31%), l'écart est de plus de 27 points. Même en excluant les DROM, la situation reste préoccupante. Entre l'ancienne région Limousin et la Picardie (14,6%), l'écart est de près de 8 points, soit une différence très largement supérieure à celle observée dans les pays d'Europe du Nord.

Source : Eurostat
Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES RÉGIONS EUROPÉENNES



Évolution des disparités entre les régions européennes



QUALITÉ DU LOGEMENT

Améliorer les conditions de vie de la population, en permettant à chaque ménage de disposer d'un logement adapté

Taux de sur-occupation des résidences principales

Le taux de logements en situation de sur-occupation, une des formes du mal-logement, renseigne globalement sur la qualité de vie dans les logements. Selon l'Insee, un logement est sur-occupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à une « occupation normale », fondée sur le nombre de pièces nécessaires au ménage. Les logements d'une pièce sont considérés comme sur-occupés. Pour limiter ce biais, l'indicateur présenté ici exclut du calcul les studios occupés par 1 ou 2 personnes.

Une sur-occupation des logements très fréquente en Île-de-France et dans les DROM

Les contrastes entre régions

Près de 4,5% des résidences principales de France sont sur-occupées. Ces situations de mal-logement sont particulièrement fréquentes dans les régions où le marché du logement est le plus cher : l'Île-de-France (11,3% des résidences principales), et dans une moindre mesure la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,7%). Les DROM présentent également des taux de sur-occupation particulièrement élevés : près d'une résidence principale sur dix y est sur-occupée malgré une nette amélioration sur cinq ans. En Guyane, région où la croissance démographique est en très vive progression, c'est presque le tiers (33,5%) des résidences principales qui sont concernées. À l'inverse, les régions de l'Ouest de la France, malgré leur attractivité, parviennent globalement à contenir les difficultés de mal-logement. Les taux de sur-occupation sont ainsi particulièrement faibles en Bretagne (1,3%) ou en Pays de la Loire (1,6%). Sans tenir compte de la situation particulière de la Guyane, l'écart entre les régions ayant les données les

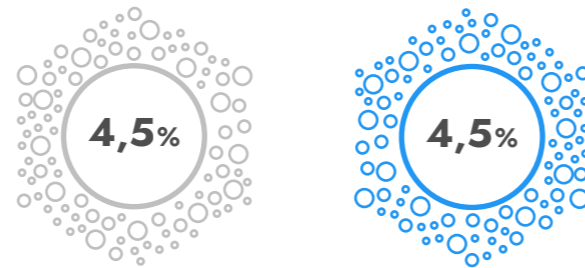
plus différentes passerait de 11,1 points de pourcentage en 2011 à 10 points en 2016.

Les contrastes entre intercommunalités

Au niveau plus fin des intercommunalités, on retrouve cette spécificité de la région parisienne et des territoires ultramarins, ainsi que de quelques territoires du sud méditerranéen. La sur-occupation des logements atteint ainsi des niveaux extrêmement élevés (plus d'une résidence principale sur deux) dans deux intercommunalités de Guyane, mais elle dépasse aussi un logement sur dix dans de nombreuses intercommunalités d'Île-de-France (Roissy-Pays de France, Métropole du Grand Paris, Creil Sud Oise...). Elle augmente d'ailleurs de près d'un demi-point dans la Métropole de la France, malgré leur attractivité, parviennent globalement à contenir les difficultés de mal-logement. Les taux de sur-occupation sont ainsi particulièrement faibles en Bretagne (1,3%) ou en Pays de la Loire (1,6%). Sans tenir compte de la situation particulière de la Guyane, l'écart entre les régions ayant les données les

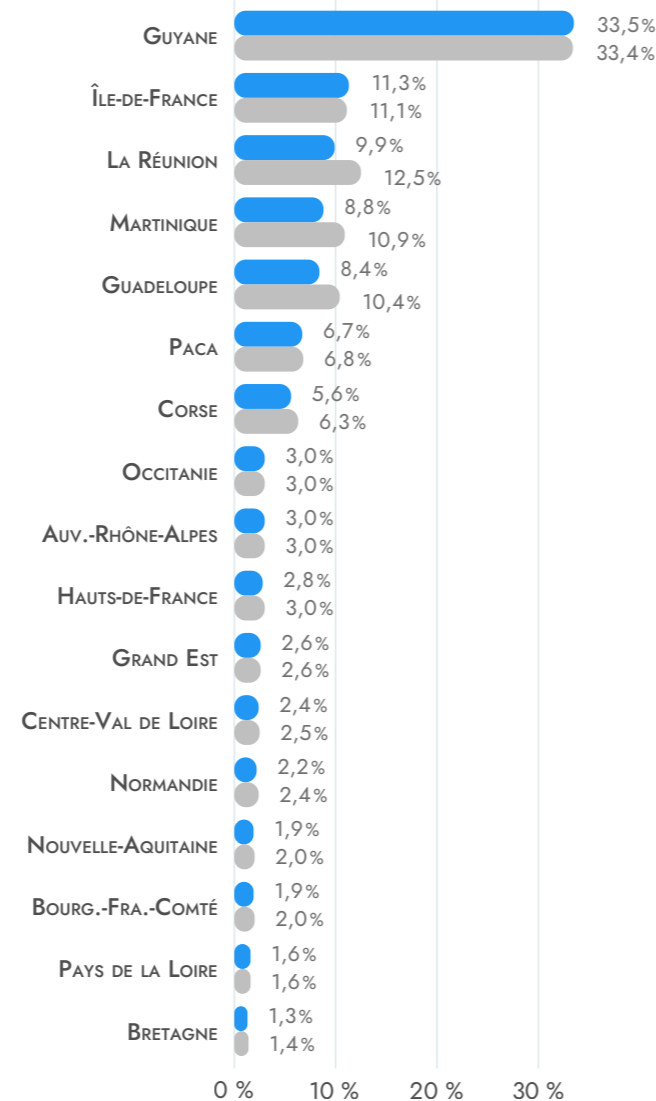
plus différentes passerait de 11,1 points de pourcentage en 2011 à 10 points en 2016. C'est particulièrement net quand on considère la grille

EN FRANCE

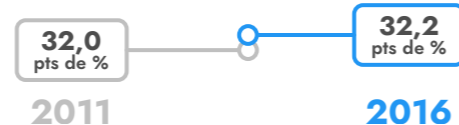


2011 2016

DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



communale de densité de l'INSEE : 8,2% pour les espaces denses, 1,4% pour les espaces très peu denses.

Les défis

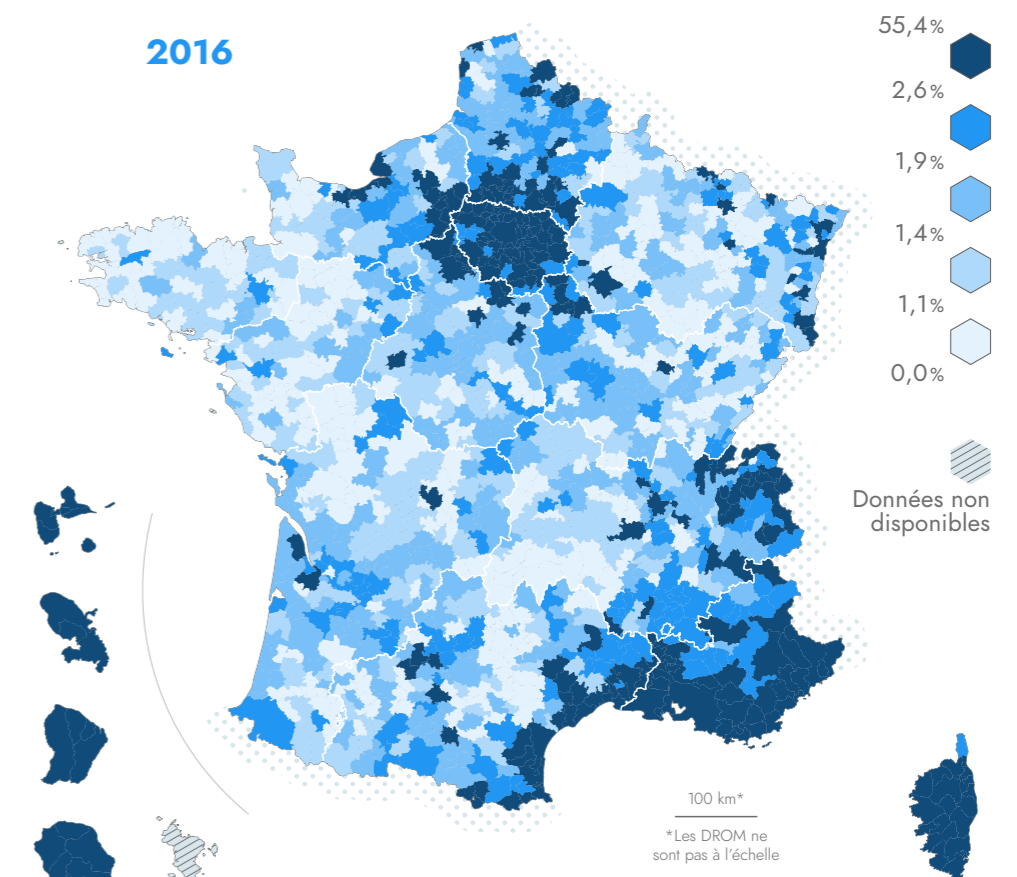
La sur-occupation des logements en outre-mer est associée, plus largement, à des problèmes cruciaux de mal-logement. La privation de confort est ainsi beaucoup plus fréquente dans les DROM qu'en métropole. En métropole, la problématique de la sur-occupation des logements est un problème spécifiquement urbain, et plus particulièrement francilien. Des montants excessifs des loyers dans le secteur libre, associés à une offre insuffisante dans le parc social, conduisent les ménages, et en particulier les plus défavorisés d'entre eux, à se loger dans des logements trop petits, ou à aller vivre loin des pôles d'emploi, dans les espaces périurbains, au prix de longs déplacements quotidiens.

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

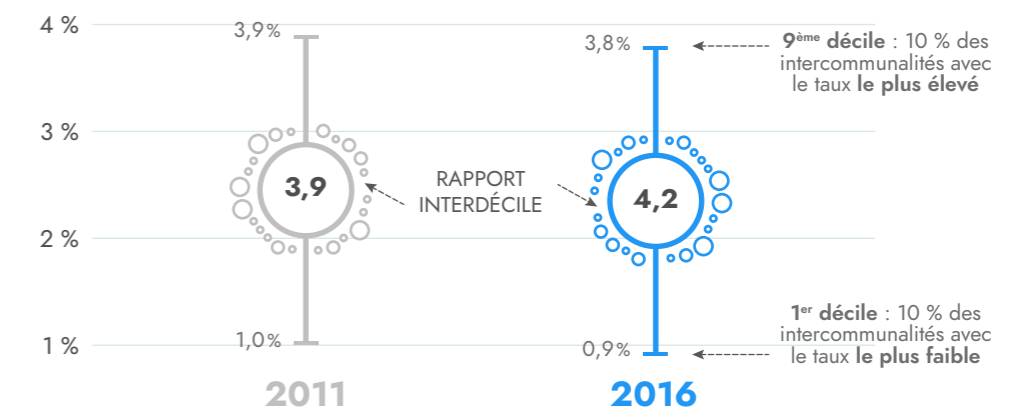
Dans les QPV de métropole, le taux de surpeuplement des logements est plus de deux fois plus élevé qu'en moyenne en France.

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

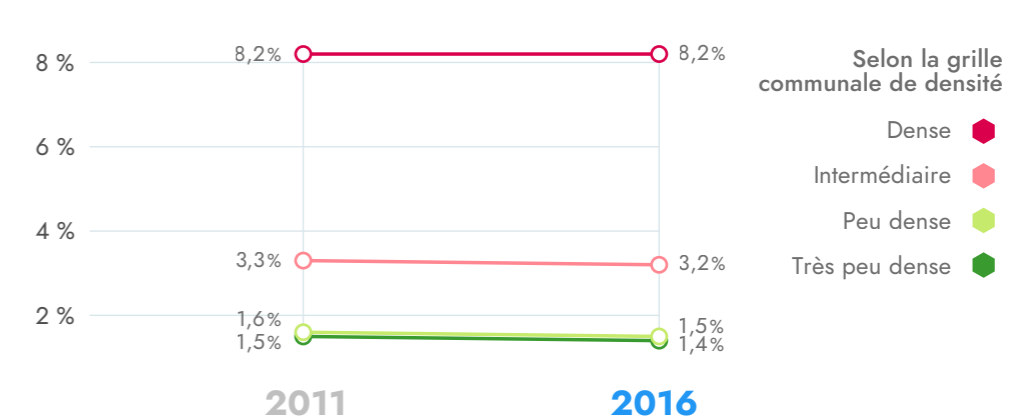
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



SÉCURITÉ

Assurer auprès de l'ensemble des populations et des territoires la meilleure protection possible des biens matériels

Nombre de cambriolages pour 1 000 logements

Le nombre de cambriolages pour 1 000 logements permet d'appréhender l'atteinte aux biens des particuliers et les répercussions locales de la délinquance en France. C'est un indicateur qui permet d'approcher indirectement le sentiment d'insécurité auquel il est assez largement corrélé. Il se distingue par sa fiabilité (taux de déclaration important dans le cas de cambriolages ayant abouti) et sa disponibilité sur l'ensemble du territoire national.

Une forte concentration des cambriolages de logements dans les territoires les plus fortement urbanisés

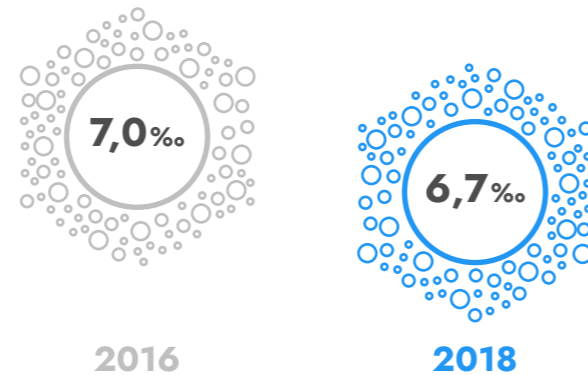
Les contrastes entre régions

Le nombre de cambriolages pour 1000 logements a baissé de 7 en 2016 à 6,7 en 2019. En France métropolitaine, les deux régions les plus touchées sont PACA et l'Île-de-France, avec près de 8,7 faits pour 1000 logements en 2017. Les régions Auvergne-Rhône Alpes, Occitanie et Hauts-de-France enregistrent également des ratios relativement élevés. La Métropole enregistrent également des ratios relativement élevés. Ces régions, qui accueillent les territoires les plus urbains et les plus denses du pays, se distinguent par des niveaux d'infraction nettement supérieurs à ceux des régions plus rurales, en particulier celles de l'ouest du pays. La Bretagne, les Pays de la Loire ainsi que la Normandie comptent parmi les territoires où ce type de délinquance semble le moins développé. La situation des régions d'Outre-Mer et en particulier de la Guyane doit ici être soulignée. Ce territoire enregistre des taux d'infraction plus de deux fois supérieurs à la moyenne nationale, la Guadeloupe et Mayotte ayant réussi à faire nettement baisser ce taux en quatre ans.

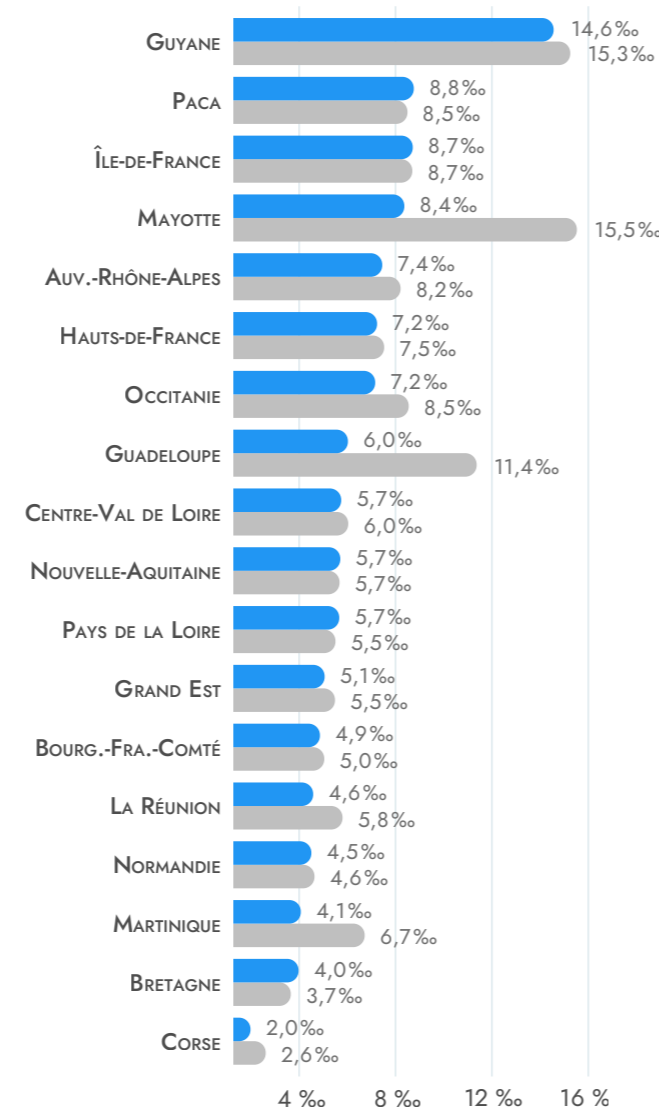
Les contrastes entre intercommunalités

Au sein des régions les plus concernées, on note de très forts contrastes entre les espaces les plus urbains et les autres. En Île-de-France, région nettement plus urbanisée que la moyenne, c'est la quasi-totalité du territoire qui est concernée par des taux de cambriolages importants. La Métropole du Grand Paris, avec 8,8 cambriolages pour 1000 logements, connaît un taux supérieur à la moyenne nationale et en progression de 0,5 point de pourcentage sur quatre ans. Les EPCI limitrophes à l'Est et au Nord ont des taux encore plus élevés atteignant souvent 11 cambriolages pour 1000 logements. En PACA et en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est la vallée du Rhône, les espaces littoraux et rétro-littoraux du pourtour méditerranéen ainsi que les espaces autour de Clermont-Ferrand qui sont les plus touchés. Dans les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, on retrouve les mêmes logiques le long de la vallée de la Garonne et du canal du Midi avec des niveaux de cambriolages nettement

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



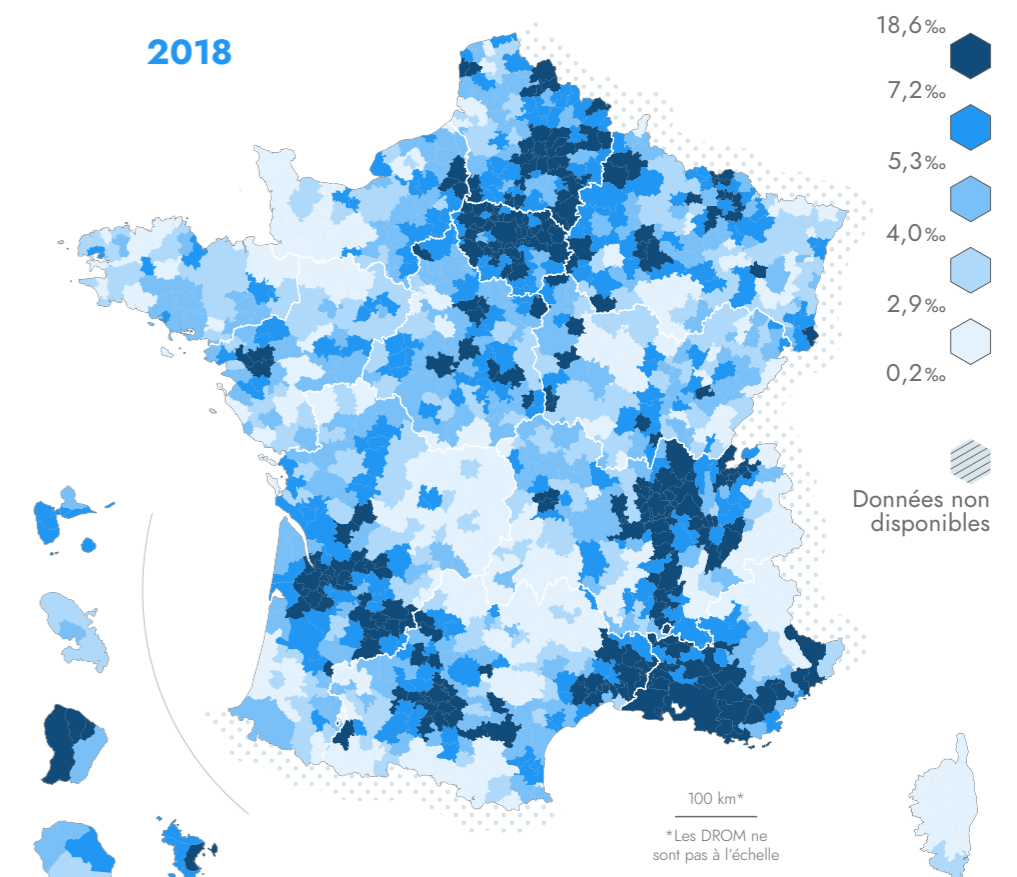
plus élevés que la moyenne nationale dans les agglomérations de Bordeaux et sa banlieue, Toulouse, Carcassonne, Castres-Mazamet et en remontant le littoral vers Montpellier. De manière générale, il semble que les cambriolages soient plus importants dans les grandes agglomérations du pourtour méditerranéen que dans les autres grandes agglomérations du pays. Enfin, cette échelle d'analyse permet d'observer la spécificité de certains espaces littoraux, ruraux ou frontaliers où le nombre de cambriolages plutôt élevé se combine à la présence de populations aux revenus élevés au regard de leur environnement immédiat. C'est en particulier le cas des zones de villégiatures (autour de Saint-Brieuc, de Lorient au Golfe du Morbihan), des régions de vignobles (Bordeaux, région champenoise) et surtout des zones frontalières de la Suisse et du Luxembourg. La baisse du taux de cambriolage a surtout touché les zones entre Bordeaux, Toulouse et Narbonne (-2 points de pourcentage) et une grande partie du Grand Est.

Les contrastes entre types de territoires

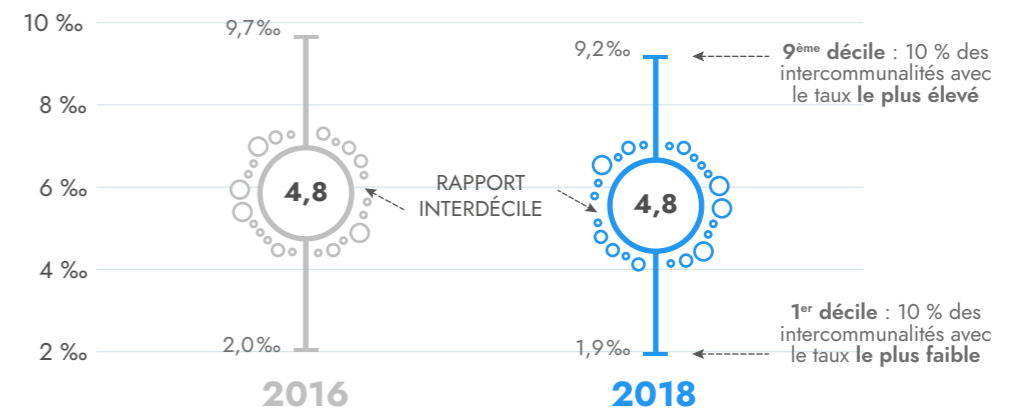
Les territoires les plus denses enregistrent près de 8,6 faits commis pour 1000 logements soit un niveau très nettement supérieur à celui de tous les autres types d'espaces. À l'inverse, les territoires les plus ruraux sont parmi les moins touchés de France (4 cambriolages pour 1000 logements), et ce malgré l'isolement qui caractérise une partie de leurs habitations (risque de cambriolage a priori accru).

Sources : SSM SI - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

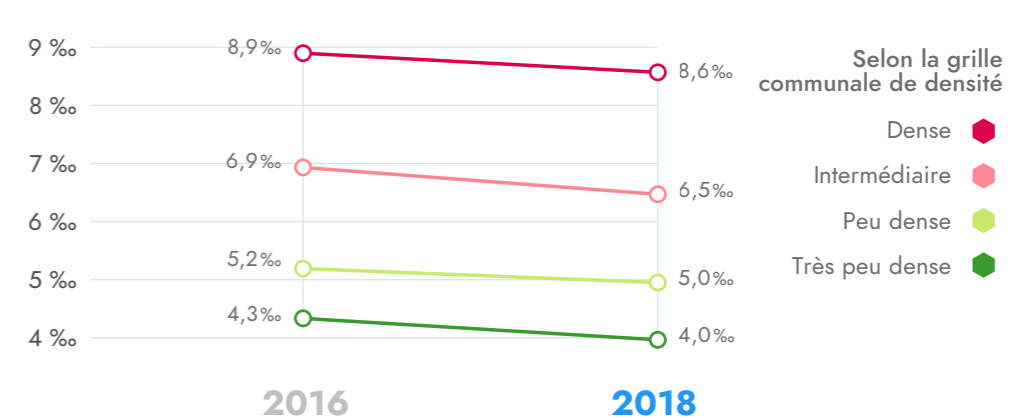
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



QUALITÉ DE VIE

Permettre à tous, dans tous les territoires, d'accéder à une offre de lecture publique satisfaisante

Surface utile (en m²) des établissements de lecture publique pour 1 000 habitants

La capacité d'accueil d'une bibliothèque peut être approchée par le rapport entre la surface utile des équipements de lecture publique (bibliothèques, points de lecture, etc...) et la population à laquelle elle est destinée. Cet indicateur permet ainsi de s'affranchir du nombre et de la taille des différents établissements sur un territoire, la surface utile des bibliothèques ou des points lecture pouvant fortement varier.

Note : les informations sont non disponibles ou jugées pas assez fiables pour certaines intercommunalités des départements du Cher, de la Côte-d'Or, de l'Eure, de la Moselle, pour les deux départements de Corse et les DROM.

Une capacité de l'offre de lecture publique plus faible dans le quart nord-est et le sud-ouest de la France

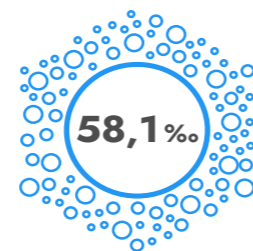
Les contrastes entre régions

Dans son enquête annuelle, l'Observatoire de la lecture publique recense 16 500 établissements de lecture dont 7 700 bibliothèques et 8 800 points d'accès aux livres. Grâce à la densité de ce réseau, 83% des Français ont accès à une offre de lecture publique dans leur commune. Ces établissements favorisent la culture et la formation de la population et sont un facteur de cohésion sur leur territoire. La région la mieux dotée est la Bretagne, suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes comptant ainsi respectivement près de 25 m² et 15 m² de plus pour 1 000 habitants que les deux régions les moins dotées, Grand Est et Hauts-de-France qui n'ont qu'un peu plus de 50 m² de surface utile de lecture publique pour 1 000 habitants.

Les contrastes entre intercommunalités

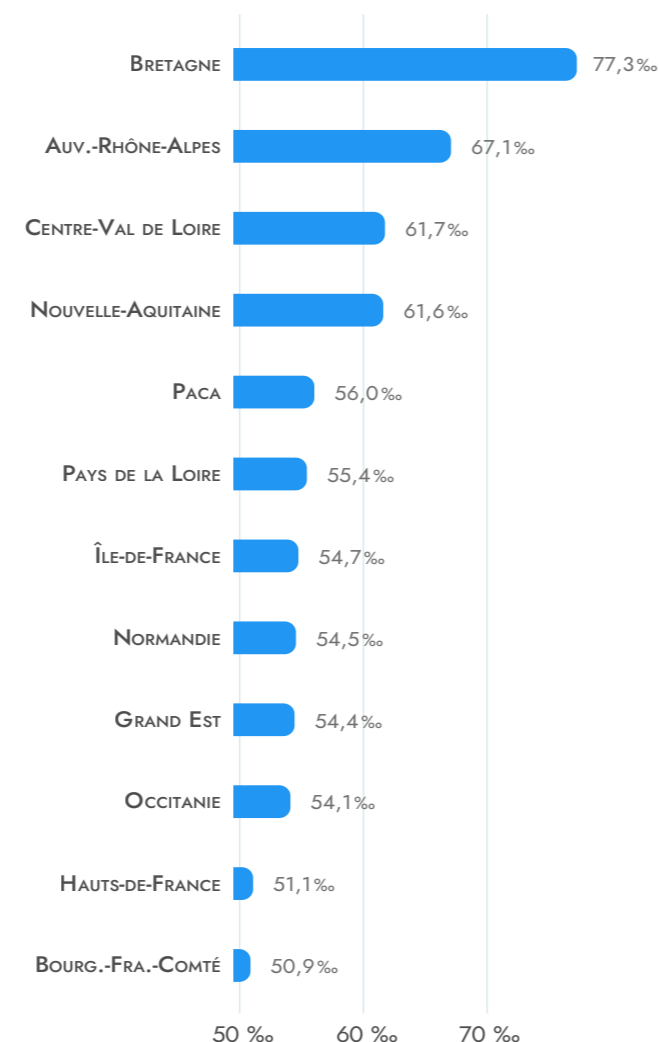
La lecture des disparités entre les différents niveaux de capacité de lieux de lecture offerts par les intercommunalités révèle une géographie qui n'est pas celle observée habituellement pour les indicateurs de temps d'accès aux équipements de proximité (voir fiche Services de la vie courante). Les intercommunalités proposant les meilleures offres en surface de bibliothèques se situent dans une large diagonale, de Brest à Nice. La Bretagne, les anciennes régions de Poitou-Charentes et du Limousin, la partie ouest de Centre-Val-de-Loire, l'Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent une majorité d'intercommunalités se situant bien au-dessus de la moyenne métropolitaine. C'est aussi le cas des intercommunalités des départements de l'Aube et la Haute-Marne, qui marquent

EN FRANCE



2017

DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



2017

un fort contraste avec les intercommunalités de Bourgogne-Franche-Comté. Leur situation est en effet singulière au sein d'un large quart nord-est de la France, allant de Caen à Dijon dans lequel se situent les intercommunalités qui offrent les surfaces de bibliothèques par habitant les plus faibles de métropole. Une partie du sud-ouest affiche aussi des surfaces pour 1000 habitants bien moindres que la moyenne nationale (l'ancienne région Aquitaine et des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées).

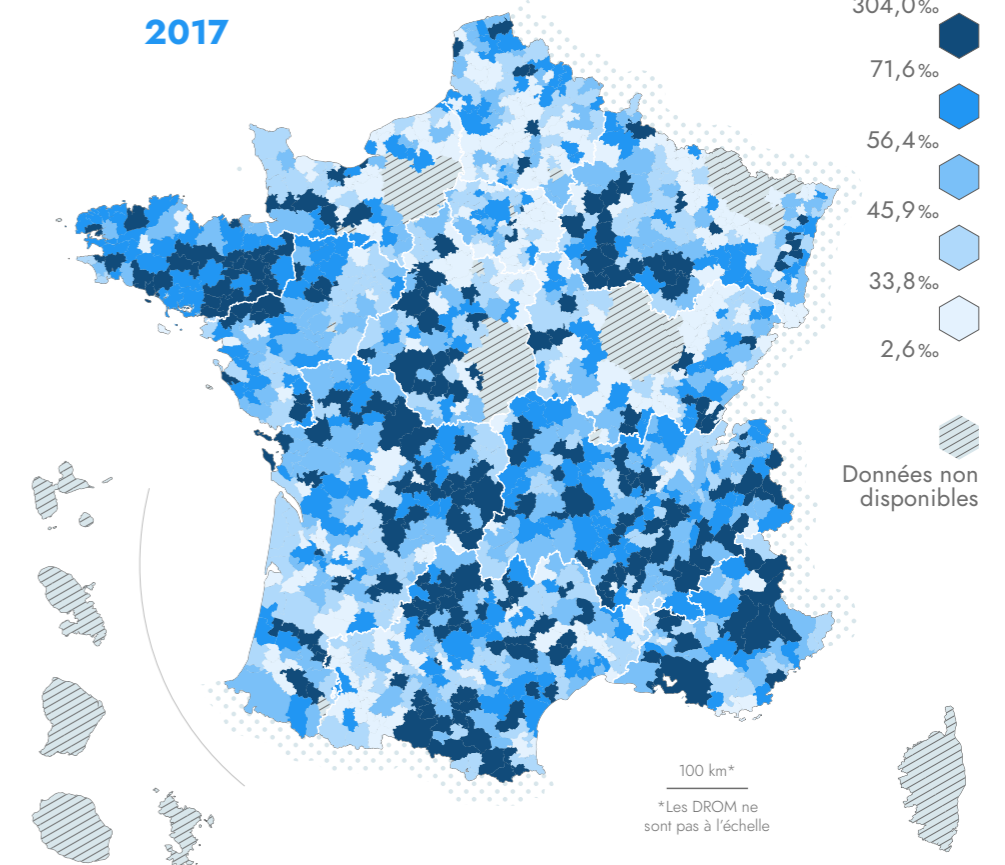
Les contrastes entre types de territoires

L'offre de bibliothèque exprimée en surface pour 1000 habitants n'est pas corrélée à la population des intercommunalités mais plutôt à leur densité : les territoires les moins denses ont une offre moins importante et une situation plus variable.

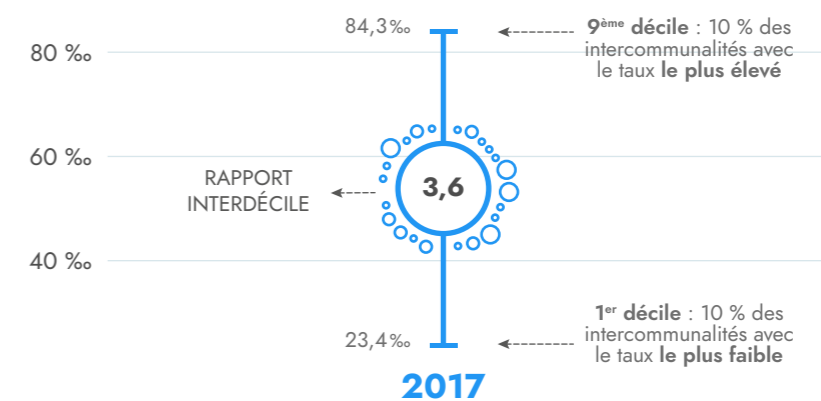
Les intercommunalités les plus densément peuplées fournissent en moyenne la meilleure capacité d'accueil. Elles représentent 38% de la population française pour 42% des surfaces utiles des établissements de lecture. Les autres types d'intercommunalités ont des niveaux plus faibles. Ces derniers types d'intercommunalités présentent aussi une plus grande diversité de situations, avec un rapport de 4,4 entre les 10% des intercommunalités très peu denses aux capacités les plus élevées et les 10% aux offres les plus basses (rapport de 2,3 pour les intercommunalités denses).

Sources : Observatoire de la lecture publique - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

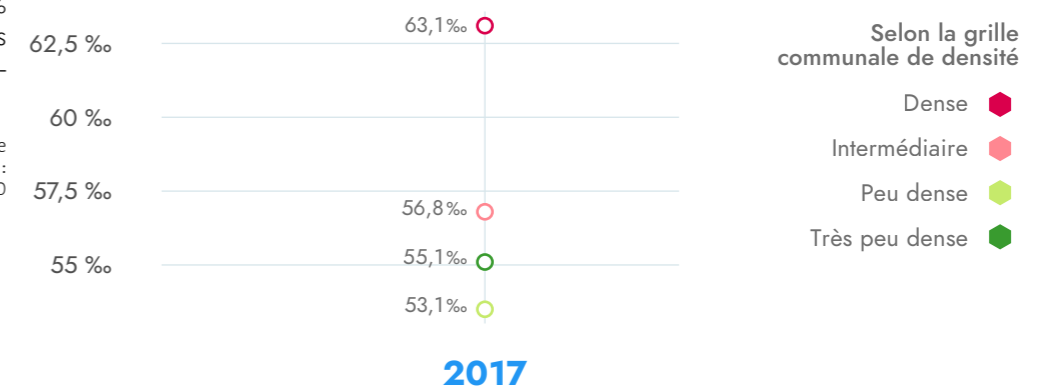
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



INTENSITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Favoriser les mutualisations et coordinations entre collectivités locales

Coefficient d'intégration fiscale moyen des intercommunalités

Le coefficient d'intégration fiscale permet d'apprécier la coopération au sein d'une intercommunalité au travers du rapport entre la fiscalité qu'elle lève et la totalité de la fiscalité levée sur son territoire par les communes et leurs groupements. Il constitue un indicateur de la part des compétences exercées au niveau de l'intercommunalité en supposant que plus les communes auront transféré de pouvoir fiscal au groupement, plus elles lui auront également transféré des compétences.

L'intégration fiscale des intercommunalités tend à s'accroître et les disparités à se réduire

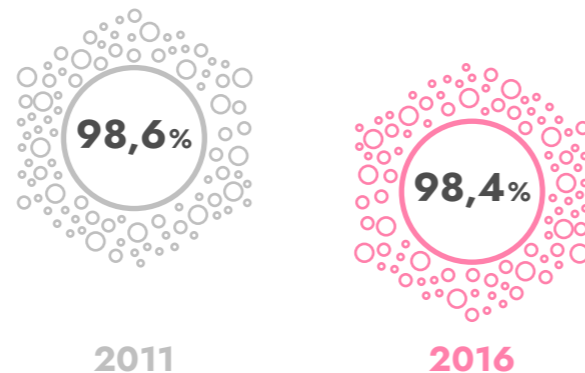
Les contrastes entre régions

L'écart entre régions augmente légèrement entre 2016 et 2019 dans un contexte général de progression du coefficient d'intégration fiscale moyen régional. Seize régions voient leur coefficient s'améliorer, parfois de manière très significative : Bourgogne-Franche-Comté (+3,9 points de pourcentage), Corse (+4,8 points) et surtout la Guadeloupe (+10,8 points) avec deux des six EPCI dont les coefficients étaient très faibles (autour de 10%) et qui ont en 2019 un coefficient dans la moyenne du reste de l'île (supérieur à 30%). Seule une région, la Guyane, a un coefficient en baisse. Mis à part la Guadeloupe, les régions qui avaient les coefficients les plus importants sont aussi ceux qui l'ont vu le plus progresser.

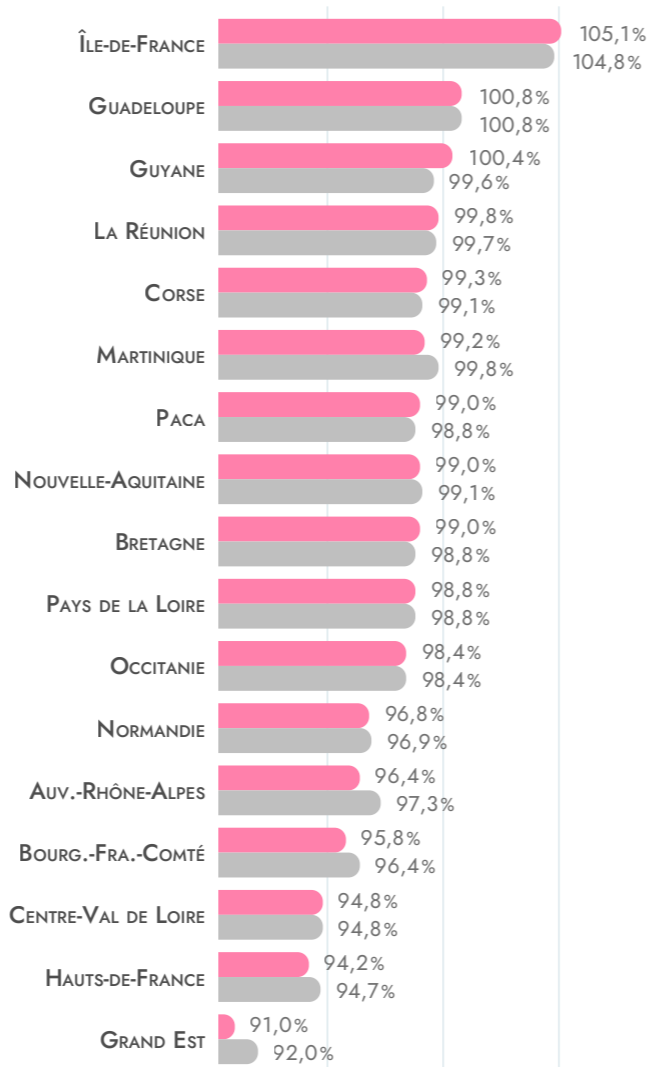
Les contrastes entre intercommunalités

Dans un contexte de progression sur trois ans du coefficient d'intégration fiscale moyen en France (37,9% en 2019 contre 35,6% en 2016), les disparités entre EPCI se sont réduites. Le rapport interdécile est passé de 2,2 à 2 en trois ans, par une augmentation plus forte des coefficients des EPCI pour lesquels il était le plus faible (le premier décile passe de 24,3% à 27%) que la hausse du coefficient des EPCI les plus intégrés (le neuvième décile passe de 53,4% à 54,6%). Il faut cependant noter l'importante redéfinition de cet échelon territorial, avec un passage de 2063 intercommunalités en 2016 à 1254 en 2019. Seule la moitié des EPCI de 2019 ont les mêmes contours qu'en 2016. Ils ont un coefficient d'intégration fiscale moyen (36,7%) inférieur à ceux qui ont été créés ou qui ont connu une modification de contours entre les deux années (39,6%) mais leur coefficient est en progression de 2,4 points de pourcentage par rapport à 2016 (34,3%).

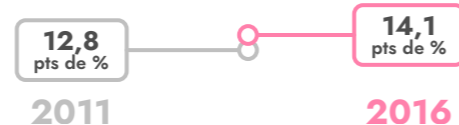
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

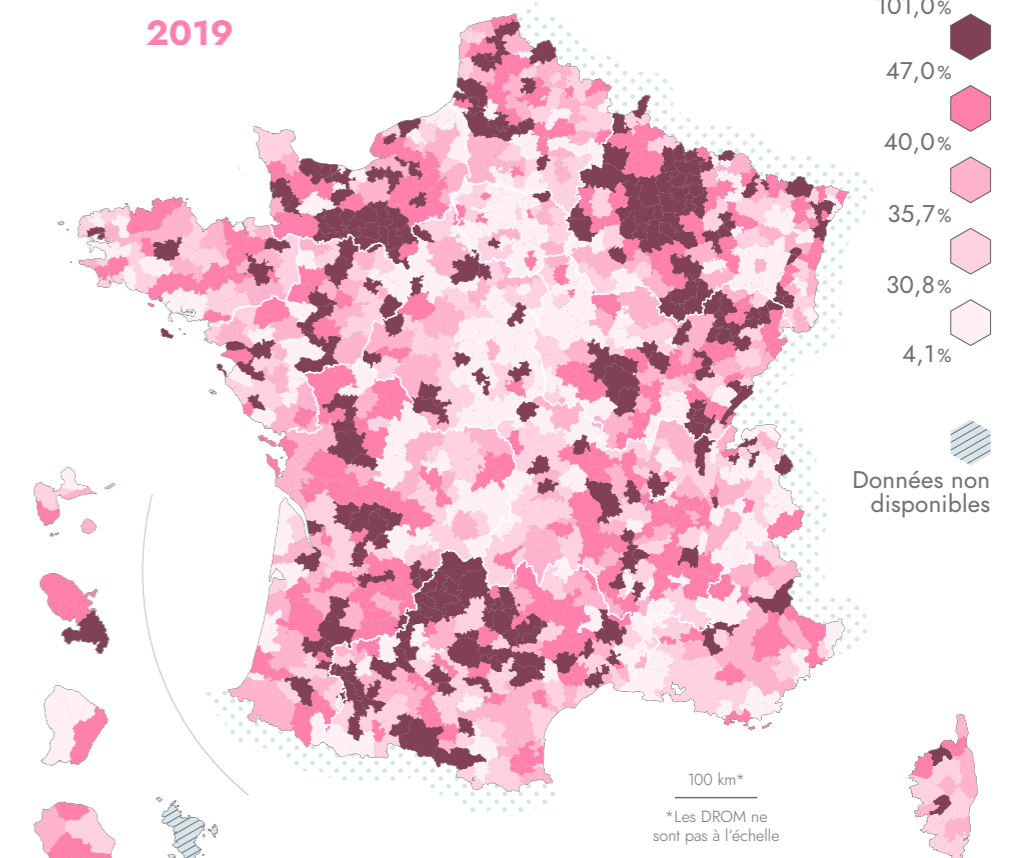


Les contrastes entre types de territoires

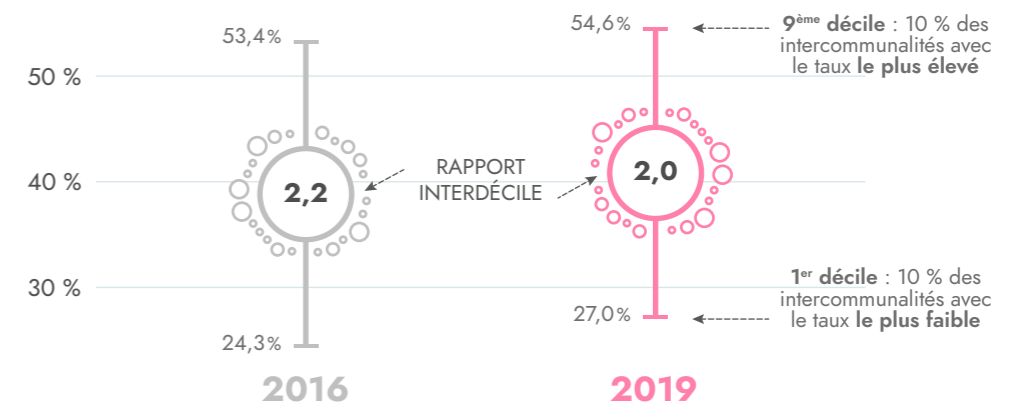
Le coefficient d'intégration fiscale est fortement lié à la densité des intercommunalités (définie ici à partir de la grille de densité de l'Insee) : plus un EPCI est dense, moins il est intégré. Les EPCI dont le coefficient d'intégration fiscale est le plus important (43,2% en moyenne) sont la centaine d'EPCI très peu denses. Les EPCI très peu denses (deux tiers des EPCI) ont un coefficient moyen de 38,5%. Les EPCI de densité intermédiaire ne sont que 230 mais représentent près d'un quart de la population, ils ont un coefficient moyen de 37,4%, valeur proche de celle de la grosse soixantaine d'EPCI denses : 37,6% en moyenne pour 40% de la population nationale habitant dans ces intercommunalités. Il n'est pas fait de comparaison entre 2016 et 2019, par catégorie de communes selon la grille communale de densité, compte tenu de l'importance de la redéfinition des intercommunalités sur cette période.

Sources : DGCL - IGN - Réalisation : ANCT pdat 2020

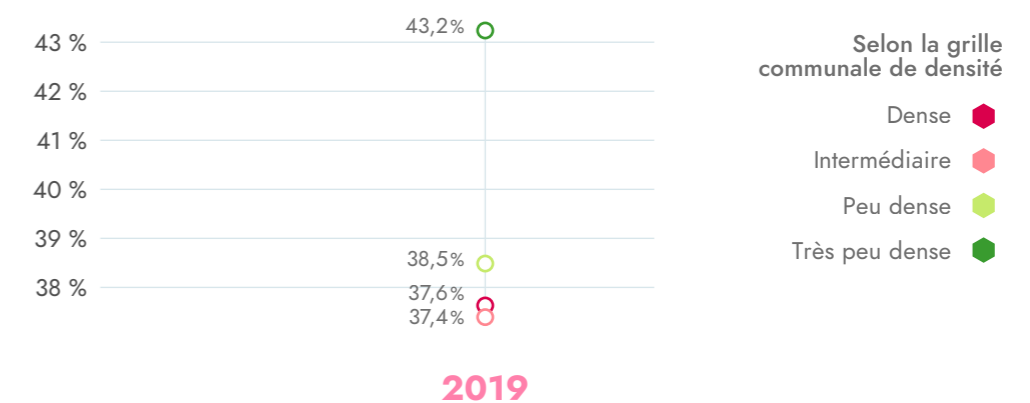
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



COOPÉRATION

INTERDÉPENDANCE LIÉE À L'EMPLOI

Rapprocher lieux de vie et lieux de travail (y compris via le télétravail)

Taux de couverture de l'emploi

Le taux de couverture de l'emploi, aussi appelé indicateur de concentration d'emploi, rapporte le nombre d'emplois existants dans une zone d'emploi au nombre de personnes en activité (actifs occupés) qui y vivent. Cet indicateur permet d'apprécier l'équilibre entre l'offre d'emplois et l'offre résidentielle.

Des taux de couverture de l'emploi très élevés dans les grands pôles et qui continuent d'augmenter

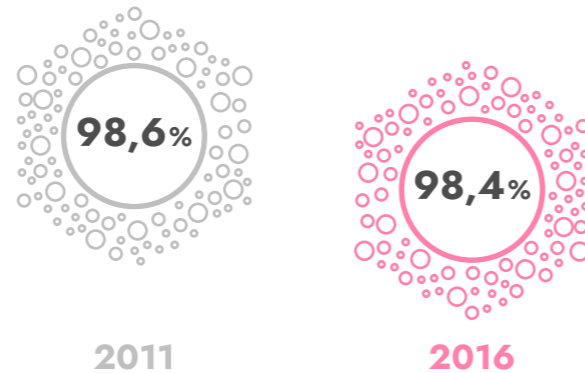
Les contrastes entre régions

En France métropolitaine, seule l'Île-de-France compte plus d'emplois que d'actifs occupés résidents, de nombreux actifs résidant aux franges de la région capitale y occupant en effet un emploi sans pour autant y habiter. Cette concentration des emplois dans la région capitale tend à s'accroître : en 2016, on dénombrait 105,4 emplois pour 100 actifs occupés résidents en Île-de-France, contre 104,8 en 2011. À l'inverse, le taux de couverture de l'emploi diminue dans presque toutes les autres régions, en particulier dans celles où il était déjà le plus faible : de 92 à 91 emplois pour 100 actifs occupés dans le Grand Est et de 94,7 à 94,2 dans les Hauts-de-France. Cette baisse signifie qu'une part croissante des actifs de ces régions occupent un emploi dans une autre région, notamment en Île-de-France ou à l'étranger, occasionnant des déplacements quotidiens toujours plus longs.

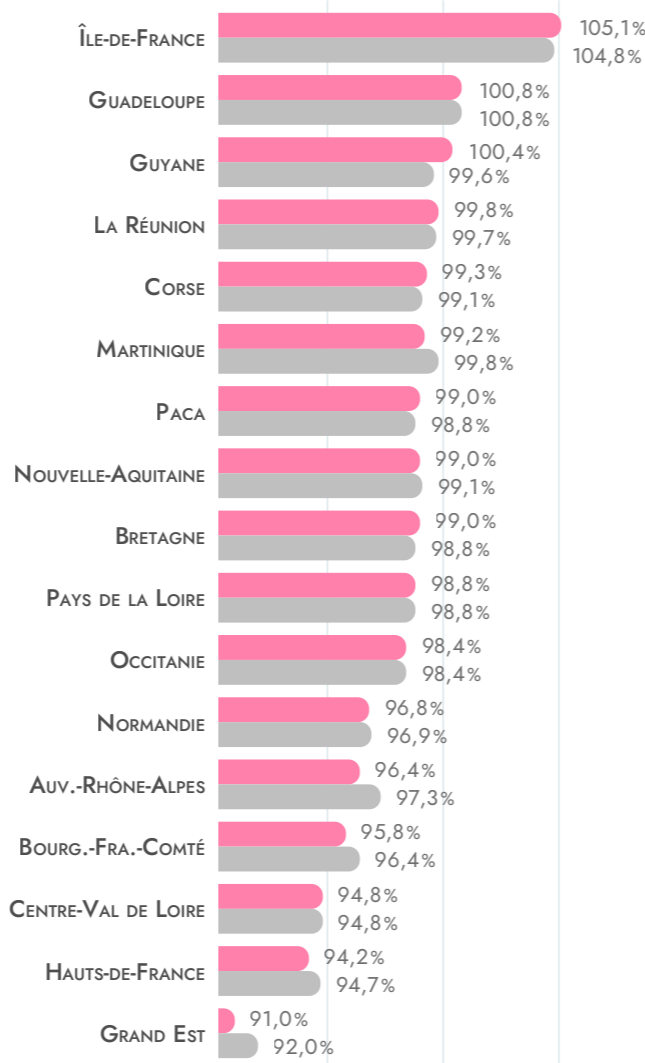
Les contrastes entre intercommunalités

À l'échelle des EPCI, les phénomènes de concentration sont également patents. Le nombre d'emplois pour 100 actifs occupés résidents est supérieur à 113,7 dans les 10% des intercommunalités qui concentrent le plus l'emploi, il a même crû pour trois quarts d'entre elles. Dans le même temps, certains des EPCI les plus résidentiels situés en périphérie des grandes villes ou dans le transfrontalier ont vu leur taux de couverture de l'emploi diminuer. Par exemple, la communauté d'agglomération de Muret au sud de Toulouse a vu son indicateur reculer à 69,2 emplois pour 100 actifs occupés résidents (71,8 en 2011) comme l'intercommunalité voisine (CA de Sicoval) dont le ratio a baissé de 5,2 points. Il en est de même autour de Nantes (CC Sèvre et Loire en baisse de 2,9 emplois) ou des confins de l'Île-de-France (CA de Rambouillet -2,3, CC pays de Nemours -4,2).

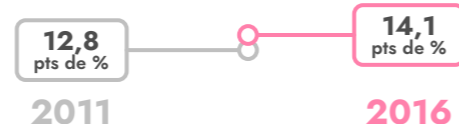
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



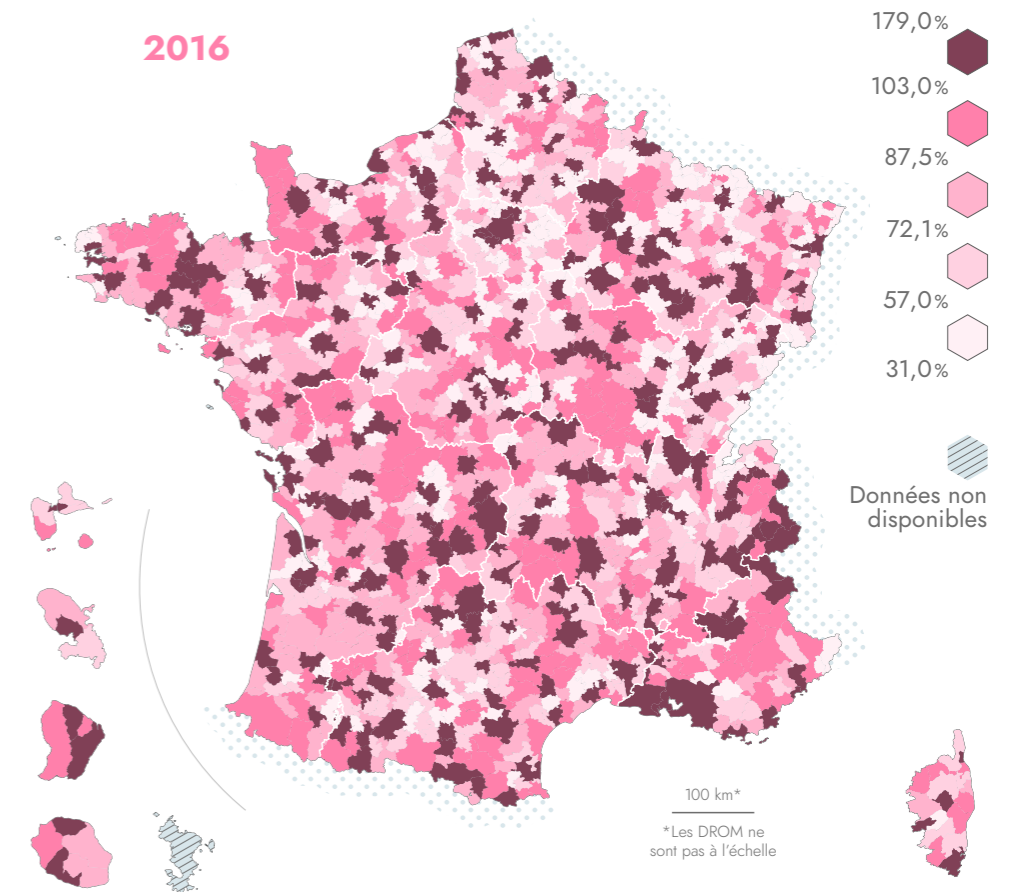
Cette baisse du nombre d'emplois pour 100 actifs occupés résidents est surtout marquée pour les territoires transfrontaliers du genevois et luxembourgeois. À la frontière suisse, l'indicateur est souvent inférieur à 50 emplois pour 100 actifs occupés et il a baissé sur toute cette frontière de 5 emplois en 5 ans.

Les contrastes entre types de territoires

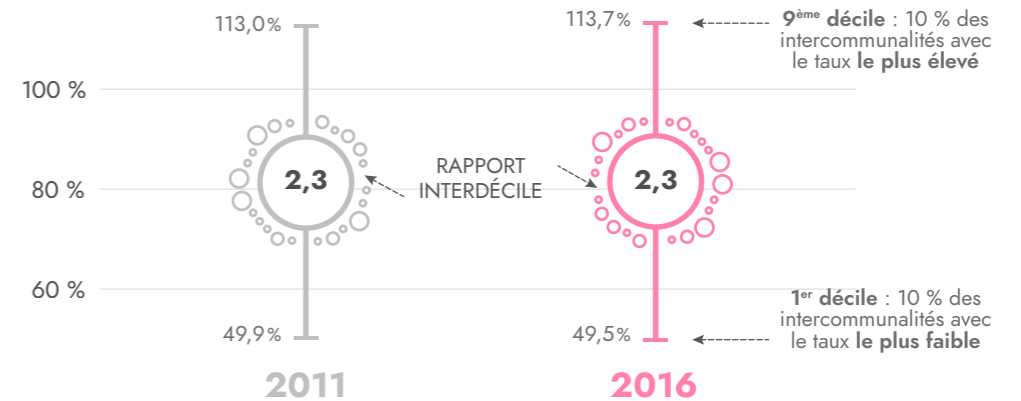
Plus les territoires sont denses, plus le nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs occupés est important et ce phénomène se renforce. Les communes denses selon la grille de densité de l'INSEE, compte 123,3 emplois pour 100 actifs résidents, ce ratio était de 122,2 en 2011. Pour les autres types de territoires, il est en recul même pour les territoires très peu denses où il est déjà très faible (46,3 en 2016 contre 47,7 en 2011). Dans ce type de territoires, comme dans les autres, la situation fréquente est d'aller travailler dans un territoire plus dense que celui de son habitation. Seulement un tiers des habitants des territoires très peu denses travaille dans une commune de ce type, un autre tiers travaille dans une commune peu dense, le reste se répartissant dans les territoires de densité intermédiaire (un peu moins d'un quart) et les territoires denses (10%).

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

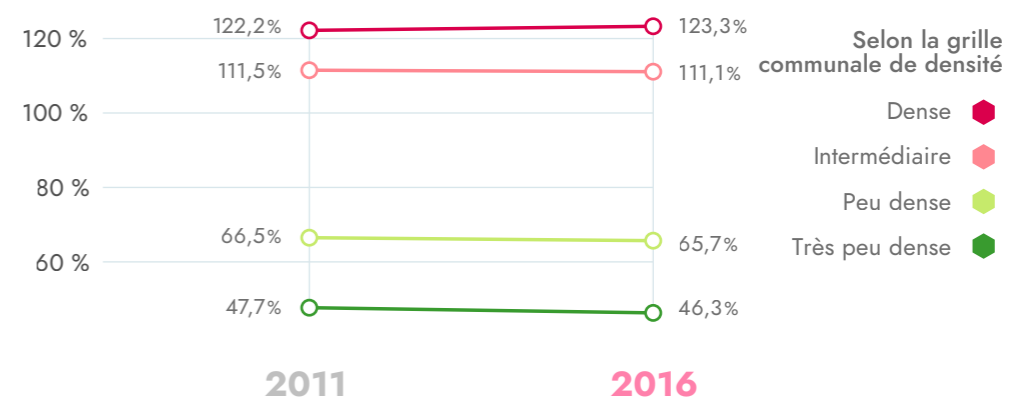
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



INTERDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Favoriser les coopérations de nature économique entre les territoires

Part des établissements dont le siège social se situe hors de la zone d'emploi

Une société n'a qu'un seul siège social, mais elle peut avoir plusieurs établissements. Les choix qui conduisent une entreprise à implanter ses établissements dans un territoire plutôt qu'un autre sont fonction des ressources qu'il peut offrir en termes de moyens de production, de marché, de capital humain, d'infrastructures et de connexions. La part des établissements dont le siège se situe hors de la zone d'emploi concernée, illustre la capacité d'un territoire à nouer des interrelations, à s'insérer dans l'appareil de production national et international.

Note : le chiffre régional est la part des établissements dont le siège n'est pas dans la même zone d'emploi (et non pas dont le siège n'est pas dans la même région).

L'Île-de-France concentre les sièges sociaux

Les contrastes entre régions

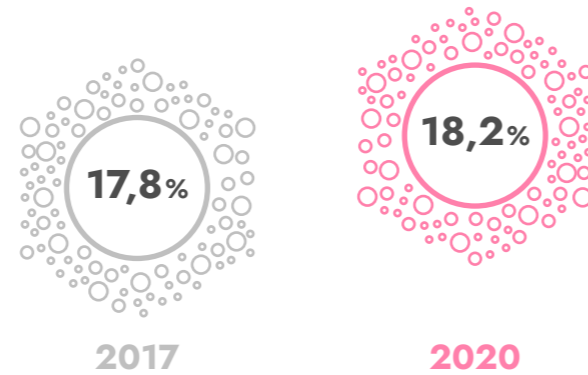
La région Île-de-France présente un taux particulièrement bas d'établissements dont le siège n'est pas dans la même zone d'emploi, du fait de la présence très importante de sièges sociaux. Ce taux est également faible en Corse et dans les régions d'outre-mer (autour de 15%), excepté en Guyane où il s'élève à 18,6% du fait de la présence du centre spatial de Kourou et des sous-traitants, ainsi que d'établissements dépendant d'une direction inter-régionale basée aux Antilles. En dehors de la région parisienne, c'est dans un large quart sud-est que les parts d'entreprises exogènes sont les moins élevées de métropole.

À l'opposé, toutes les régions de la partie nord et qui entourent l'Île-de-France ont des taux supérieurs à 20%. Dans ces régions, plus d'un cinquième des établissements n'ont pas leur siège dans la même zone d'emploi.

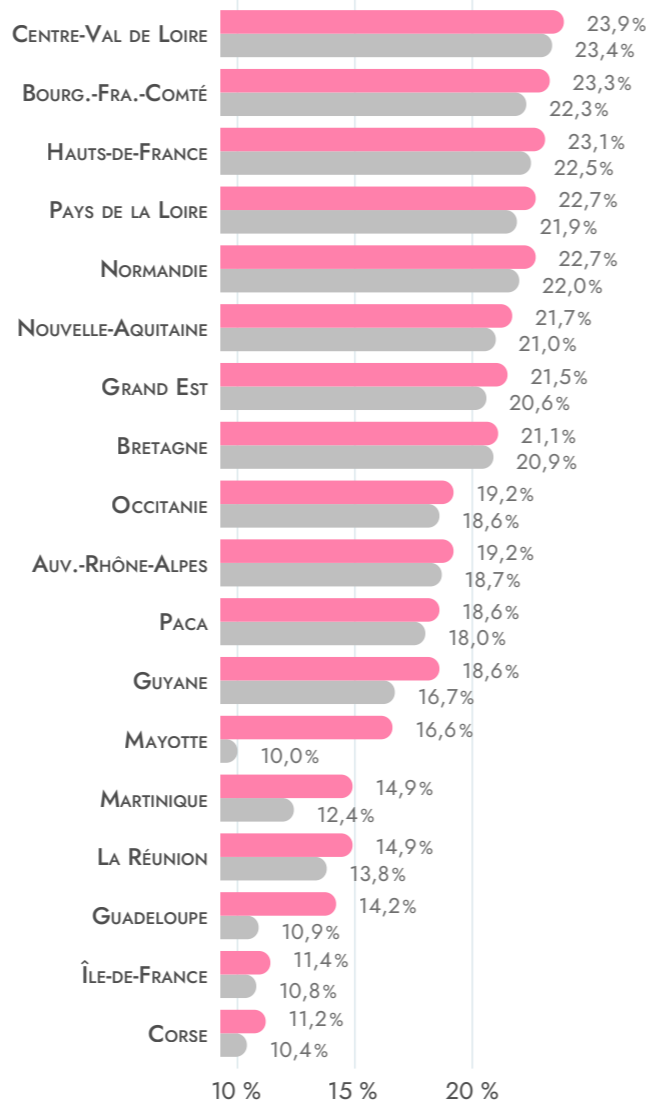
Les contrastes entre zones d'emploi

L'observation à l'échelle de la zone d'emploi révèle des situations plus contrastées, en fonction de la distance à Paris ou aux métropoles et de la situation au sein du territoire national. Le taux élevé des zones d'emploi situées autour de l'Île-de-France (à plus de 170 km de Paris à vol d'oiseau), s'explique par une part importante de ces zones ayant un siège social situé dans cette région. Dans les territoires transfrontaliers, on observe que de l'Alsace à la Tarentaise, les taux sont inférieurs à ceux observés dans les territoires se situant plus en retrait de la frontière ; ce qui n'est pas le cas des zones d'emploi frontalières du nord, face au Luxembourg ou à la Belgique. Sur l'ensemble de la France, les zones d'emploi les plus urbanisées présentent des taux plus faibles que les zones d'emploi qui les environnent, avec quelques exceptions comme Rodez et La Lozère.

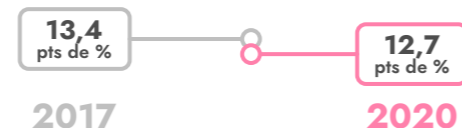
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



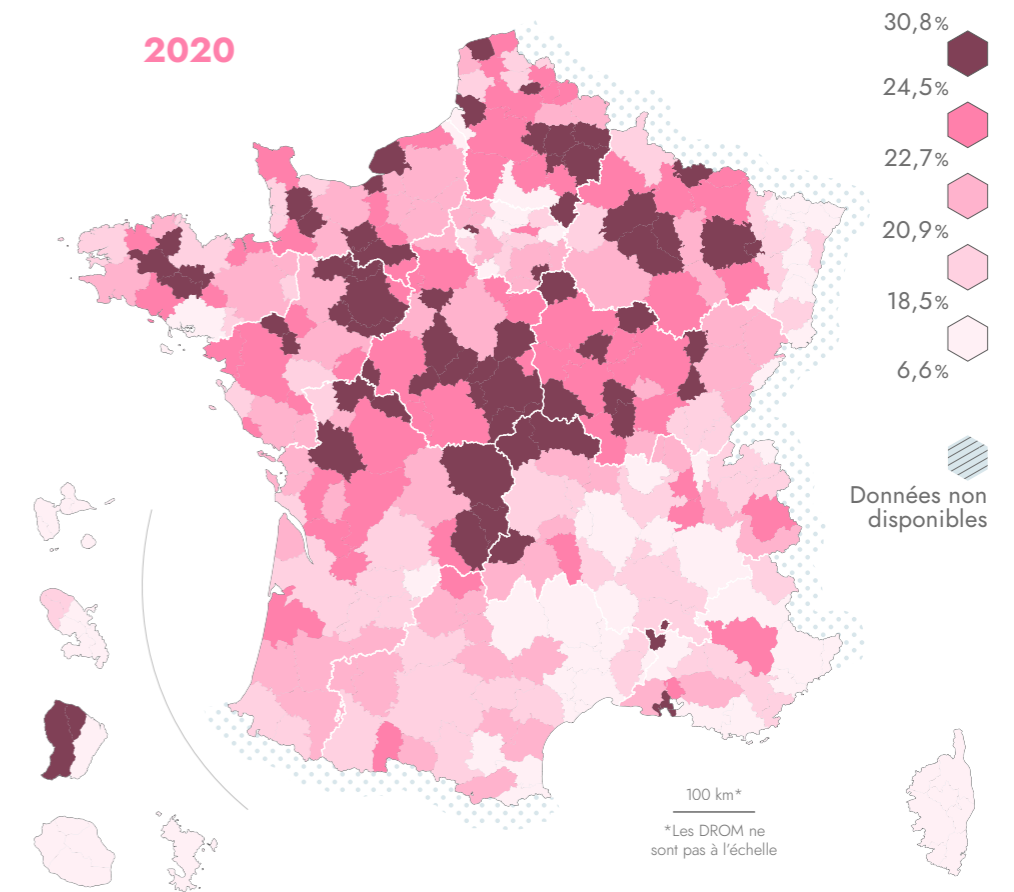
Dans un contexte de hausse générale de cette part, le rapport entre les déciles ne varie pas sur trois ans.

Les contrastes entre types de territoires

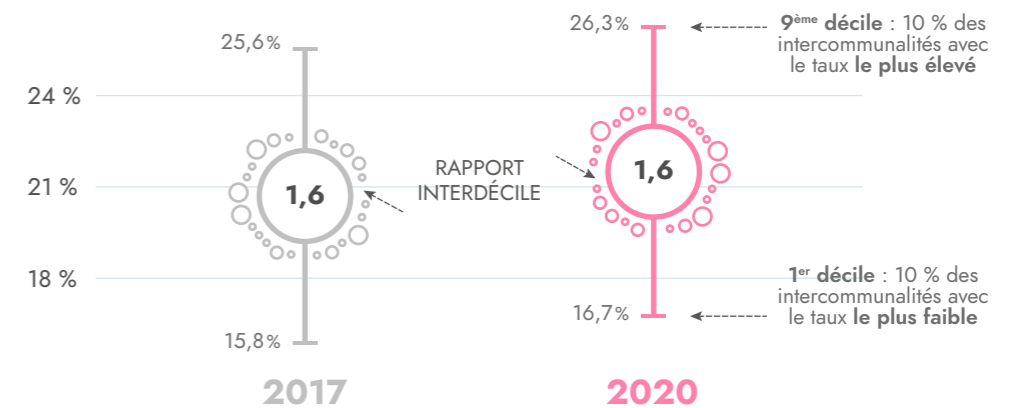
La répartition des activités explique en grande partie les différences constatées entre types d'espaces pour ce qui concerne la part des établissements dont le siège social se situe hors de la zone d'emploi. Dans les espaces peu denses et très peu denses, les établissements des secteurs de la construction et de l'industrie sont surreprésentés. Ce sont les secteurs dont les entreprises sont le plus fréquemment mono-établissement et, pour les multi-établissements, dont les établissements sont le plus souvent regroupés dans la même zone d'emploi que leur siège. Les zones denses, qui regroupent 44% des établissements en France, sont plus insérées dans l'économie nationale : on trouve à la fois plus de sièges du fait de leur rôle de centralité, mais aussi beaucoup d'établissements dont le siège est hors de la zone d'emploi.

Sources : Sirene - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

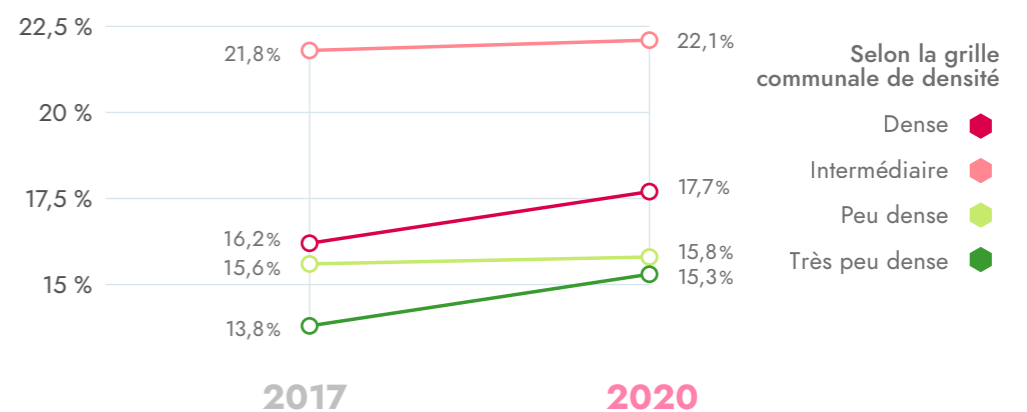
DANS LES ZONES D'EMPLOI



Évolution des disparités entre les zones d'emploi



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



TRANSFERTS PUBLICS

Réduire les disparités de niveau de vie des populations entre territoires grâce aux mécanismes de redistribution

Part des retraites et des prestations sociales dans le revenu disponible

La part des retraites et des prestations sociales dans le revenu disponible mesure l'importance du revenu socialisé dans ce territoire, c'est-à-dire qui ne provient ni de l'activité, salariée ou non, ni du patrimoine des ménages. Ce revenu socialisé comprend donc les retraites, les prestations familiales, les prestations liées aux minima sociaux et les prestations logement.

Un processus de redistribution des territoires jeunes et à haut niveau de vie vers les territoires plus âgés et plus pauvres

Les contrastes entre régions

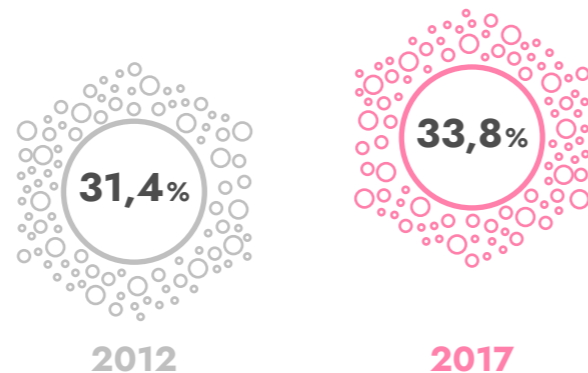
Entre 2012 et 2017, la part des revenus provenant des retraites et des prestations sociales a augmenté de 2,4 points de pourcentage en France métropolitaine et s'échelonne désormais de 38,7% en Nouvelle-Aquitaine à 25,8% en Île-de-France. Elle est importante dans deux types de régions : celles comportant une forte proportion de personnes âgées (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie en particulier) et celles où le taux de pauvreté est élevé (Hauts-de-France par exemple). À contrario, l'Île-de-France et, dans une moindre mesure, Auvergne-Rhône-Alpes, qui se caractérisent par une population relativement jeune et une pauvreté contenue, présentent une moindre part des revenus provenant des retraites ou des prestations. Les DROM (pour lesquels seules les données de la Martinique et de la Réunion sont disponibles) ont un profil particulier dans la répartition retraites / prestations sociales. La part des prestations sociales est très importante (respectivement de 11,9% et 16,4%

contre en moyenne 5,4% en métropole), alors que la part des retraites dans le revenu de l'ensemble des ménages y est faible (15,1% à La Réunion par exemple contre 28,4% en métropole) du fait de la jeunesse de leur population et d'une grande part de personnes âgées ne disposant pas d'une retraite à taux plein.

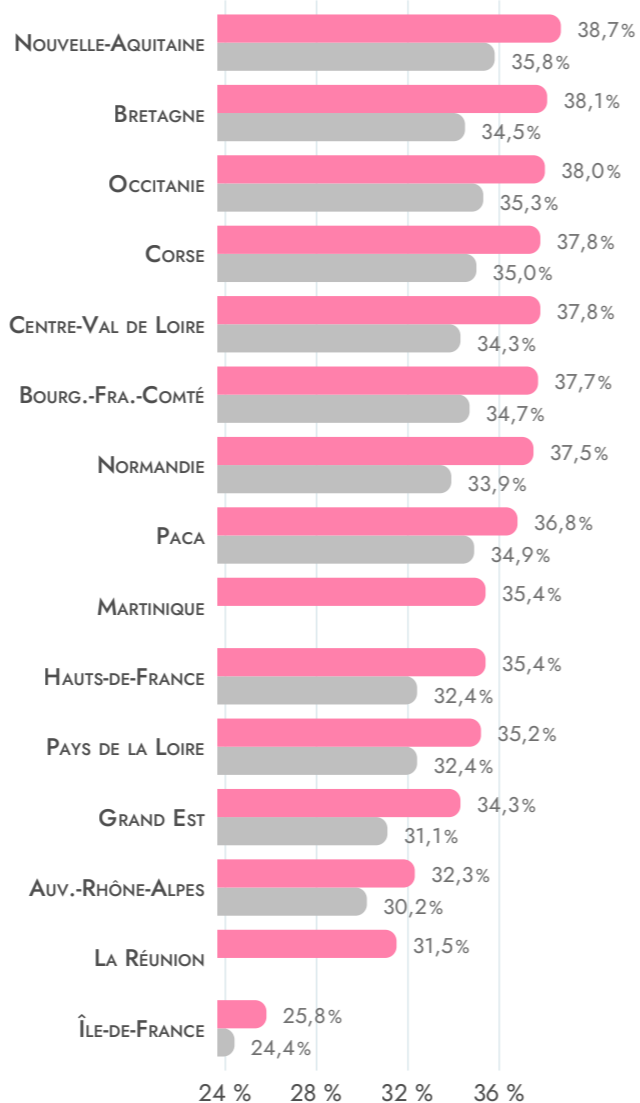
Les contrastes entre zones d'emploi

Les contrastes sont marqués entre les grands pôles urbains, où la part des revenus provenant des retraites et des prestations sociales est faible, et les territoires plus vieillissants du centre de la France et des littoraux océanique et méditerranéen où la moitié du revenu disponible des ménages provient de retraites ou de prestations sociales (comme par exemple les zones d'emploi de Royan, des Sables d'Olonne ou du Morvan). Entre 2012 et 2017, les grands pôles urbains (Toulon, Bordeaux, Nantes, Lyon...) n'ont connu qu'une faible hausse de cette part (entre 1 et 2 points de pourcentage), quand la zone d'emploi de Royan, par exemple, la voyait aug-

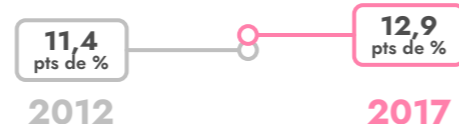
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



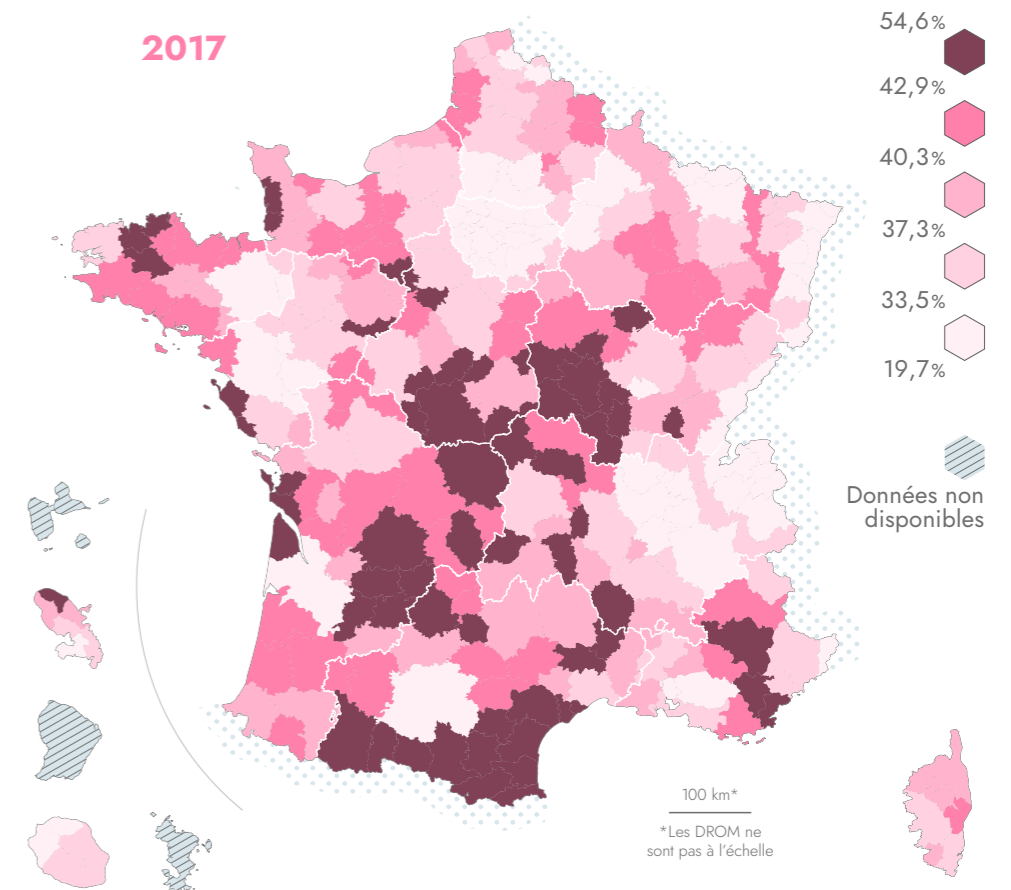
menter de près de 5 points. La part des retraites et des prestations sociales dans le revenu disponible augmente aussi très vivement dans les territoires touchés par le vieillissement et la pauvreté : autour de l'Aigle, Argentan et Alençon, autour de Bar-le-Duc ou encore de Châteauroux et Guéret. Sur le littoral languedocien, cette part est relativement élevée mais son augmentation contenue du fait de la forte attractivité de ces territoires sur des populations de tout âge et d'une croissance soutenue de l'emploi. La part des revenus provenant des retraites et des prestations sociales baisse dans le transfrontalier luxembourgeois, du fait d'un vieillissement modéré de la population et d'un recul du taux de pauvreté.

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

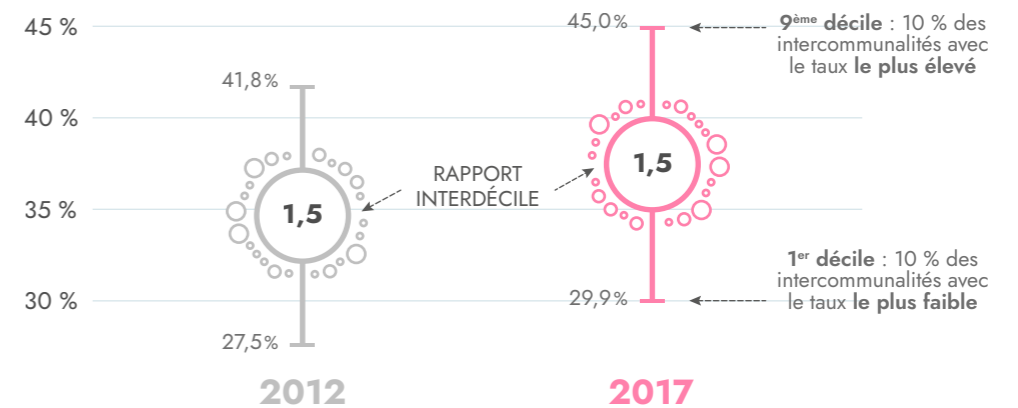
Dans les QPV de métropole, la part des retraites et prestations sociales dans les revenus disponibles de la population est plus de 10 points supérieure à ce qu'elle est en France métropolitaine.

Sources : Insee FiLoSoFi - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES ZONES D'EMPLOI



Évolution des disparités entre les zones d'emploi



INVESTISSEMENT SOCIAL

Développer le goût de l'engagement au service des autres

Nombre d'antennes d'une association employant du personnel pour 10 000 habitants

Les associations sont un vecteur très important d'engagement des citoyens dans la vie des territoires. Le déploiement et la fréquentation des associations constituent des indicateurs privilégiés de la mesure du capital social. Cet indicateur mesure la présence d'antennes locales d'une association employant du personnel, c'est-à-dire ayant une activité continue et un budget important, rapportée à 10 000 habitants.

Une présence associative moins forte dans le Nord Est de la France

Les contrastes entre régions

En 2020, on compte 180 000 antennes d'associations employant des salariés, soit 27,3 antennes pour 10 000 habitants. Ce taux est plus élevé en Pays de la Loire (35 pour 10 000 habitants), en Bretagne et en Occitanie (31 pour 10 000 habitants dans ces deux régions). En métropole, il est plus faible dans les Hauts-de-France et le Grand Est (respectivement 22 et 24 pour 10 000 habitants), mais c'est à Mayotte où il est particulièrement faible avec seulement 1,4 pour 10 000 habitants.

Les contrastes entre intercommunalités

Le nombre d'antennes d'une association employant des salariés est très variable suivant les EPCI. Il est particulièrement important (au-dessus de 35 implantations pour 10 000 habitants) dans les massifs pyrénéens et alpins, et au sud d'Aurillac et de l'Aubrac pour le Massif central. On y trouve une surreprésentation d'associations liées à l'hébergement touristique et autres hébergements de courte durée (7% des associations contre moins de 1% en moyenne en

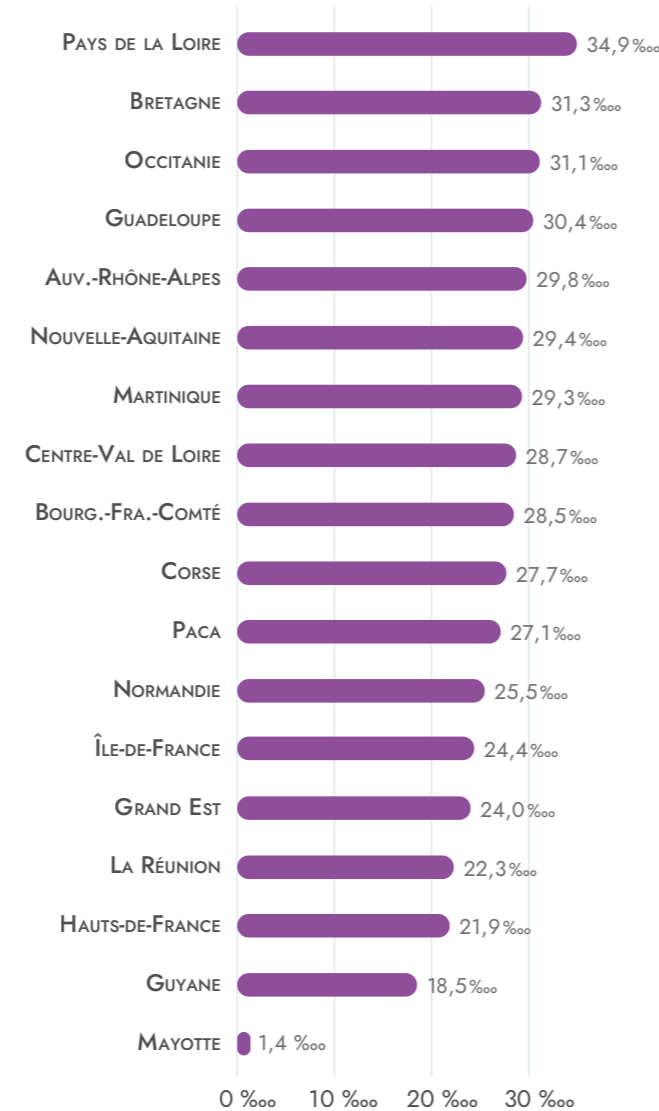
France). L'Est de Rennes et de Nantes ou le cœur de la Bretagne (communauté de Kreiz-Breizh) sont aussi des territoires comportant un nombre important d'associations employant des salariés notamment pour l'enseignement : près de 15% des associations ont une activité principale déclarée pour l'enseignement primaire contre 3% en France). Il est aussi élevé plus ponctuellement comme dans les intercommunalités de l'Indre (61% des associations ont une activité liée au social comme l'aide à domicile ou l'hébergement médicalisé contre 50% en France) ou dans les métropoles avec une surreprésentation des associations s'occupant des arts du spectacle vivant (14% des associations contre 9% en France).

EN FRANCE



2020

DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



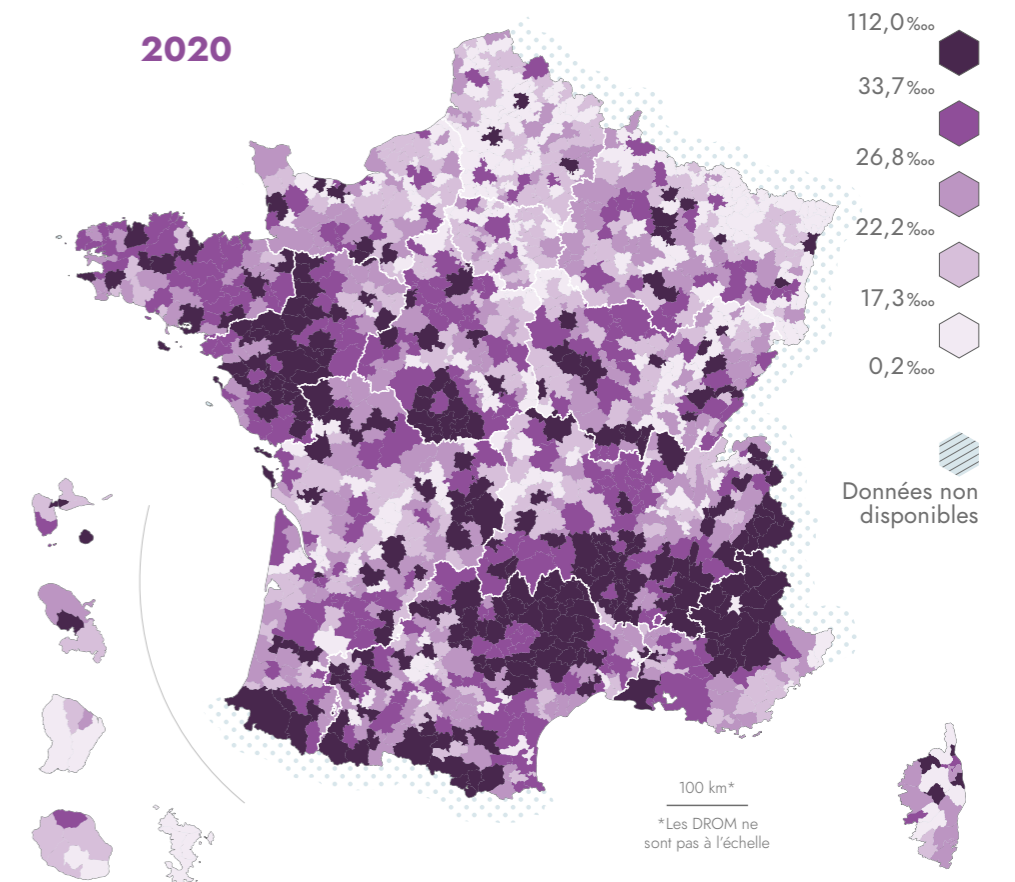
2020

Les contrastes entre types de territoires

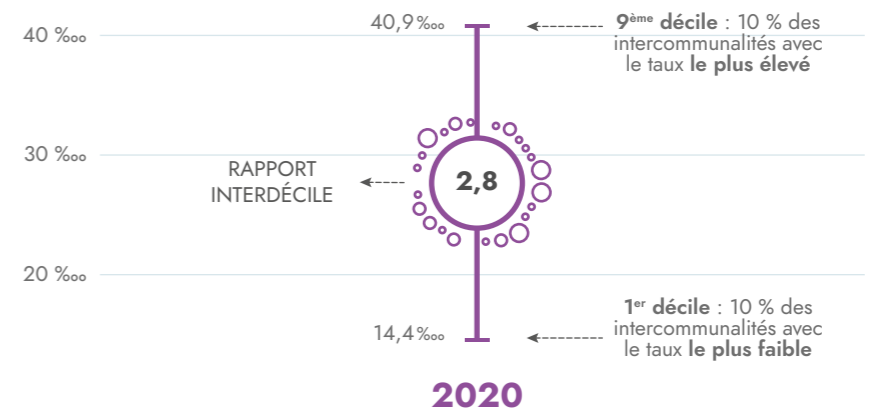
Le tissu des associations employant du personnel est fonction de la densité de la commune. Les communes denses, au sens de la grille de densité de l'Insee, ont 31 antennes d'associations pour 10 000 habitants alors que ce chiffre ne s'élève qu'à 18 pour les communes très peu denses. Un cinquième des associations de ce dernier type de communes peut être considéré comme un dispositif d'embauche. Il s'agit de groupements d'employeurs où plusieurs exploitants agricoles s'associent pour employer un ou plusieurs salariés dont leur exploitation agricole isolée n'aurait pu assumer la charge. Les associations chargées des activités de clubs de sports sont surreprésentées dans les territoires de densité intermédiaire et peu dense (22% des associations contre 15% dans les territoires très denses et 8% dans les territoires les moins denses).

Sources : Recherches et solidarités - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

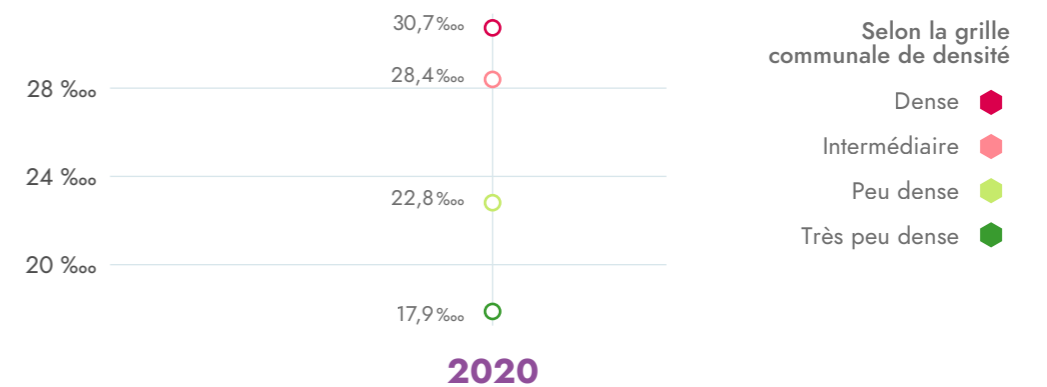
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

Impliquer l'ensemble des habitants du pays dans la vie citoyenne et démocratique

Taux de participation au premier tour des élections présidentielles

La participation aux élections est un indicateur d'implication citoyenne et de confiance des habitants dans la vie du pays. Cette analyse est construite sur le taux de participation au premier tour des élections présidentielles car il est le scrutin le plus mobilisateur.

Une participation faible en métropole et en forte baisse dans les DROM

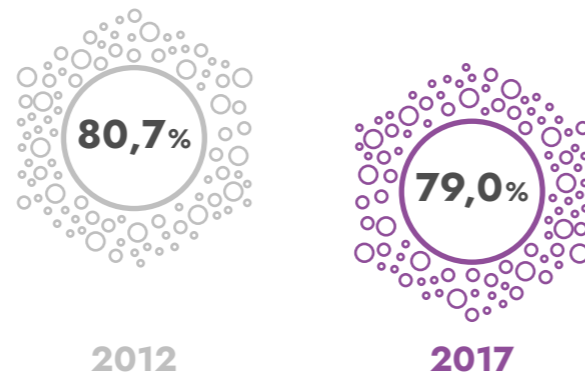
Les contrastes entre régions

Entre les élections présidentielles de 2012 et de 2017, la participation a baissé, passant de 80,7% à 79% des inscrits sur les listes électorales. En 2012, l'écart de taux de participation était de 36 points de pourcentage entre la Bretagne, région où la participation a été la plus forte (84,7% des inscrits) et Mayotte où elle a été la plus faible (48,7%). Cet écart a considérablement augmenté en 2017 : 48,8 points de pourcentage séparent la région affichant la participation la plus forte (Bretagne, 83,5%) et la plus faible (Guyane, 34,7%). Dans les DROM, la participation particulièrement faible lors des deux scrutins y a davantage diminué qu'ailleurs. Entre les régions de France métropolitaine, les contrastes sont moins marqués mais ont également augmenté entre les deux dernières élections présidentielles, les régions où l'on vote le plus (Bretagne, Pays de la Loire...) ayant enregistré les plus faibles baisses. Seule l'Île-de-France a vu sa participation augmenter.

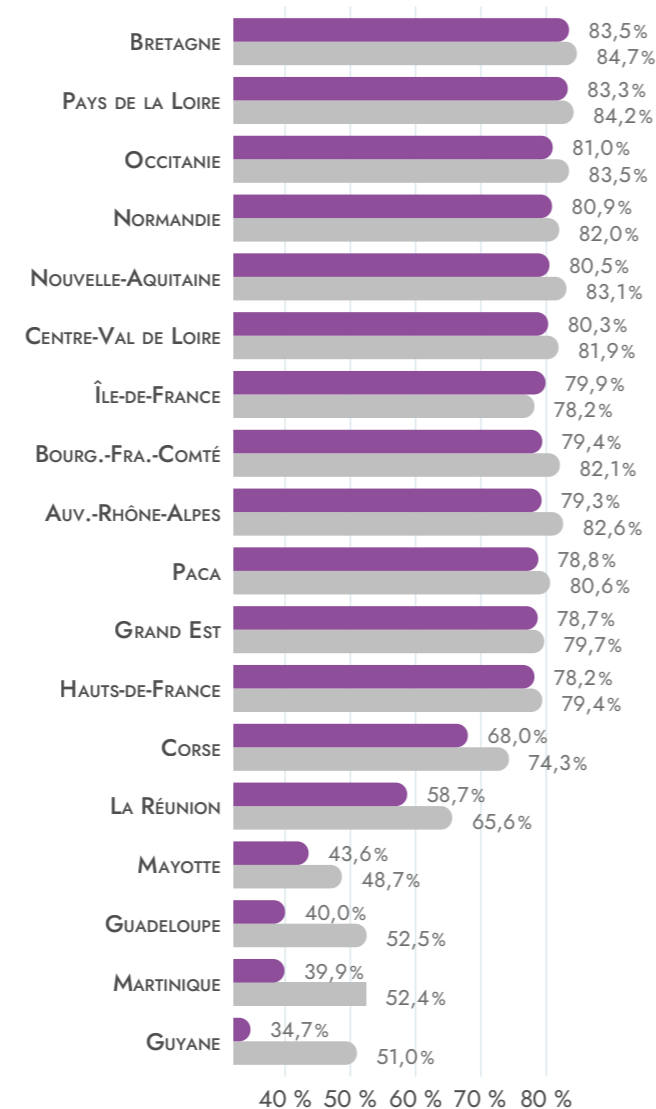
Les contrastes entre intercommunalités

À l'échelle plus locale des intercommunalités, on n'observe pas d'augmentation des disparités de taux de participation entre 2012 et 2017. Les taux de participation les plus élevés concernent les EPCI de l'ouest (Bretagne, Pays de la Loire, ancienne région de Basse-Normandie) et du nord de l'Occitanie. Il est bien plus faible dans un grand quart nord-est, notamment à la frontière nord du pays. La baisse de participation a été plus forte dans les intercommunalités du centre de la France comme celles de Limoges, Tulle, Ussel, Mauriac, Montluçon, Guéret, Clermont-Ferrand ou Thiers, où ce recul avoisine ou dépasse les 4 points de pourcentage. Il n'évolue favorablement que dans 88 des 1 260 zones d'emploi, surtout en Île-de-France (Versailles +3,4 points de pourcentage, Rambouillet +3 points...).

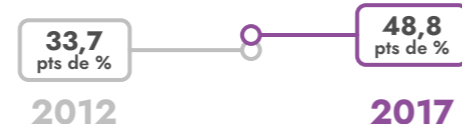
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

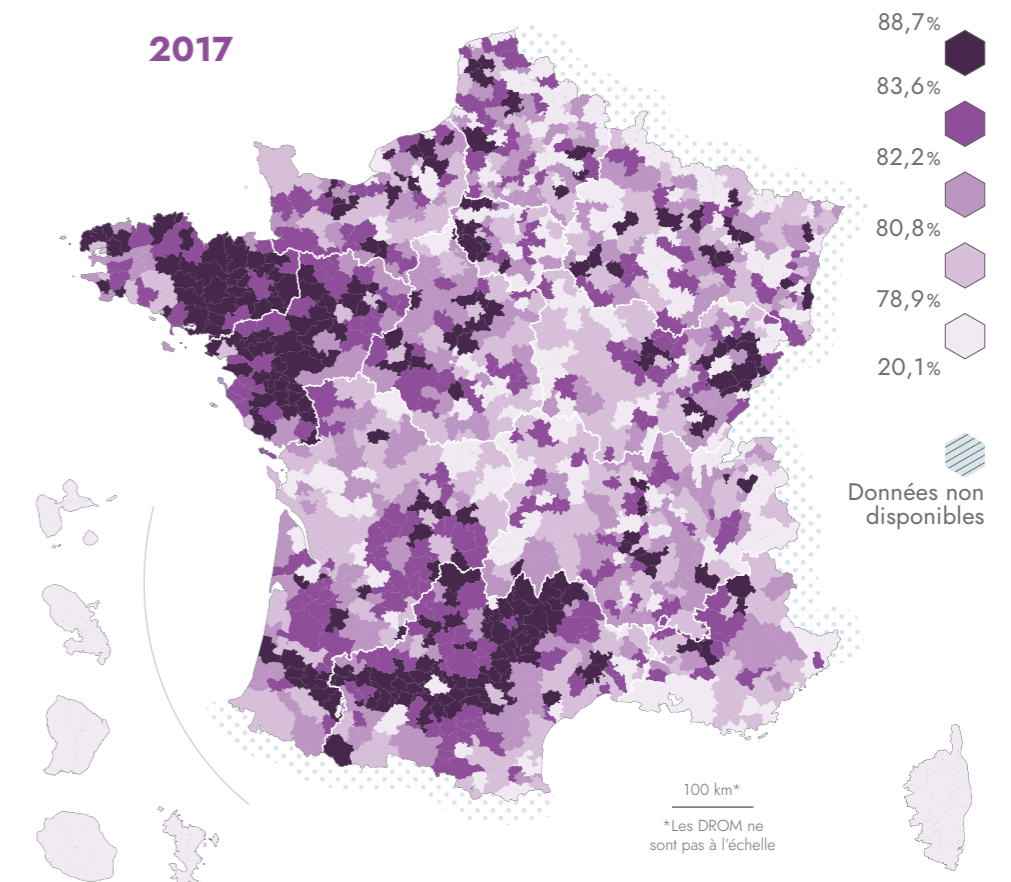


Les contrastes entre types de territoires

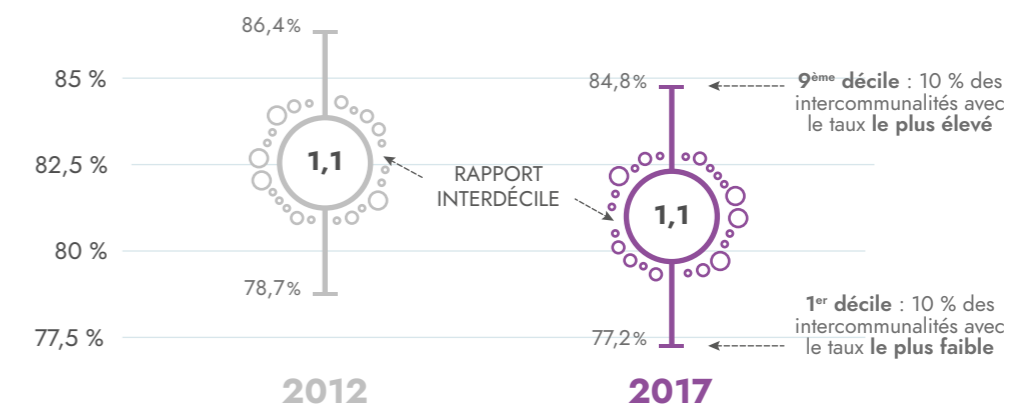
La participation aux élections est plus forte dans les territoires les moins denses, avec toutefois quelques disparités régionales. Les territoires les plus denses et de densité intermédiaire ont un taux de participation avoisinant 77%, en recul de 2,5 points de pourcentage pour ces derniers. Le taux de participation culmine pour ce type de territoire en Bretagne (80%) loin du taux des territoires denses des Hauts-de-France (75%). Les territoires peu denses et très peu denses connaissent une participation supérieure (entre 82 et 83%), assez homogène entre région hormis les DROM, mais en baisse de près de 2 points de pourcentage.

Sources : Ministère de l'intérieur - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

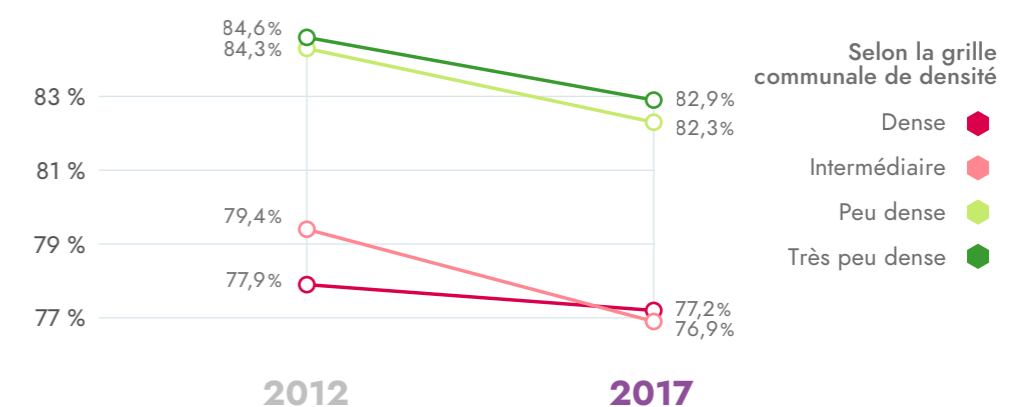
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE

Accompagner les territoires en décroissance ou sous pression démographique

Taux de croissance de la population

Le taux d'évolution annuel de la population mesure l'accroissement global de la population en prenant en compte les deux facteurs qui contribuent au dynamisme démographique : le solde naturel et le solde migratoire. Le dynamisme démographique est étroitement lié au dynamisme économique.

Une croissance démographique en baisse dans l'ensemble des territoires, mais plus spécifiquement dans les DROM et dans les espaces ruraux

Les contrastes entre régions

Entre la période 2006-2011 et la période 2011-2016, les régions Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent une dynamique de croissance équivalente à celle des cinq ans précédents.

Mais les autres régions ont toutes connu une baisse de leur croissance démographique, en particulier les DROM. La Guadeloupe a même connu un renversement de son taux d'évolution de la population, qui est devenu négatif sur la période récente. C'était déjà le cas pour la Martinique, et il s'inscrit désormais à -0,9% par an.

En France métropolitaine, les régions Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté et Corse ont connu le plus fort ralentissement de leur croissance démographique (supérieur à -0,25 point), même si cette dernière reste la région la plus dynamique.

Les régions de l'Ouest et du Sud de la France conservent également une croissance démographique soutenue, quoiqu'en baisse par rapport à la décennie précédente.

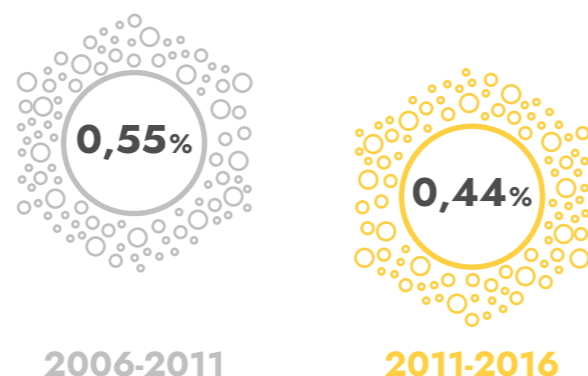
Au total, l'écart entre la région affichant la croissance la plus forte et celle où elle est la plus faible a très légèrement augmenté.

Les contrastes entre intercommunalités

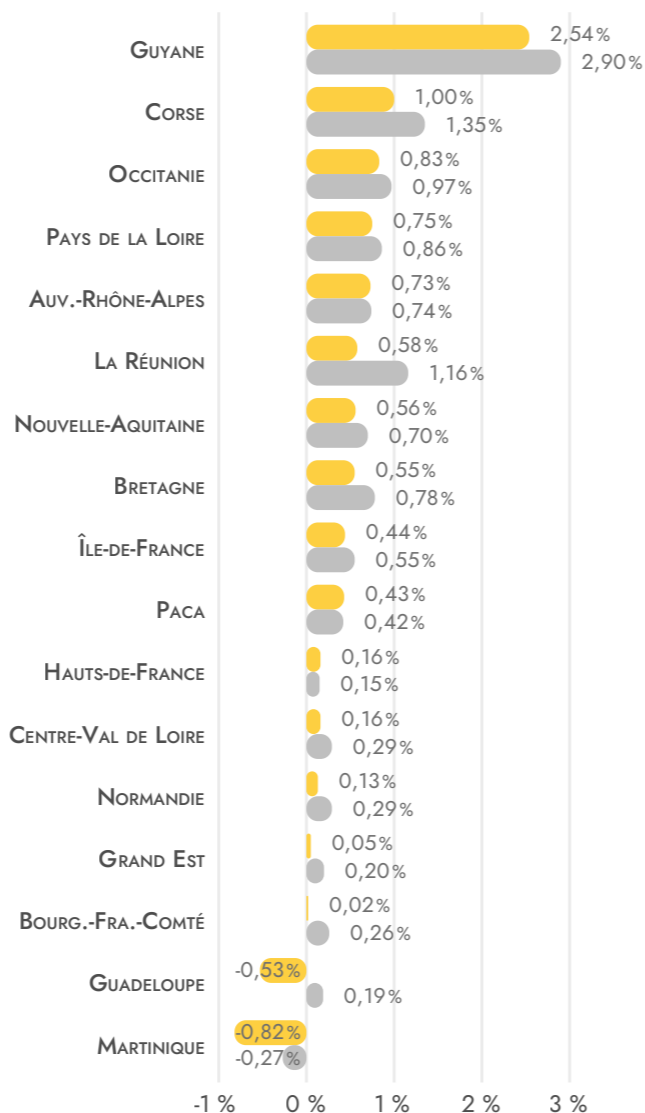
À l'échelle des intercommunalités, la baisse du rythme de croissance démographique a été plus accentuée dans les zones les plus dynamiques que dans celles qui présentent le niveau de croissance le plus faible.

Aussi, on observe une légère diminution des écarts entre les intercommunalités. Toutefois, le nombre d'intercommunalités qui voient leur population diminuer a augmenté : elles sont au nombre de 463 (37%), contre 229 (18%) sur la période précédente. Les zones en déclin démographique, auparavant essentiellement concentrées dans le Massif central et en Champagne, se sont étendues à une grande diagonale allant des Ardennes au Lot, mais aussi à l'ouest du Bassin parisien, à l'intérieur de la Bretagne, et aux zones montagneuses des Alpes et des Pyrénées.

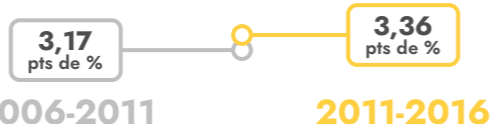
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



À l'inverse, un peu plus de 250 intercommunalités ont vu leur taux de croissance démographique progresser, telles que les métropoles de Nantes, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Rennes ou Strasbourg, qui avaient pourtant une évolution déjà très favorable, ou celles de Brest et de Saint-Etienne qui ont de ce fait une évolution positive sur cette période. Les alentours de ces métropoles ont aussi vu la progression de la population se confirmer comme certaines des agglomérations plus petites (Angers, Avignon, Arles, Troyes, Béziers) et des communes de communes rurales.

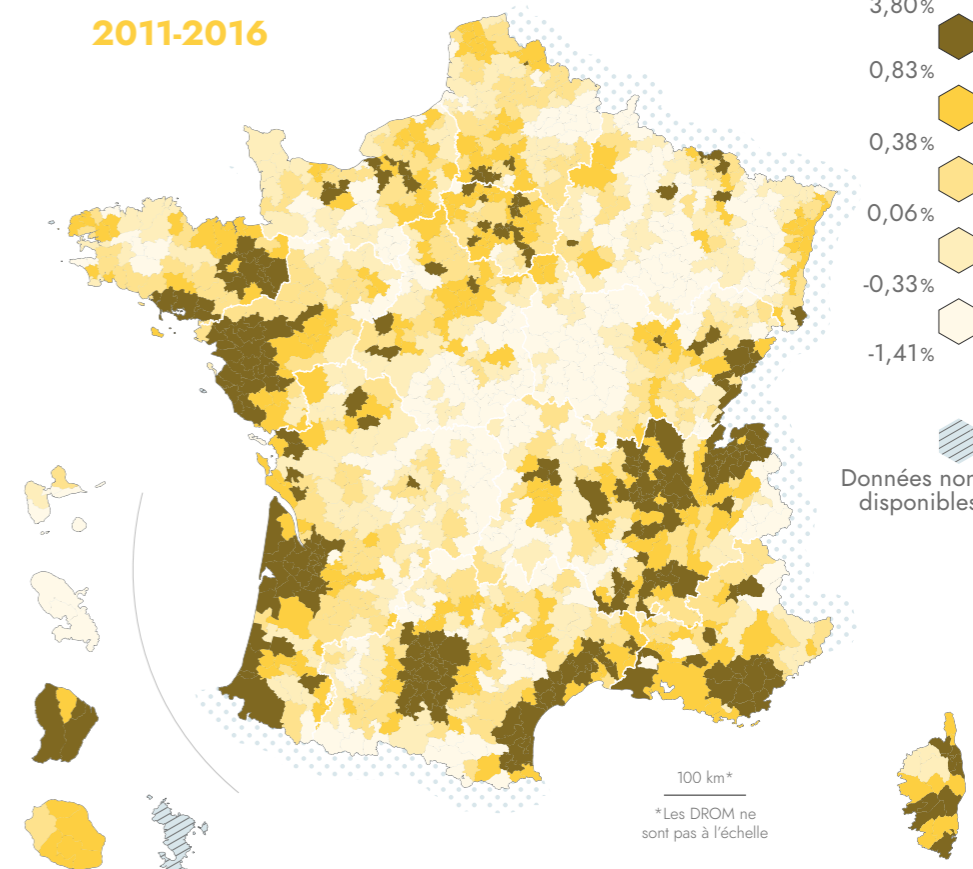
Les contrastes entre types de territoires

L'évolution de la population est plus homogène depuis 2011 par type de territoires, autour de la moyenne nationale (+0,44%), sauf pour les territoires les moins denses qui avaient une population en hausse de 0,63% entre 2006 et 2011, et qui, elle, est stable depuis cette date.

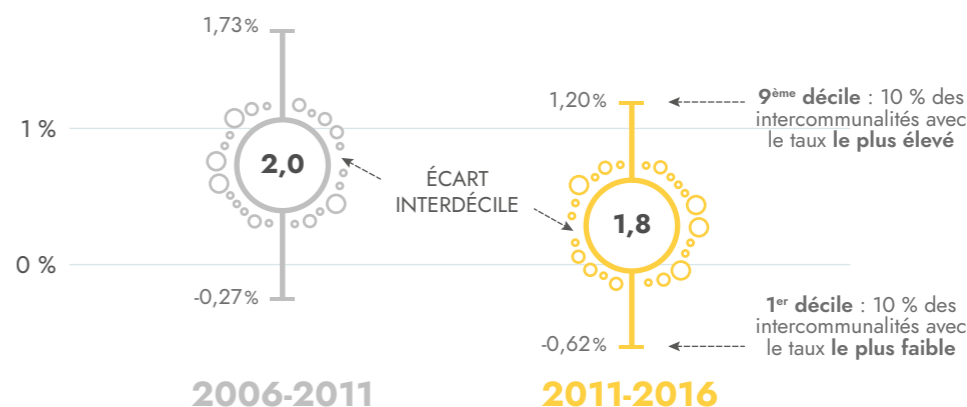
En revanche, les territoires peu denses qui avaient connu une progression de plus de 1% par an en moyenne entre 2006 et 2011, ont vu celle-ci ramenée à 0,5% entre 2011 et 2016. Les espaces denses ont connu quant à eux une évolution plus marquée : +0,42% entre 2011 et 2016 contre +0,24% entre 2006 et 2011.

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

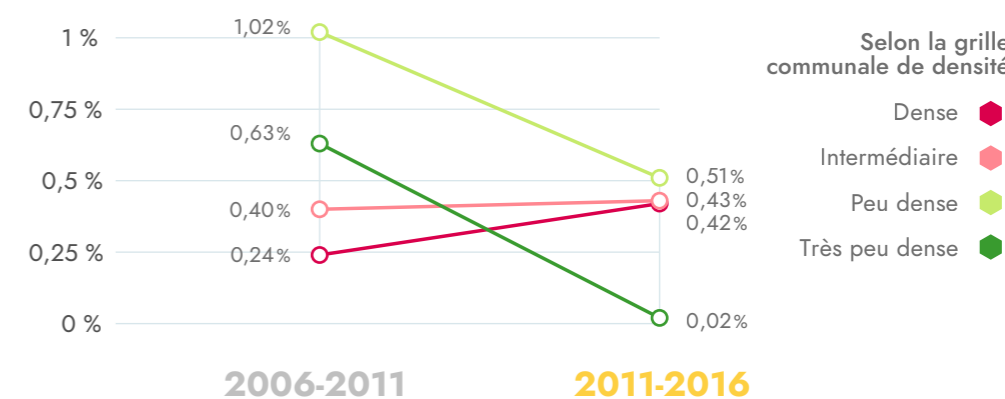
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



CAPACITATION

DYNAMISME DE L'EMPLOI

Favoriser les dynamiques d'entraînement entre les territoires

Taux de croissance de l'emploi

L'évolution du nombre d'emplois sur un territoire est un indicateur du dynamisme de ce territoire. Cette évolution est la résultante des créations et des disparitions d'emplois au cours de la période. Très conjoncturelle, l'évolution de l'emploi est liée aux cycles macroéconomiques.

Une baisse générale de la croissance de l'emploi dans tous les territoires depuis la crise de 2008, mais une tendance à la réduction des disparités

Les contrastes entre régions

La crise de 2008-2009 puis celle de 2010-2011 a mis fin à une décennie de forte croissance de l'emploi. Dans toutes les régions, le taux d'évolution annuel de l'emploi a fortement diminué. Il est même devenu négatif en Normandie et Guadeloupe qui rejoignent les cinq autres régions déjà mal orientées (Martinique, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Grand Est).

Cette diminution du taux d'évolution n'a pas frappé toutes les régions avec la même ampleur. Les régions où l'évolution était la plus vive entre 2006 et 2011 (Guyane, Corse, Occitanie, Guadeloupe, PACA...) sont celles où elle a le plus diminué entre 2011 et 2016.

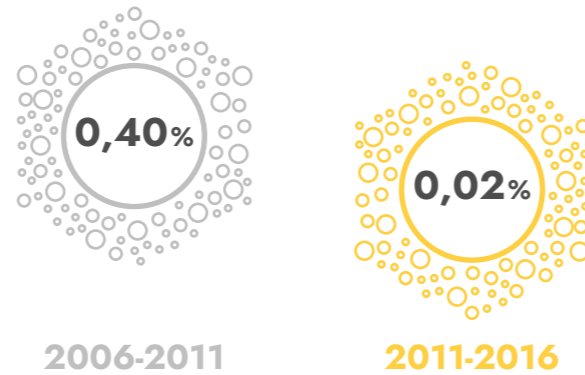
À l'inverse, dans les régions où l'évolution était faible et même négative (Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France et Grand Est), elle a été peu modifiée. Trois régions réussissent à limiter l'effritement de leur dynamique de l'emploi : La Réunion, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.

Aussi, on observe une légère réduction de l'écart entre la région où la croissance de l'emploi est la plus forte et celle où elle est la plus faible entre les deux périodes. Mais la géographie de l'évolution de l'emploi reste très contrastée, avec des régions de l'ouest et du sud ainsi que des DROM (hors Antilles) qui continuent de croître, à un rythme certes faible, et des régions du nord, de l'est et du centre qui ont subi des pertes répétées d'emploi au cours de la dernière période.

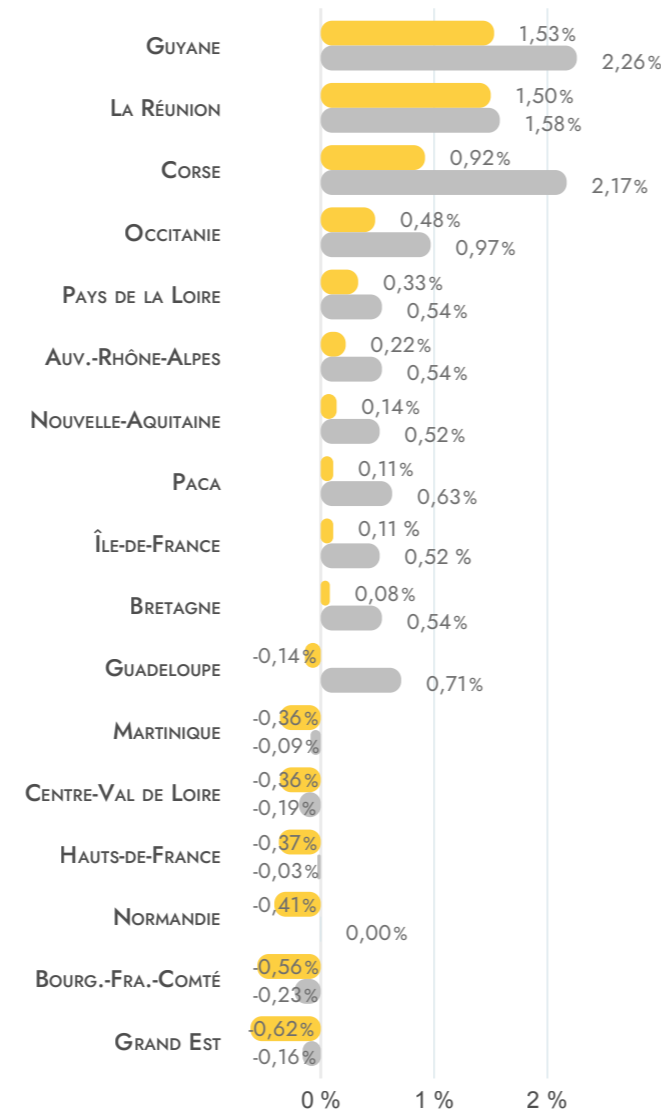
Les contrastes entre intercommunalités

Malgré sa baisse générale, le taux d'évolution de l'emploi reste fortement positif à l'échelle des intercommunalités autour des grandes métropoles de l'ouest et du sud. Il y est fréquemment supérieur à +1% par an en moyenne entre 2011 et 2016 dans les EPCI autour de Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Montpellier. C'est le cas aussi autour de Lyon ou dans une couronne un peu éloignée de Paris, mais aussi dans des territoires moins urbains comme la Corse ou l'est de Marseille. Certaines intercommunalités plus isolées bénéficient

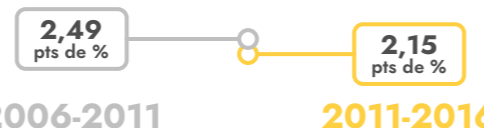
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



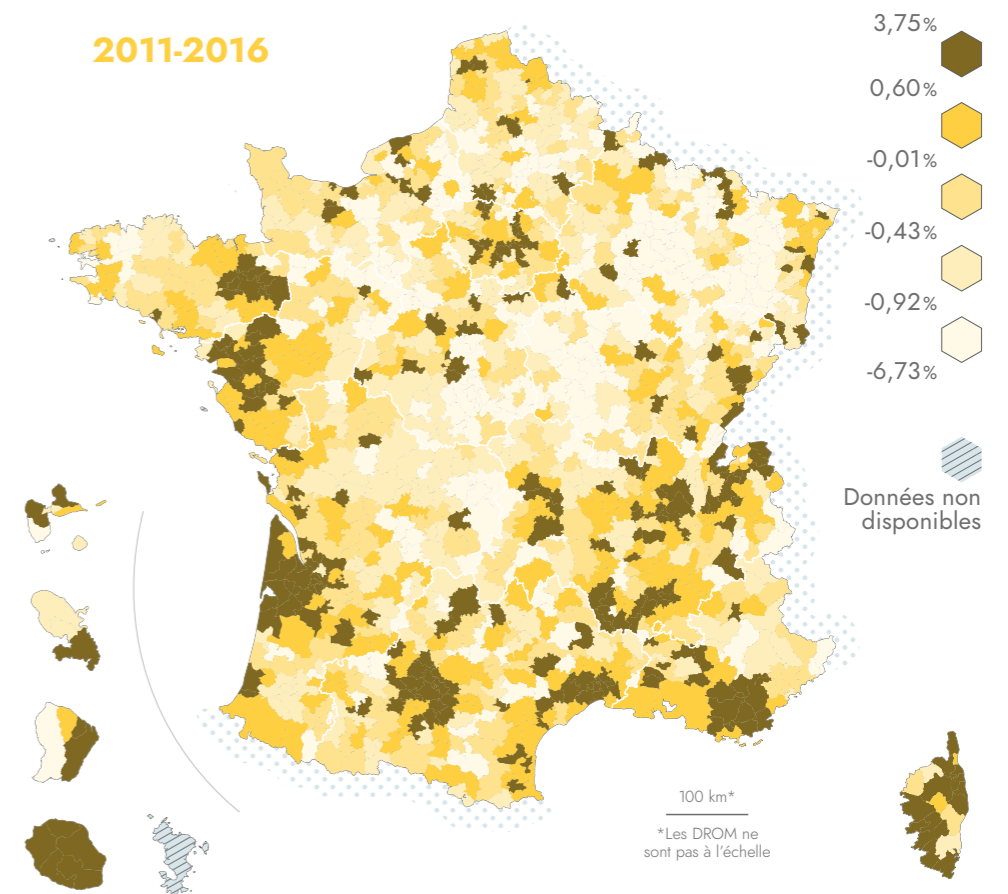
des effets favorables d'une implantation d'activité : CC du pays des Coquelicots avec l'extension de la plateforme aéro-industrielle liée à l'aéroport de Picardie ; CC de Bléré Val de Cher portée par l'emploi tertiaire, CC Cingal-Suisse Normande avec une bonne résistance de l'emploi agricole. Dans de très nombreux autres territoires, le taux d'évolution de l'emploi est moins favorable comme dans bon nombre d'intercommunalités des régions limitrophes de l'Île-de-France qu'elles soient urbaines (Metz Métropole voit son emploi baisser de 1,15 % entre 2011 et 2016) ou plus rurales comme les Vosges, la Sologne, la Bourgogne...

Les contrastes entre types de territoires

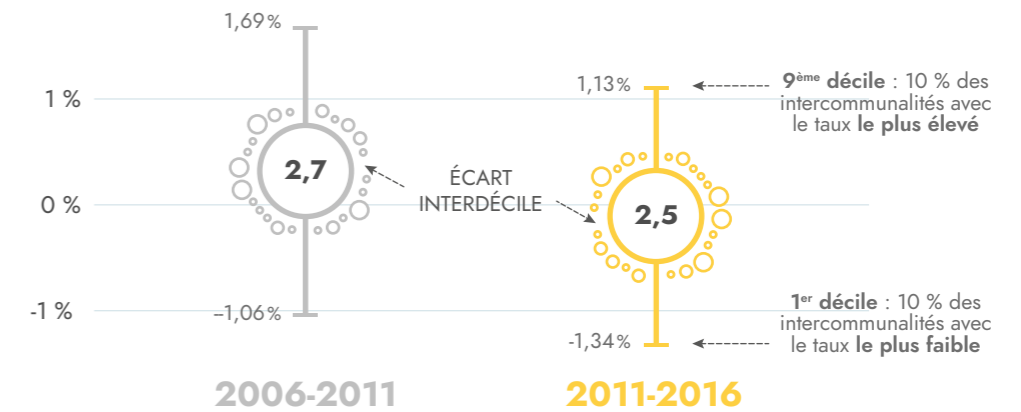
Tous les types de territoires ont connu une baisse de dynamisme depuis 2006, mais ce phénomène a touché plus particulièrement les territoires les moins denses. Les communes très peu denses qui subissaient déjà un recul de l'emploi sur la période précédente (-0,16% par an en moyenne entre 2006 et 2011) ont connu cinq années encore plus difficiles (-0,44% entre 2011 et 2016). Les territoires peu denses ont connu une même dégradation, alors qu'ils connaissaient le plus fort dynamisme. Leur taux d'évolution se rapproche de ceux des territoires intermédiaires et denses (entre -0,1% et 0,1%).

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

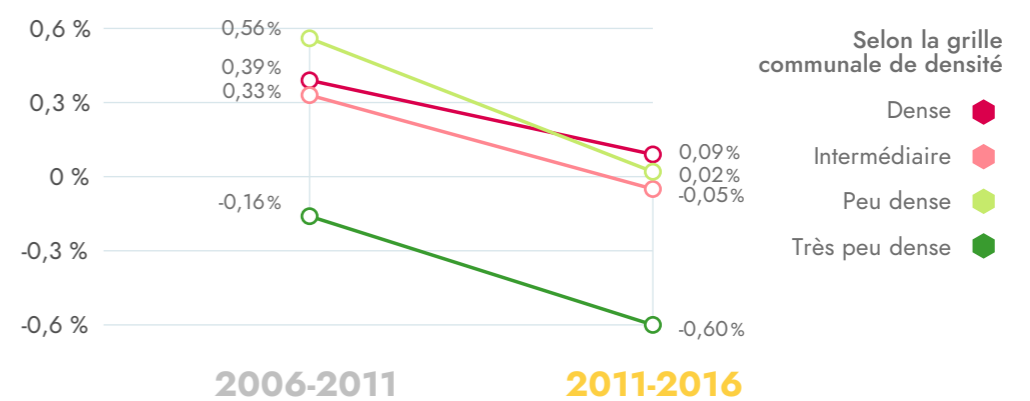
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



CAPACITATION

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Réduire les écarts en matière de développement économique et de niveau de richesse des populations

PIB / habitant exprimé en Standard de pouvoir d'achat en Europe

Le Produit Intérieur Brut (PIB) constitue un indicateur central dans la répartition des fonds européens et la contractualisation avec les Etats membres. Afin de permettre une comparaison entre pays et régions européennes, ce PIB est exprimé en Standard de pouvoir d'achat (SPA) par habitant.

La mesure en unité de compte SPA est un taux de conversion monétaire qui exprime dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Une tendance à la convergence entre régions européennes interrompue par la crise économique

Les contrastes entre pays européens

En 2018, le PIB moyen par habitant au sein de l'Union européenne était de 30 200 € SPA. Cette valeur cache de très fortes disparités entre pays. Le Luxembourg et dans une moindre mesure l'Irlande devançant de très loin l'ensemble des pays européens. Le Luxembourg enregistre un PIB moyen par habitant de 79 300 € SPA quand celui-ci n'est que de 15 400 € SPA en Bulgarie (soit près de 5 fois moins).

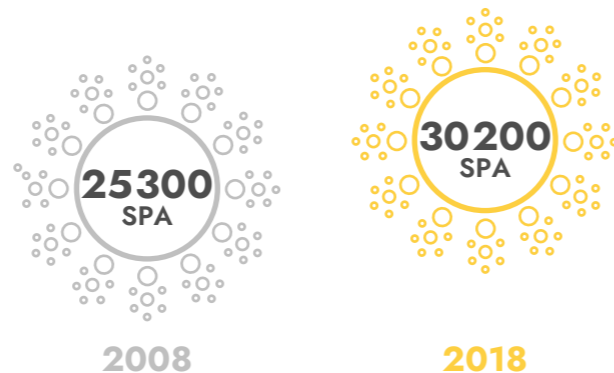
La France se situe légèrement au-dessus de la moyenne européenne (31 500 € SPA par habitant en 2018). Le niveau de richesse des Français est comparable à celui des Britanniques. Il est en revanche significativement inférieur à celui des habitants d'Europe du Nord (Danemark, Suède, Pays-Bas, etc.) et notamment de l'Allemagne.

Depuis 2008, la richesse nationale produite, et par conséquent le PIB par habitant, a progressé dans la quasi-totalité des pays européens. Seuls la Grèce et Chypre, pays les plus dure-

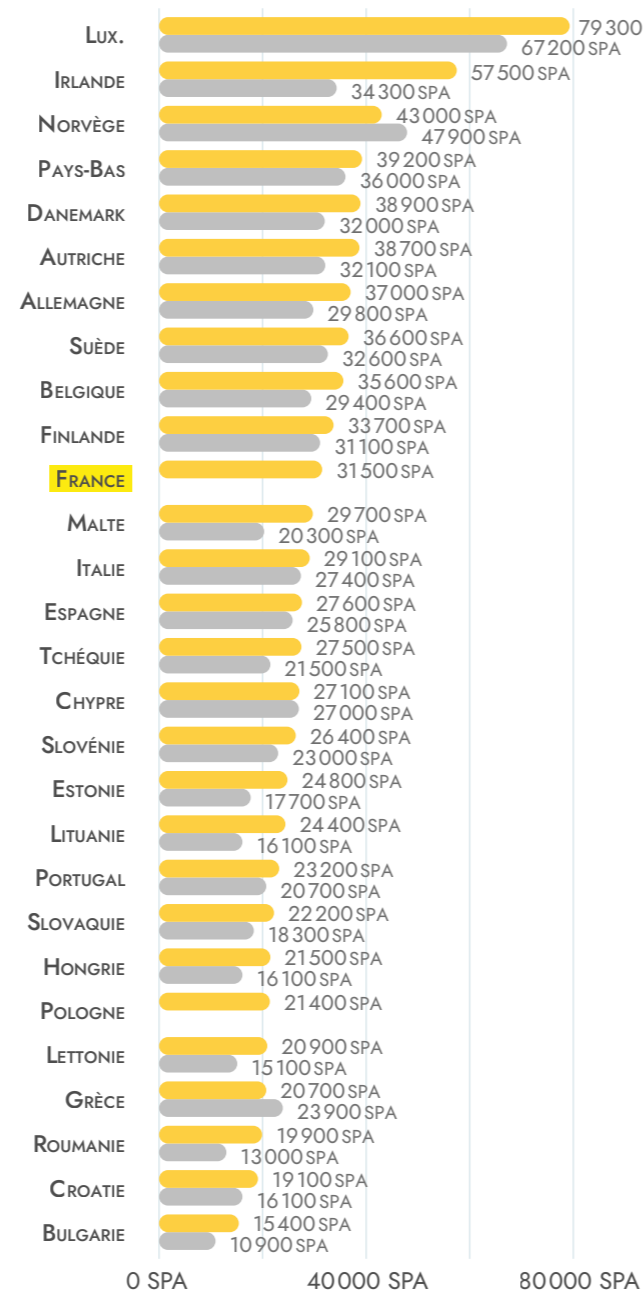
ment touchés par la crise de 2008, puis par celle de 2010/2011, n'ont pas bénéficié de cette dynamique. Cette progression globale du PIB par habitant s'est accompagnée d'un renforcement des écarts en valeur absolue. Les pays parmi les plus prospères d'Europe en 2008 (Allemagne, Danemark ou Autriche) font bien mieux (gain s'approchant de +7 000 € SPA en 10 ans) que les pays méditerranéens comme l'Espagne et l'Italie (gain limité à 1 700 € SPA sur la même période) ou comme la Bulgarie (+4 500 € SPA).

Ce renforcement des écarts est à nuancer toutefois si on envisage l'évolution en relatif. Les six pays parmi les plus pauvres d'Europe en 2008 (Bulgarie, Roumanie, Lettonie, Hongrie, Lituanie et Estonie) ont connu une augmentation de leur PIB par habitant de près de 40% en dix ans quand les pays les plus riches voyaient cette évolution limitée à 20% (Belgique, Allemagne, Danemark, Autriche) et même à 10% pour la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède.

DANS L'UNION EUROPÉENNE (UE)



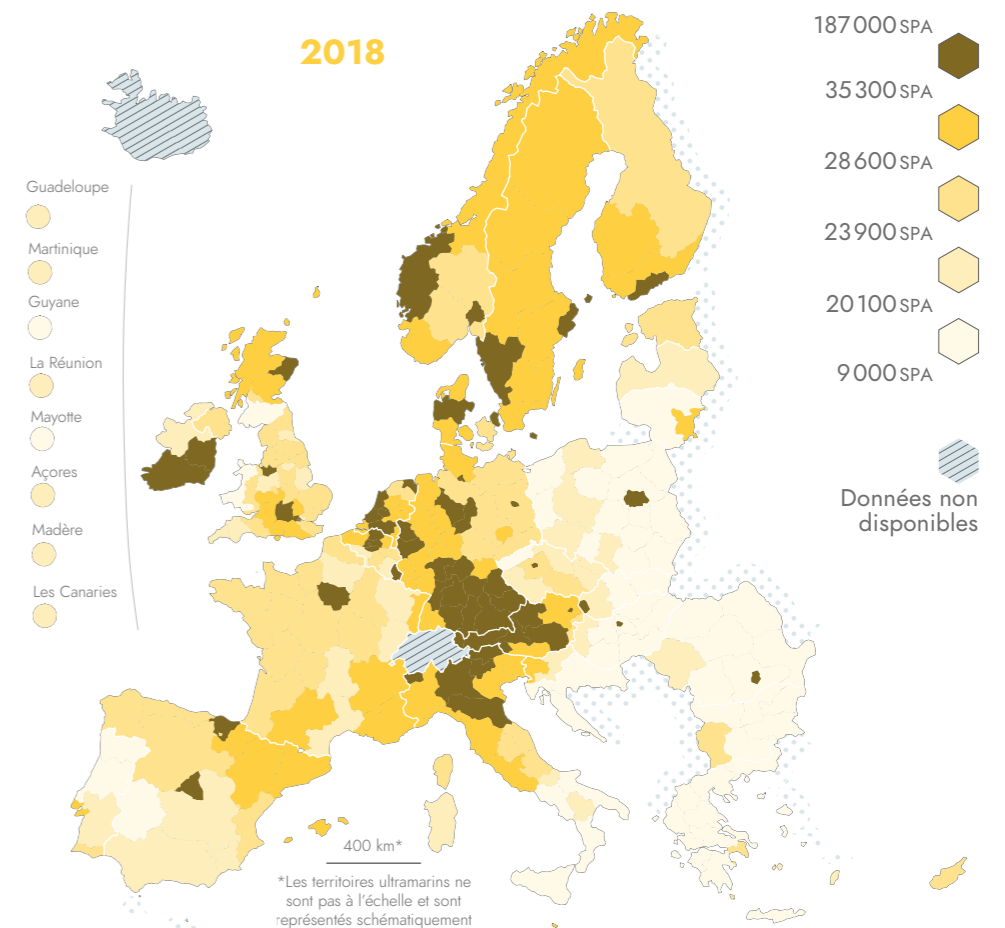
DANS LES PAYS EUROPÉENS



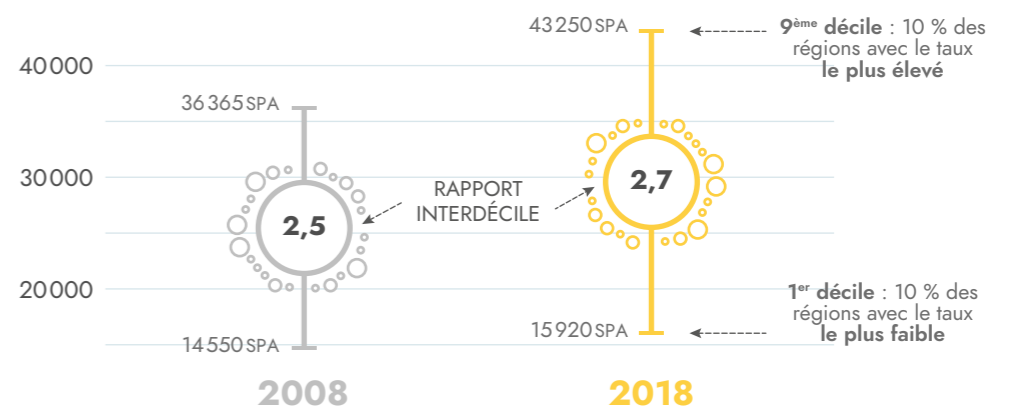
Les contrastes entre régions européennes (NUTS 2)

Les pays d'Europe du Nord, l'Allemagne ou encore l'Autriche comptent parmi les pays les plus prospères d'Europe. Toutes leurs régions ne bénéficient cependant pas des mêmes apports de richesse. En Allemagne, les régions du Sud se distinguent nettement du reste du pays. Le même type d'opposition nord-sud s'observe en Italie et Espagne, mais inversé, le Nord étant nettement plus riche que le Sud. L'Europe concentre d'importantes inégalités de richesse dans un espace géographiquement restreint. Entre les régions, les écarts de PIB par habitant sont très forts. Les campagnes bulgares mais également Mayotte (moins de 10 000 € SPA par habitant), parmi les territoires les plus pauvres de l'Union européenne, ont un PIB par habitant 20 fois inférieur à celui de l'ouest de Londres (186 900 € SPA par habitant). La France se distingue des autres États par des inégalités de richesse infranationales parmi les plus élevées de l'UE. Le rapport de PIB par habitant entre les régions les moins riches et les plus riches s'élève à 6 en France contre 2,8 en Italie, 1,9 en Espagne ou en Allemagne. Toutefois, ce rapport se réduit à 2,4 si on se limite à la France métropolitaine. Seul le Royaume-Uni enregistre des écarts inter-régionaux supérieurs à ceux de la France (l'importance des écarts est due au PIB exceptionnellement élevé de Londres, qui abrite notamment les activités financières de « la City »). Le cas londonien traduit une tendance de fond en Europe : le décalage entre les régions abritant les principales métropoles et les autres.

DANS LES RÉGIONS EUROPÉENNES



Évolution des disparités entre les régions européennes



Source : Eurostat - Réalisation : ANCT padt 2020

SPÉCIALISATION FONCTIONNELLE

Favoriser le lien entre les territoires orientés vers l'économie productive et ceux orientés vers l'économie résidentielle

Part des fonctions productives dans l'emploi

Les activités dites productives regroupent la production de biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes. Elles se différencient des activités présentes, mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Stabilité de la spécialisation fonctionnelle des territoires

Les contrastes entre régions

Entre 2011 et 2016, la part des emplois productifs dans l'emploi total a très légèrement diminué en France, les emplois dans les secteurs productifs et résidentiels étant globalement stables. Ils évoluent de moins de 0,1% par an en moyenne, mais sont plutôt orientés à la baisse pour les secteurs productifs et à la hausse pour les secteurs résidentiels. C'est une rupture avec les cinq ans précédents où cette part avait baissé nettement du fait d'un recul des emplois des secteurs productifs (-0,4% par an en moyenne entre 2006 et 2011) et une augmentation des emplois résidentiels (+0,8% sur la même période).

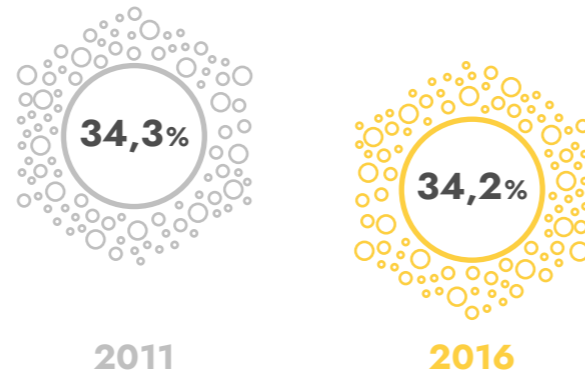
Cette stabilité de la part des emplois productifs dans l'emploi total entre 2011 et 2016 n'a pas été la même partout sur le territoire. Les régions d'anciennes industries comme le Grand Est et les Hauts-de-France ont vu cette part diminuer de près de 0,5 point de pourcentage, avec une baisse de l'emploi des secteurs productifs plus forte que celle des emplois résidentiels. La Bourgogne-Franche-Comté et la Normandie ont connu

les mêmes évolutions mais dans une moindre mesure. En revanche, la part des emplois productifs a légèrement progressé en Île-de-France, dans quatre régions où elle était très faible (Corse, PACA, Martinique, Occitanie) mais aussi dans la région où elle est la plus forte, les Pays de la Loire.

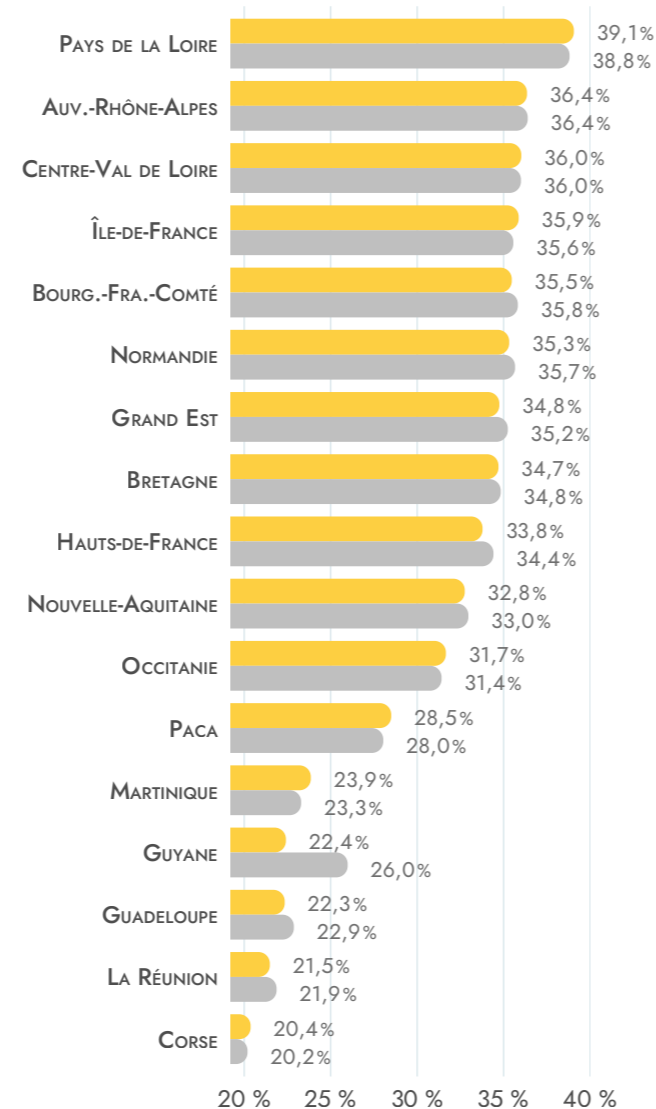
Les contrastes entre intercommunalités

On n'observe pas de réduction des disparités de spécialisation. Le nombre d'emplois productifs et leur part dans l'emploi total ont baissé dans de nombreuses intercommunalités de l'est de la France (Epernay, Troyes, Bar-sur-Aube, Epinal, Saint-Dié-des-Vosges, etc.). Les zones productives de l'ouest (Sablé-sur-Sarthe, Laval, la Mayenne, etc.) ont vu leur emploi productif mieux résister voire progresser dans certains territoires (Rennes, Nantes, etc.). En parallèle, dans beaucoup d'intercommunalités du sud du pays (Montélimar, Narbonne ou Béziers), où la part de l'emploi productif est relativement faible, tous les types d'emploi, résidentiel comme productif, ont progressé, probablement en réponse à la croissance démographique.

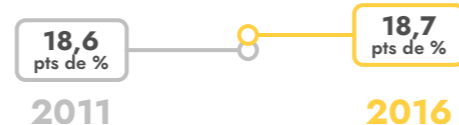
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



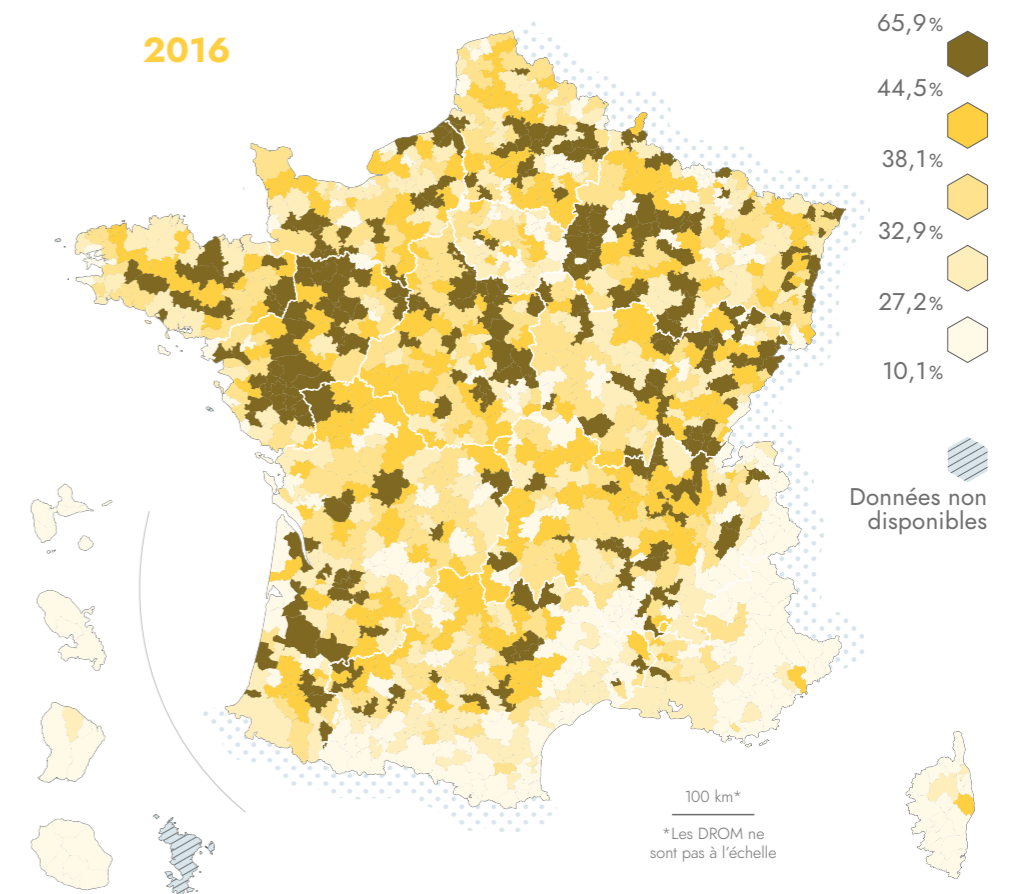
Les contrastes entre types de territoires

La part de l'emploi productif est relativement faible dans les espaces denses et intermédiaires (3 emplois sur 10). Les contraintes de sécurité, de nuisance ou de disponibilité foncière amènent certaines entreprises à s'implanter à une certaine distance des villes. Ces emplois productifs sont ainsi fortement surreprésentés dans les couronnes des villes moyennes. L'agriculture explique le poids des secteurs productifs dans les territoires les moins denses. En cinq ans, les parts respectives de ces quatre types d'espaces n'ont que peu évolué.

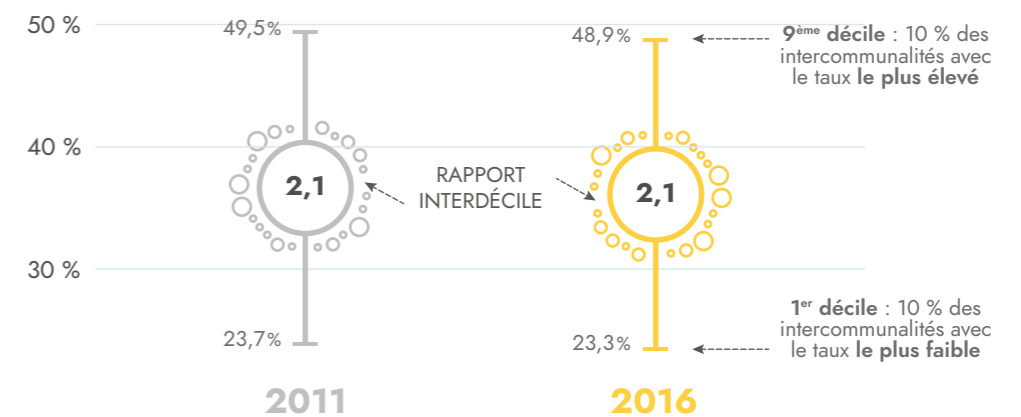
On note cependant une petite augmentation pour les territoires denses et les territoires les très peu denses et cela pour des raisons opposées. Les territoires denses ont une augmentation de l'emploi productif plus forte que celle de l'emploi résidentiel (respectivement +0,3% par an en moyenne entre 2011 et 2016 contre +0,1%). Les territoires les moins denses connaissent des baisses d'emplois, l'emploi des secteurs résidentiels reculant plus que celui des secteurs productifs (respectivement -1,1% contre -0,8%).

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

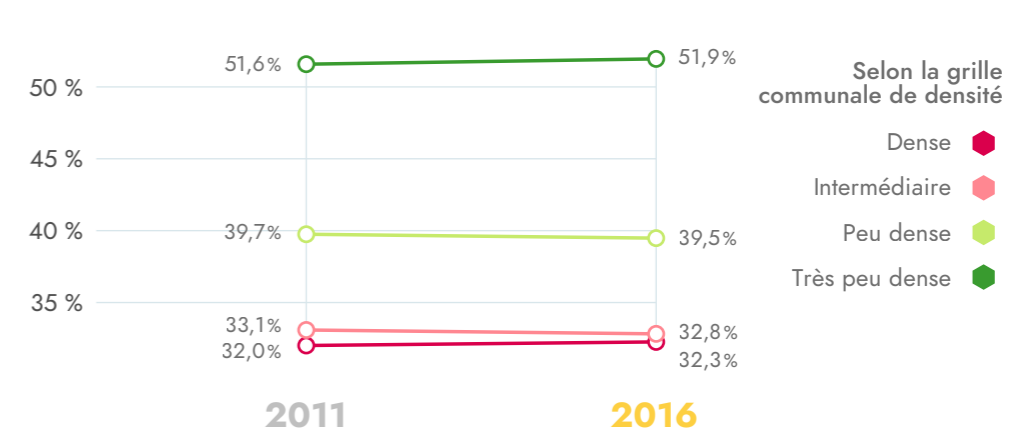
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



CAPACITATION

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Favoriser l'entrepreneuriat dans tous les territoires

Taux de création d'entreprises

Le taux de création d'entreprises permet de mesurer le niveau de dynamisme et d'attractivité économique des territoires. Cet indicateur ne permet toutefois pas d'apprécier le nombre d'emplois créés dans chaque territoire, ni la pérennité de ces créations d'établissements. On peut utilement le compléter par d'autres indicateurs tels que l'évolution de l'emploi, ou le taux de survie à 5 ans des entreprises.

Des disparités de dynamisme économique qui augmentent entre régions mais se réduisent entre zones d'emploi et types de territoires

Les contrastes entre régions

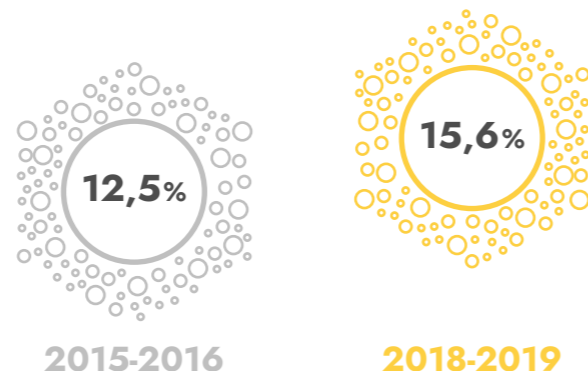
En 2018 et 2019, la région la plus dynamique en matière de création d'entreprises est l'Île-de-France (18,5% en moyenne sur les deux années) suivie par Auvergne-Rhône-Alpes, l'Occitanie, PACA et les Hauts-de-France (un peu au-dessus de 15%). La Martinique et Mayotte se distinguent à l'inverse par un faible taux de création (autour de 8,7%). Dans l'ensemble du pays, le taux de création d'entreprises a augmenté au cours des dernières années. Si cette augmentation a concerné presque toutes les régions, elle a en général été plus vive dans les régions les plus dynamiques (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France en particulier) et au contraire elle a été moins accentuée dans les régions où les créations d'entreprises étaient moins nombreuses (Bourgogne-Franche-Comté, Corse, Guadeloupe, Martinique).

tion d'entreprises est faible (Mayotte et La Réunion). On assiste donc plutôt à un accroissement des disparités de dynamisme économique entre les régions au cours des dernières années.

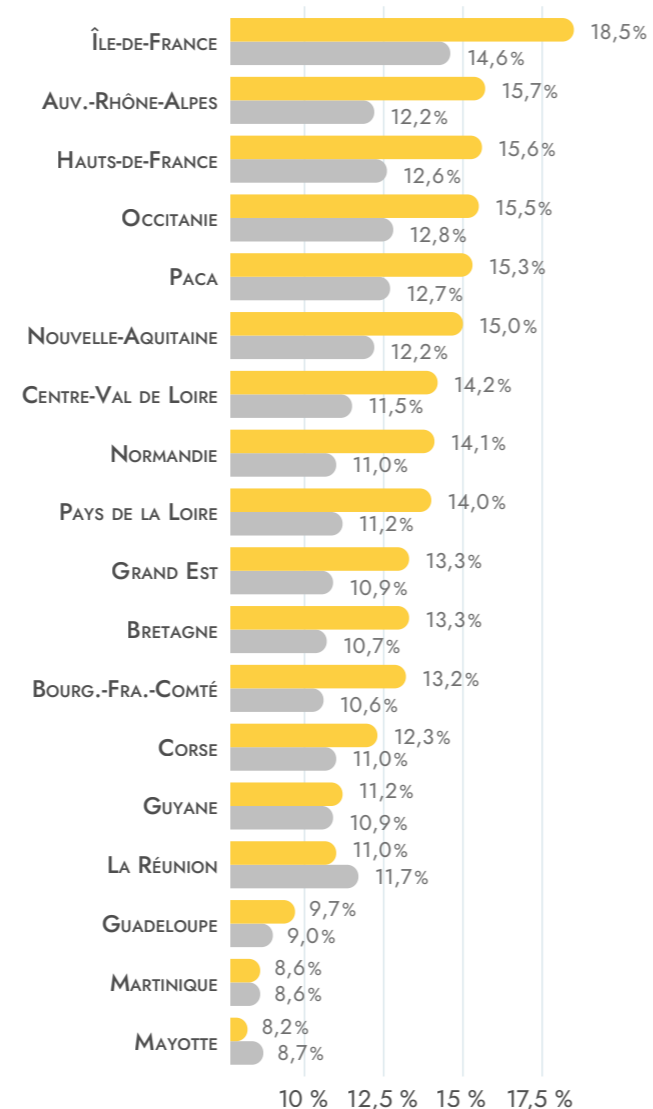
Les contrastes entre intercommunalités

Le taux de création d'entreprises est important dans presque toutes les intercommunalités d'Île-de-France, dans celles autour d'une métropole et sur le littoral méditerranéen. Dans les métropoles, les créations d'entreprises de services marchands pour les entreprises sont surreprésentées, il en est de même des activités liées aux ménages dans les zones de vive progression de la population. À contrario, le centre de la France connaît des taux de création d'entreprises faible sur la période 2018/2019. Dans ces territoires ruraux, il s'agit plus souvent que la moyenne de créations d'entreprises industrielles à la pérennité plus assurée que les créations d'entreprises tournées vers les ménages qui, elles, présentent de

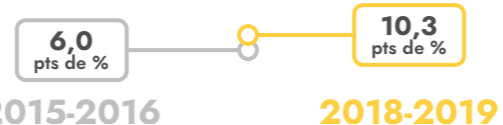
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



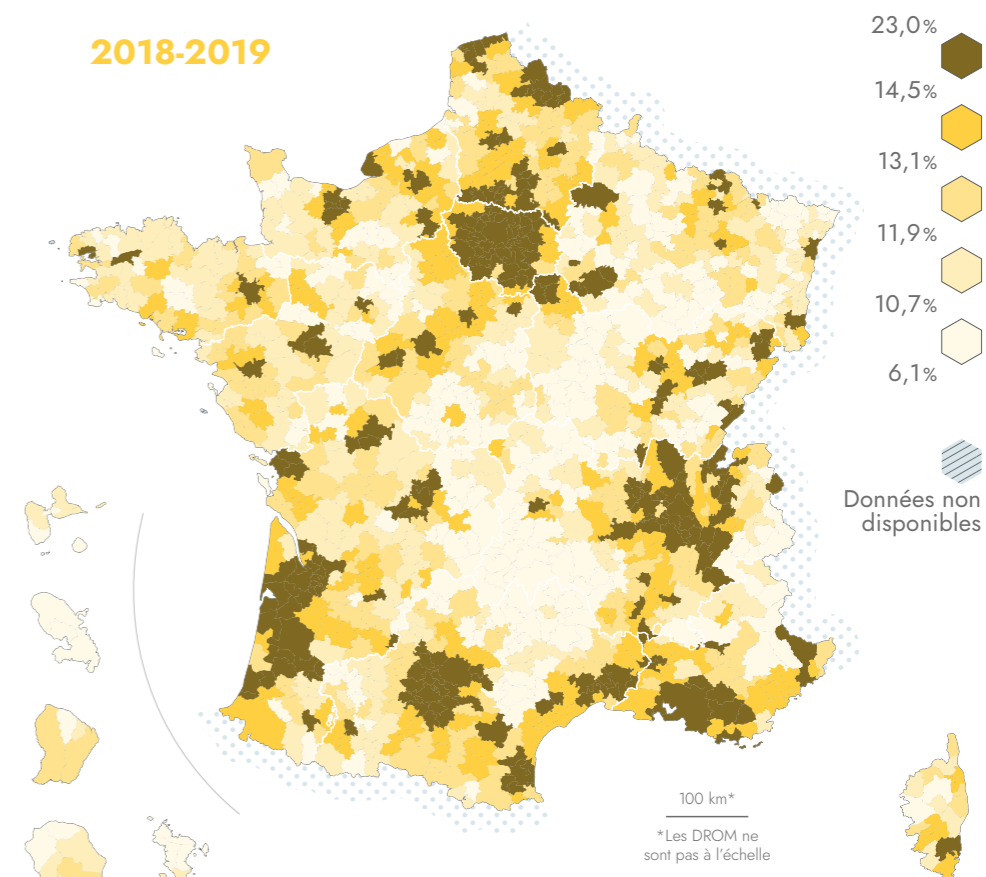
plus forts taux de rotation d'entreprises (création/cessation).

Les contrastes entre types de territoires

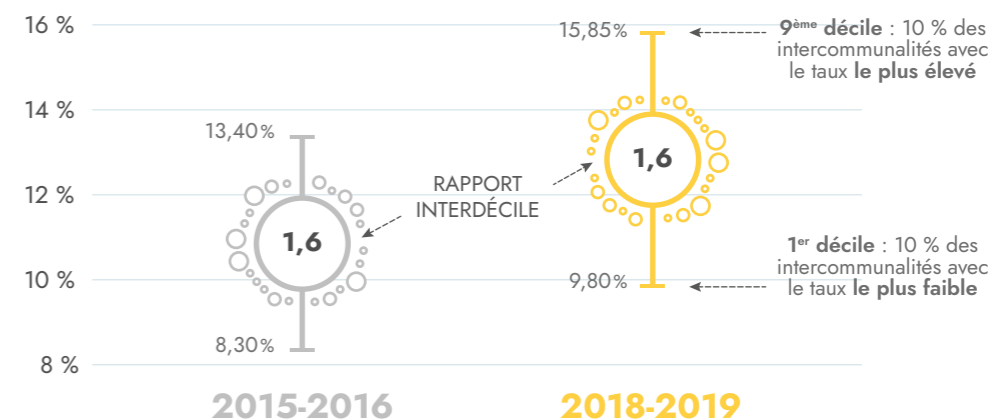
C'est dans les territoires les plus denses que le taux de création d'entreprises est maximal (18,4%). Il est très nettement supérieur au reste du territoire (15,6%), ce qui était moins le cas auparavant. Dans ces communes denses, le taux moyen de création d'entreprises 2018-2019 des secteurs des services aux entreprises est en effet supérieur à celui des autres types de territoires (20,7% contre 16,8% dans les territoires peu denses par exemple), mais aussi les secteurs des commerces et des services aux ménages (21,1% contre 12% dans les territoires peu denses). De leur côté, les territoires très peu denses ont un taux de création d'entreprises industrielles de 11,9%, soit un point de pourcentage supérieur à la moyenne nationale.

Sources : Sirene - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

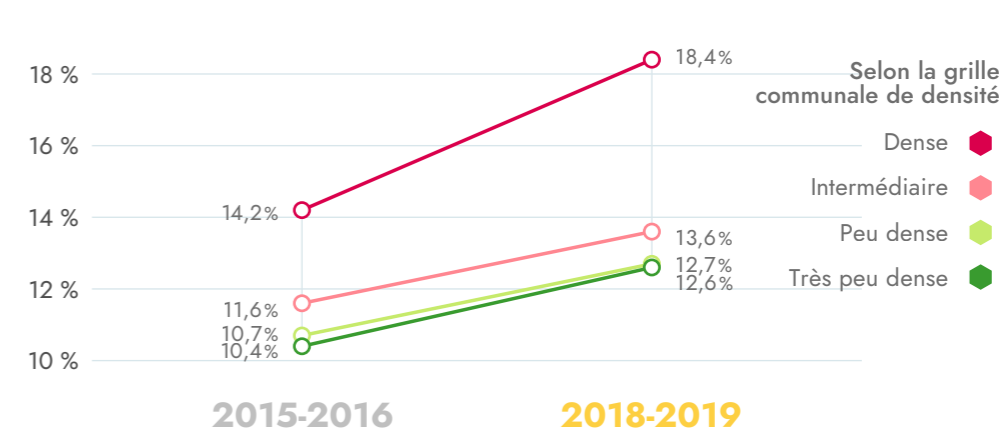
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



COUVERTURE NUMÉRIQUE

Permettre à tous, dans tous les territoires, d'avoir accès à une connexion à Internet de qualité

Part de la surface d'un territoire couverte en 4G par a minima deux opérateurs

Cet indicateur représente la part de la surface d'un territoire couverte en 4G par a minima deux opérateurs. Ces taux reflètent la disponibilité, à l'extérieur des bâtiments, d'accès à un service, tel que les opérateurs l'affichent sur leurs cartes de couverture. Ces cartes sont le résultat d'une modélisation informatique, produite par les opérateurs. Un territoire couvert par deux opérateurs permet aux habitants de faire jouer la concurrence.

Une amélioration générale de la couverture en 4G et une réduction des disparités, qui restent cependant très importantes

Les contrastes entre régions

En France, près de 86,5% du territoire étaient couverts par au moins deux opérateurs téléphoniques en juin 2019 (source Arcep), contre 70,6% en juin 2017. Ce taux de couverture a beaucoup augmenté depuis deux ans dans le contexte du « New Deal Mobile ». Cet accord passé début 2018 entre le gouvernement et les opérateurs, sur proposition de l'ARCEP, permet une réaffectation de certaines fréquences, en contrepartie d'engagement par les opérateurs de couvrir 5 000 zones dont au moins 60% pour lequel un besoin d'aménagement numérique du territoire a été identifié (zones touristiques, de montagne, peu habitées...). Les opérateurs s'engagent aussi à œuvrer pour le partage des infrastructures et des réseaux, notamment lors de la construction d'un nouveau pylône situé dans la zone de déploiement prioritaire. La progression de la couverture mobile en 4G a bénéficié à toutes les régions.

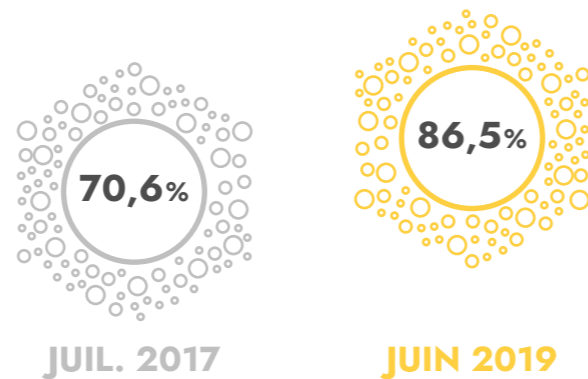
Cependant, de très importantes disparités perdurent. Si l'Île-de-France est couverte à près de 100%, la Corse ou Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les régions de France métropolitaine les moins bien dotées (couverture à 75%). Ces disparités, quoique très fortes, tendent toutefois à se résorber. L'écart entre les deux régions la plus et la moins couvertes est passée de 43 points de pourcentages à 26 points en deux ans.

Les contrastes entre intercommunalités

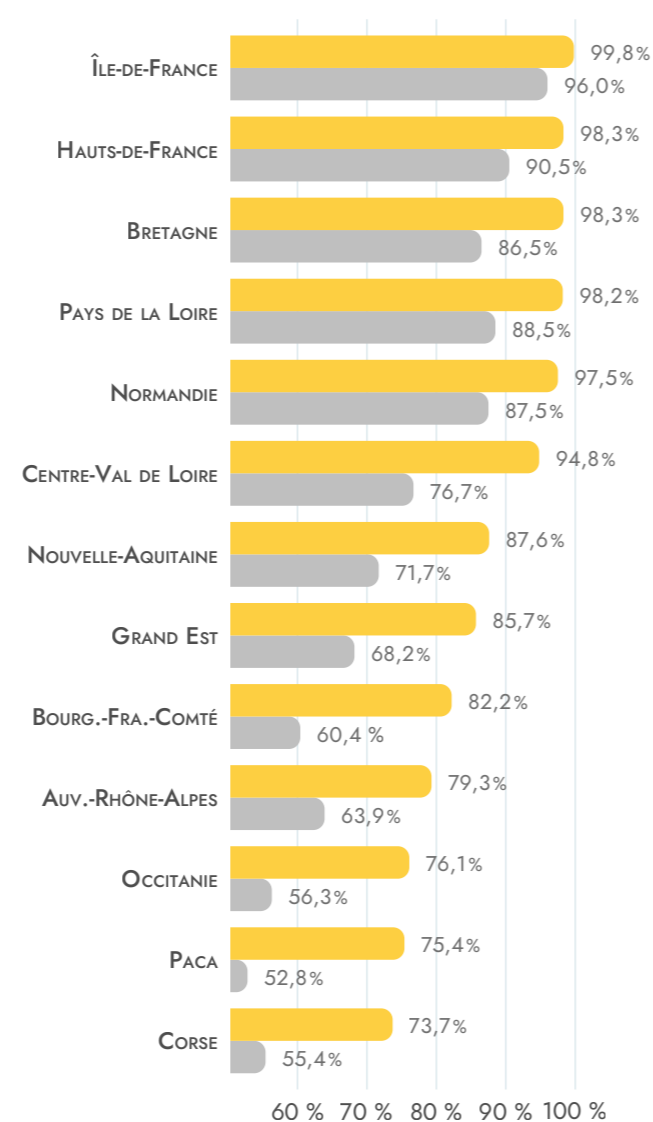
Au niveau intercommunal, on retrouve ce même dynamisme favorable : augmentation générale du taux de couverture par au moins deux opérateurs, même pour ceux qui sont actuellement les mieux couverts, et réduction des écarts entre EPCI bien dotés et EPCI mal dotés. Ces derniers sont souvent situés dans les territoires les moins denses au sud-est des régions Pays de la Loire, Île-de-France, Hauts-de-France.

Par exemple, les com-

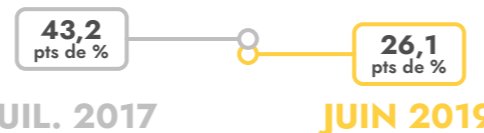
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



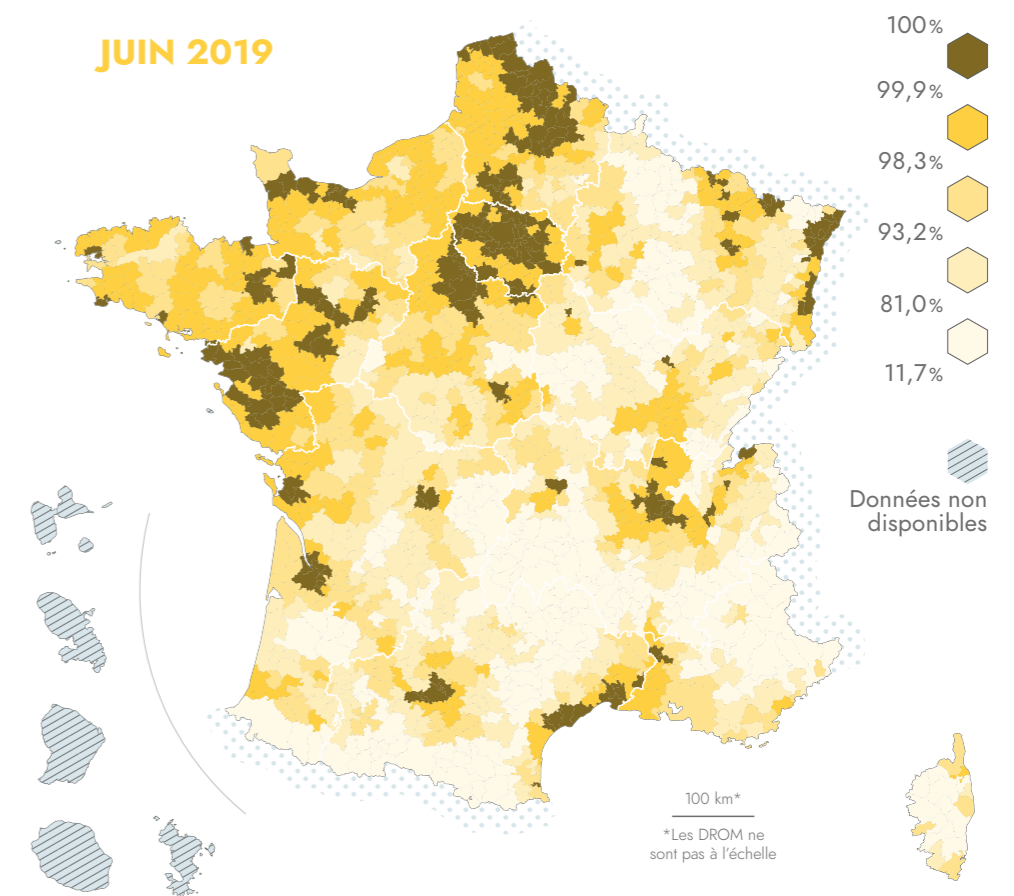
munautés de communes « Mayenne Communauté » et de « Millau Grands Causse » ont une densité équivalente (58 habitants au km²) mais des taux de couvertures respectivement de 98% et 67%. C'est encore plus vrai pour des intercommunalités encore moins denses comme au centre de la Bretagne celle de « Kreiz-Breizh » ou dans le Gard celle du « Pays Vignais ». Elles ont une densité de 26 habitants au km² pour un taux de couverture respectif de 93,8% et de 67,3%.

Les contrastes entre types de territoires

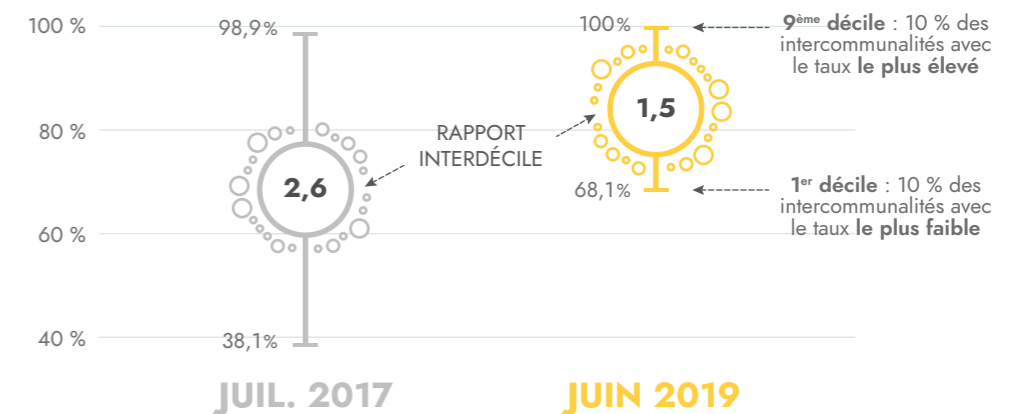
L'amélioration entre 2017 et 2019 de la couverture 4G par a minima deux opérateurs est particulièrement sensible dans les territoires peu denses, mais aussi et surtout dans les territoires très peu denses.

Sources : Arcep - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

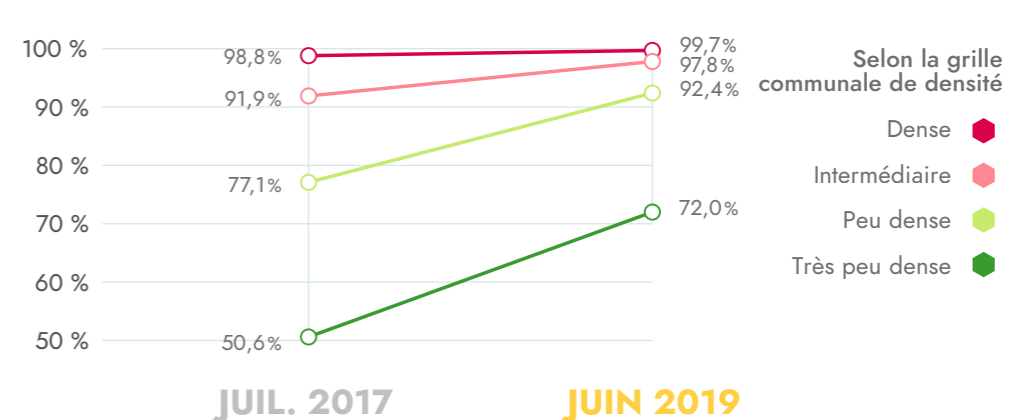
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



ACCÈS AUX SERVICES

Permettre à tous, dans tous les territoires, l'accès aux équipements et aux services

Temps d'accès routier médian à un panier d'équipements de la vie courante

Le temps de trajet routier médian en heure pleine à un panier d'équipements de la vie courante vise à appréhender la dimension géographique de l'accès aux services. Ces derniers ont été choisis, d'une part, en fonction de la proximité et de la mobilité qu'ils impliquent, d'autre part, pour l'importance qui leur est donnée au quotidien (colèges, stations-services, supermarchés...).

Une bonne accessibilité générale aux services de la vie courante mais de réelles difficultés d'accès dans les territoires les moins denses

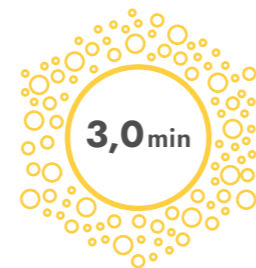
Les contrastes entre régions

Dans presque l'ensemble des régions métropolitaines, le temps médian d'accès aux équipements de la vie courante est compris entre trois et quatre minutes. L'indicateur porte sur des services relativement fréquents dans tous les territoires (poste, banque, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école, médecin, pharmacie...) et n'est pas des plus discriminants pour mesurer les écarts entre régions. Seule la région Corse présente un taux d'accès médian bien plus élevé (5 à 6 minutes), du fait de son relief montagneux et sa moindre urbanisation. À l'opposé, l'Île-de-France très densément peuplée dispose du meilleur accès aux services de la vie courante pour sa population.

Les contrastes entre intercommunalités

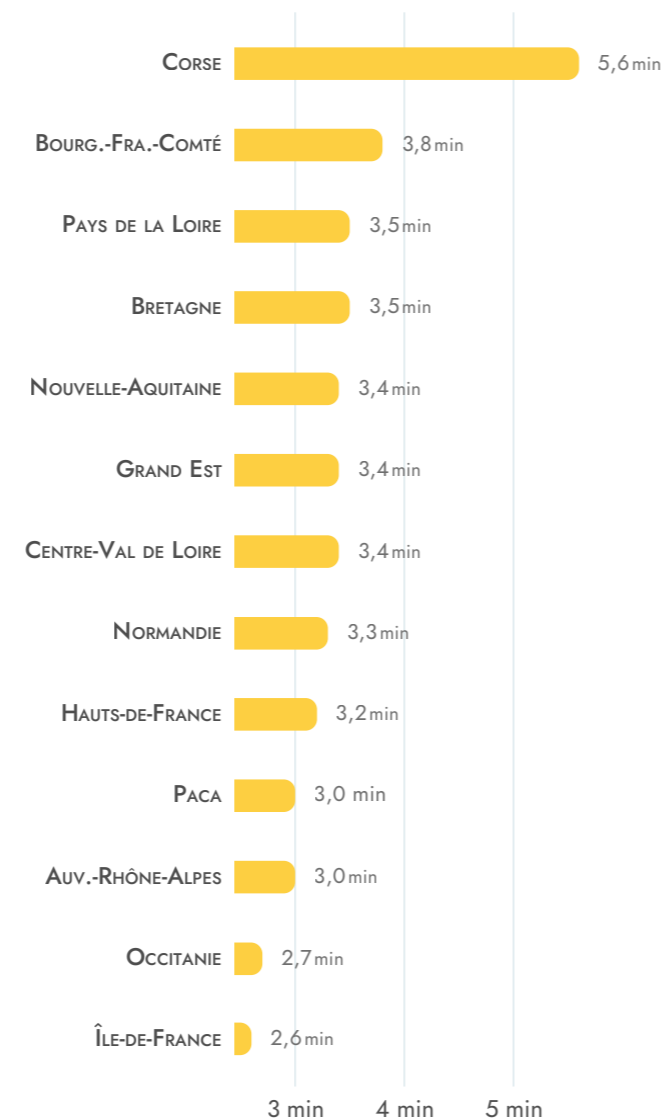
L'intercommunalité est une échelle plus adaptée pour rendre compte de l'accessibilité géographique aux services de la vie courante et aux principales disparités que l'on observe sur le territoire. De façon générale, le temps d'accès médian aux services de la vie courante est très lié à la densité de la population et au relief, les deux facteurs se cumulant souvent. L'accès à ce panier dans les zones les plus urbanisées, là où les services de proximité se concentrent. À l'opposé, beaucoup d'intercommunalités des zones les moins denses connaissent des temps d'accès médians supérieurs à 9 minutes. C'est le cas pour 70 des 1240 EPCI métropolitains. Tous les chefs-lieux de département ont en général de meilleurs résultats que les autres intercommunalités de leur département. Ces écarts entre chef-lieu et reste du département sont particulièrement marqués dans des départements peu denses comme l'Aveyron (Rodez Agglomération à

EN FRANCE

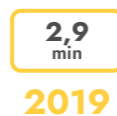


2019

DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

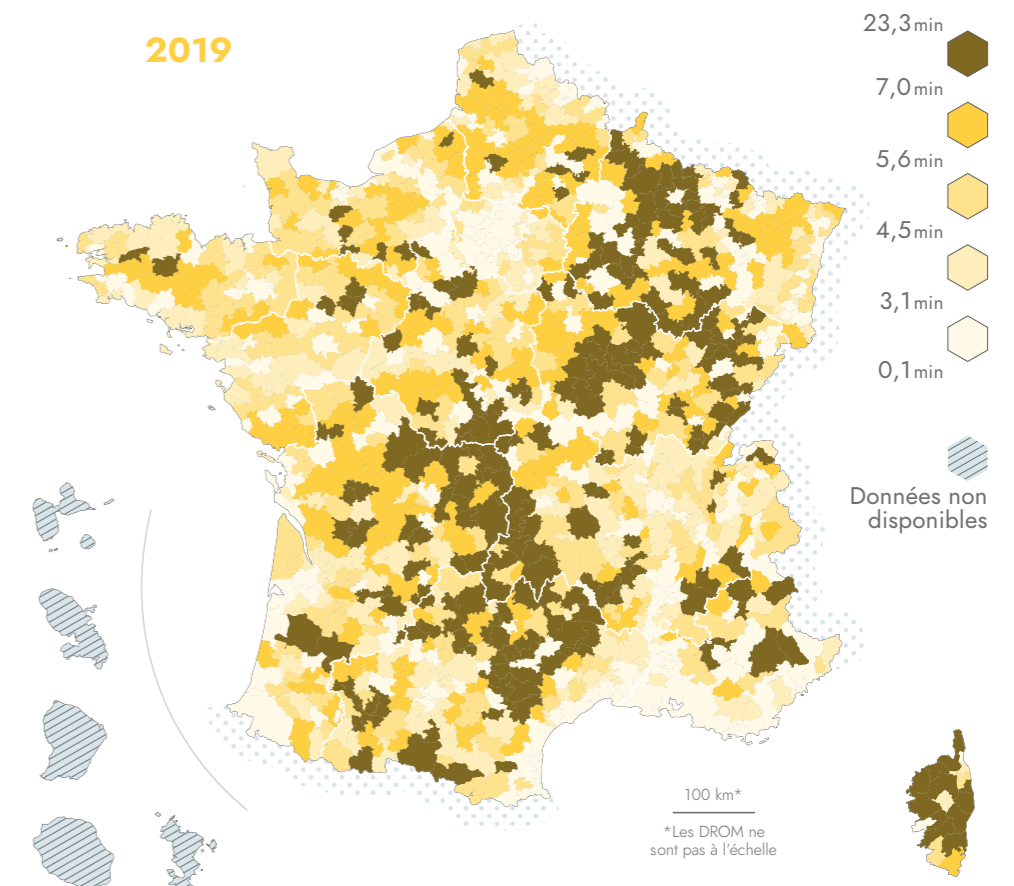


2,8 minutes contre 14,8 minutes pour la communauté de communes de la Muse et des Raspes), de Haute-Corse (Bastia à 2,9 minutes contre plus de 20 minutes pour la communauté de communes Pasquale Paoli) ainsi que pour les départements du Tarn, l'Indre, la Nièvre, le Cher, les Ardennes ou le Gers. Il en est de même si le bassin de vie du chef-lieu de département ne possède pas lui-même un temps d'accès favorable (Aurillac et Guéret 5 minutes, Cahors 5,5 minutes). Le Massif central cumule un relief défavorable et des bassins de vie souvent très peu denses. Sur les trois départements du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère, la moitié des bassins de vie ont un temps d'accès supérieur à 8 minutes et un quart supérieur à 10,3 minutes.

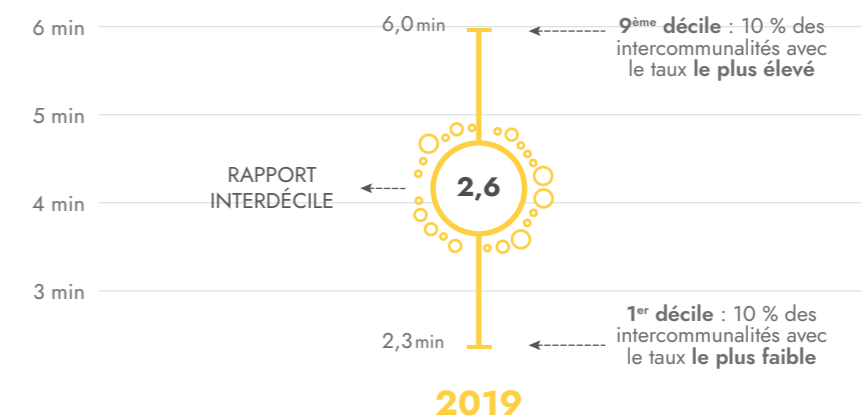
Les temps d'accès sont déterminants pour déceler les espaces les plus enclavés. Pour autant, les pratiques quotidiennes d'achat et de déplacements dans les territoires ruraux sont différentes de celles observées en ville où d'autres facteurs, d'ordre moins géographique, peuvent aussi être des freins à l'accessibilité.

Sources : BPE Metric - IGN
Réalisation : ANCT padt 2020

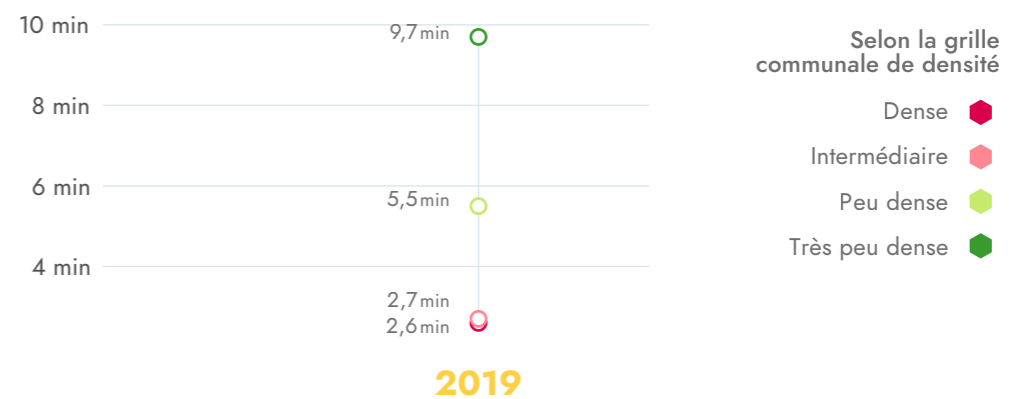
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



CAPACITATION

NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION

Assurer à tous les jeunes l'accès à l'enseignement supérieur

Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur

Les diplômés du supérieur correspondent à la population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS, DUT, licence, maîtrise, master, diplôme de grande école, doctorat...). La part des diplômés du supérieur parmi les 30-34 ans permet de mesurer le niveau de formation des jeunes actifs entrés récemment sur le marché du travail.

La progression générale de la qualification de la population bénéficie particulièrement aux grands pôles urbains

Les contrastes entre régions

Depuis les années 1980, la part des diplômés du supérieur a progressé de façon spectaculaire dans tout le pays. La région Île-de-France concentre la plus grande part de diplômés avec près de 55% de 30-34 ans titulaires d'un diplôme du supérieur, soit 10 points de plus que la France entière (45,1%).

Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne affichent également un pourcentage élevé de diplômés du supérieur. Les DROM et notamment la Guyane (un diplômé sur cinq chez les 30-34 ans) et La Réunion (un peu moins d'un sur trois) affichent les pourcentages les moins élevés. En revanche, ces régions semblent opérer un mouvement de rattrapage entre 2011 et 2016 avec une augmentation conséquente de la part des diplômés du supérieur chez les 30-34 ans (+4,3 points en Guadeloupe, +3,1 points à La Réunion). En métropole, on n'assiste pas à ce processus de rattrapage. L'Île-de-France conforte sa première place en ayant la plus vive progression (+1,4 point de pourcentage) alors que Provence-Alpes-Côte d'Azur et

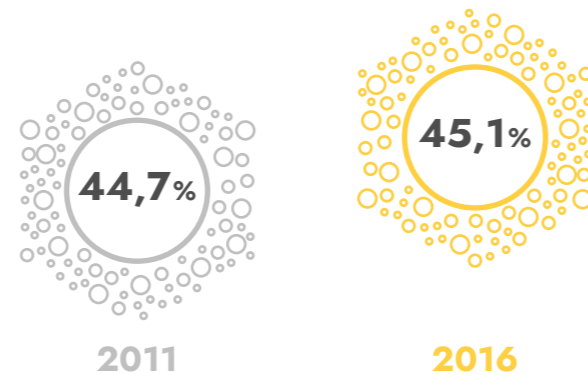
les Hauts-de-France voient leur part de diplômés du supérieur reculer sur cinq ans alors même qu'elle était inférieure à la moyenne.

Les contrastes entre intercommunalités

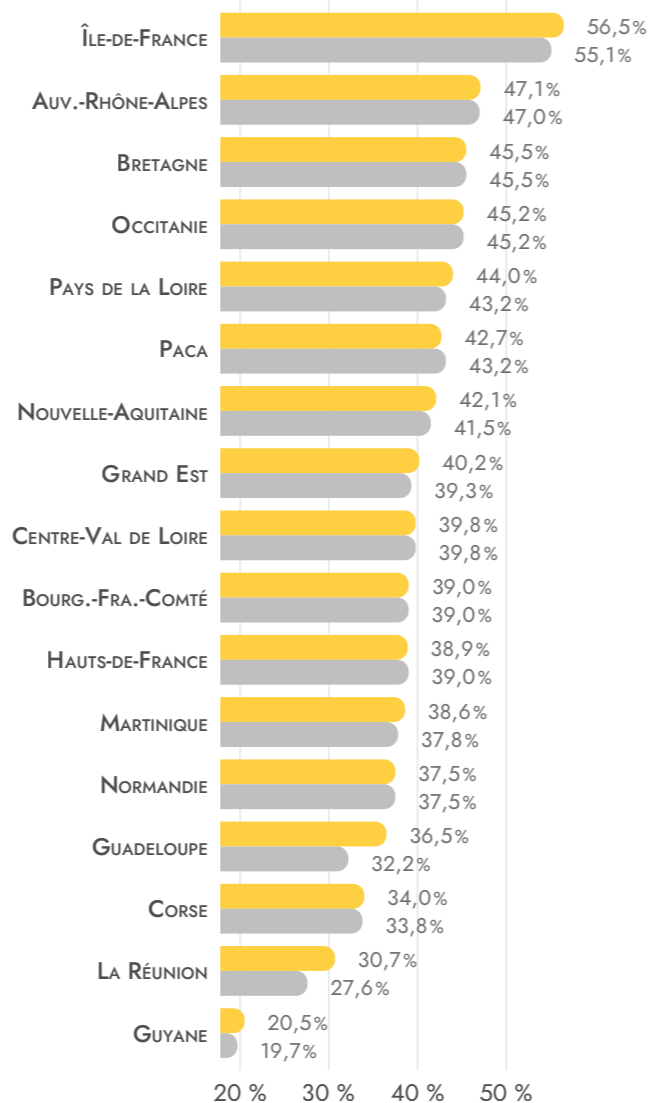
À l'échelle des intercommunalités, les diplômés se concentrent au centre des agglomérations, dans les métropoles de Toulouse, Nantes et Paris (plus de six personnes de 30-34 ans sur dix diplômées du supérieur). À l'écart des métropoles, ces derniers sont moins nombreux. Le centre de la France, dans un grand arc allant des Ardennes à la côte landaise, compte relativement peu de diplômés du supérieur. En revanche, des Alpes aux Pyrénées atlantiques, une large bande englobant les villes universitaires de Lyon, Grenoble, St-Etienne, Montpellier, Toulouse et Pau, regroupe des taux élevés de diplômés du supérieur.

Entre 2011 et 2016, les inégalités entre les intercommunalités, qui parviennent le mieux à attirer les jeunes actifs diplômés du supérieur et celles qui y parviennent le moins, se sont maintenues. L'augmentation de la part des jeunes actifs diplômés

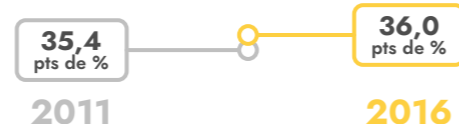
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



més du supérieur bénéficie cependant aux métropoles (+1,5 point entre 2011 et 2016) qui concentrent les établissements d'enseignement supérieur et les emplois les plus qualifiés. Mais parmi les métropoles, celles qui ont une part des diplômés du supérieur importante parmi les 30-34 ans voient cette part augmenter vivement (Nantes +3,1 points en cinq ans à 62,3% ou Montpellier +2,4 points à 56,1%) alors qu'elle stagne à Rouen, Clermont-Ferrand ou Nice et baisse à Toulon, Dijon ou Aix-Marseille, métropoles où cette part est proche ou inférieure à la moyenne nationale.

Les contrastes entre type de territoires

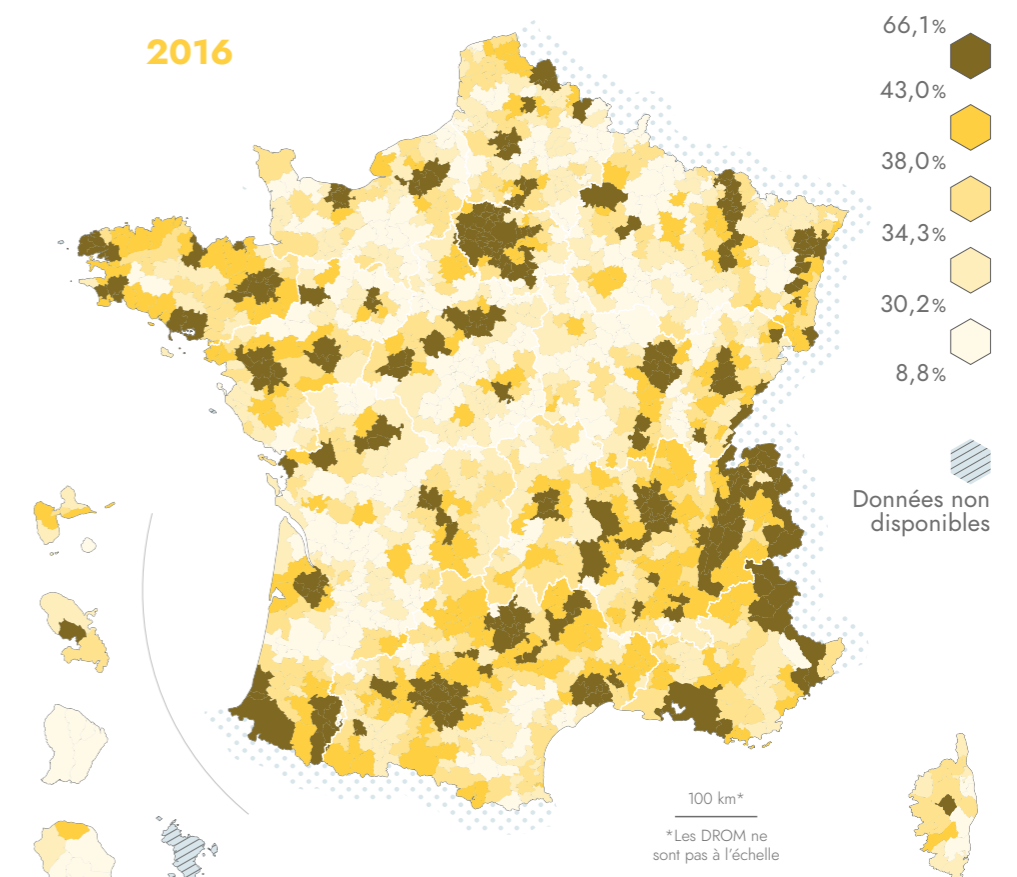
Les diplômés se concentrent très nettement dans les territoires les plus denses et cette concentration s'accroît. Ces territoires comptent 53,5% des 30-34 ans diplômés du supérieur, en progression de 1,5 point de pourcentage en cinq ans, alors que ce taux stagne dans les territoires de densité intermédiaire (40,2% avec une petite progression de 0,2 point) et baisse dans les territoires peu denses et très peu dense (autour de -0,6 point). Il y a bien une divergence des territoires français suivant ce critère.

Focus quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

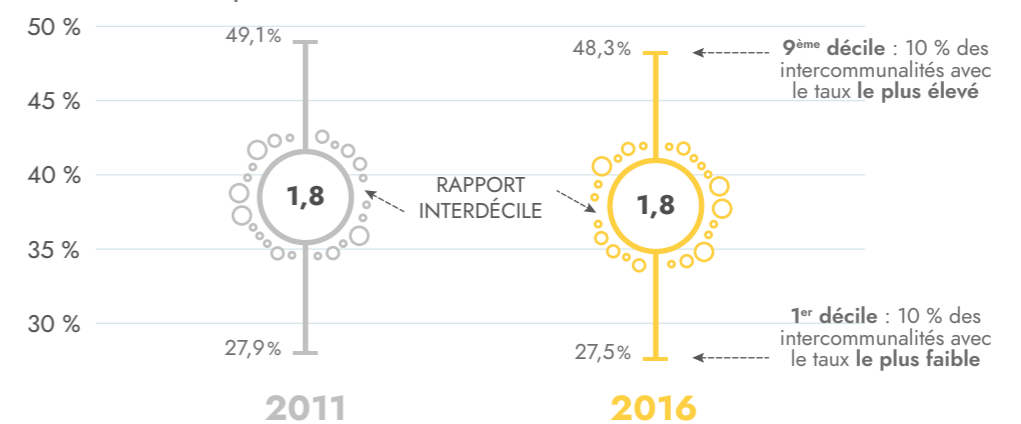
Dans les QPV de métropole, moins du quart des jeunes de 30-34 ans sont diplômés du supérieur, soit près de deux fois moins qu'en France métropolitaine.

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

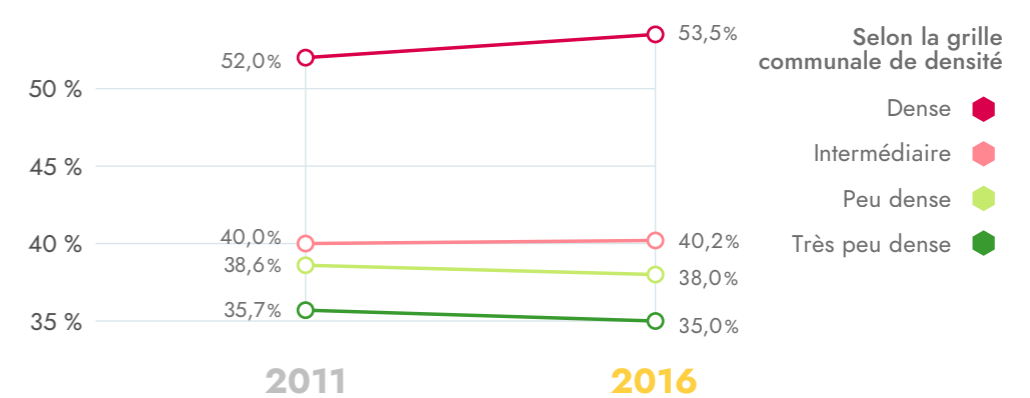
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



ATTRACTIVITÉ RÉSIDEN TIELLE

Veiller au développement des territoires les plus attractifs et à la qualité de vie dans l'ensemble des territoires

Taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent

Le solde migratoire traduit l'attractivité résidentielle d'un territoire. S'il est positif, les personnes venues s'y installer sont plus nombreuses que celles l'ayant quitté. A l'inverse, s'il est négatif, les départs sont plus nombreux que les arrivées. Le solde migratoire indique donc la capacité d'un territoire à attirer de nouveaux habitants, tout autant qu'à retenir ceux qui y vivent déjà. Le taux d'évolution du solde migratoire est ici calculé en moyenne annuelle.

L'écart se maintient entre les régions les plus attractives et les autres

Les contrastes entre régions

Depuis 2006, la quasi-totalité des régions françaises a enregistré une baisse de son solde migratoire. On peut cependant distinguer :

- les régions qui demeurent attractives, malgré une baisse de leur solde migratoire : l'ensemble des régions des façades atlantique (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire), méditerranéenne (Occitanie, Corse) et la Guyane ;
- les régions qui voient leur attractivité se renforcer comme Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et, dans une bien plus faible mesure, les Pays de la Loire ;
- les régions dont le déficit migratoire s'est creusé : Île-de-France, La Réunion, Guadeloupe et Martinique et dans une moindre mesure Grand Est et Normandie.

- la région Bourgogne-Franche-Comté est la seule région dont l'attractivité s'est inversée : elle affichait un solde migratoire positif entre 2006 et 2011, puis est devenue déficitaire entre 2011 et 2016 ;
- par ailleurs les Hauts-de-France connaissent des mobilités résidentielles toujours déficitaires mais avec un solde négatif moindre.

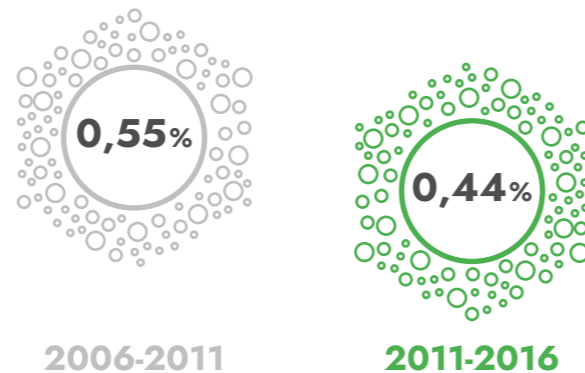
La baisse du solde migratoire ayant affecté toutes les régions, notamment celles qui avaient un solde assez favorable, les écarts d'attractivité se sont légèrement tassés.

Les contrastes entre intercommunalités

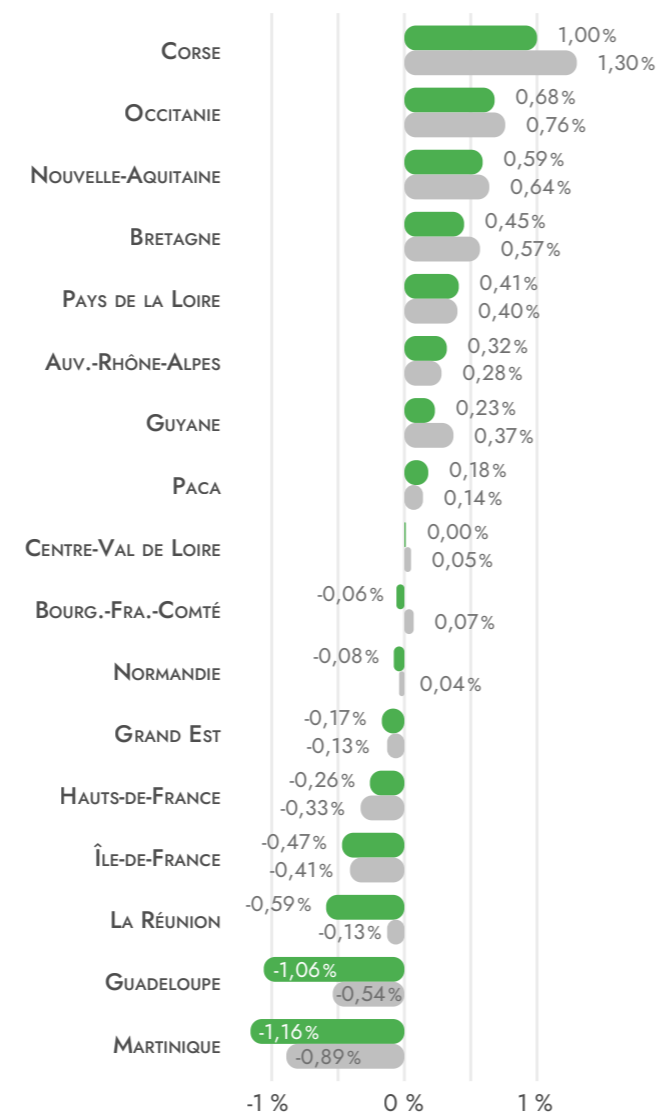
L'analyse à l'échelle des intercommunalités permet d'affiner la caractérisation des zones attractives : aux littoraux s'ajoutent les EPCI frontaliers du Luxembourg et de la Suisse, mais aussi certaines zones aux franges de l'Île-de-France.

Quant aux écarts d'attractivité entre territoires, ils ont tendance à diminuer aussi à cette échelle, les intercommunalités ayant le solde le plus important entre 2006 et 2011 ont connu des baisses généralement plus

EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



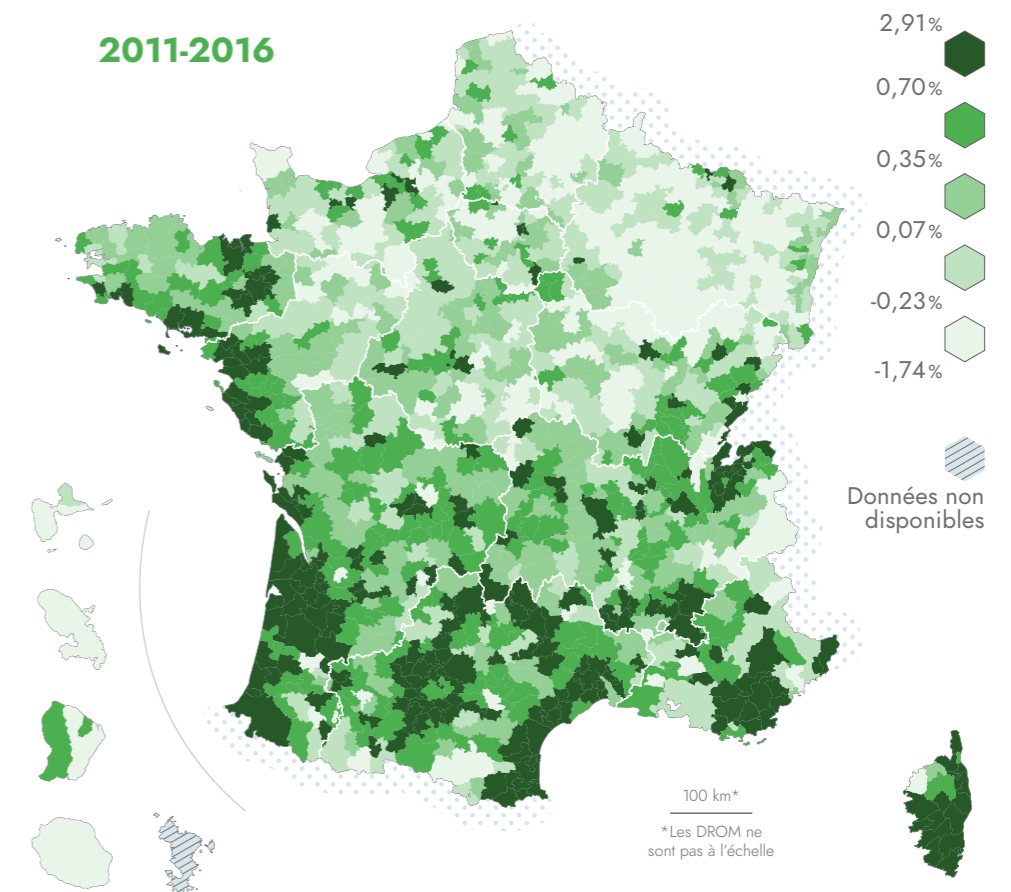
marquées que les autres. On peut remarquer que les métropoles de Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse et Montpellier, qui avaient un solde migratoire faible ou même négatif entre 2006 et 2011, gagnent depuis 2011 près de 1% de population par an en moyenne, notamment par l'arrivée de jeunes ménages.

Les contrastes entre type de territoires

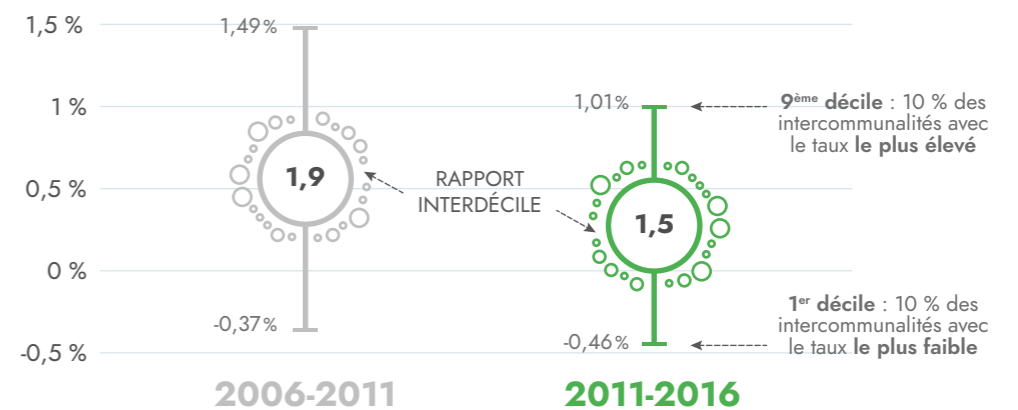
Ce phénomène se retrouve quand on analyse les soldes migratoires par type de territoires. Les communes peu denses et très peu denses sont celles qui ont vu ce solde le plus reculer entre les deux périodes. Les communes peu denses par exemple sont toujours celles qui ont un taux d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire apparent le plus favorable, mais il était deux fois plus élevé entre 2006 et 2011. À l'opposé, les communes intermédiaires et denses voient leur solde migratoire s'améliorer, même s'il reste négatif à -0,31% pour les communes denses.

Sources : Insee RP - IGN - Réalisation : ANCT padt 2020

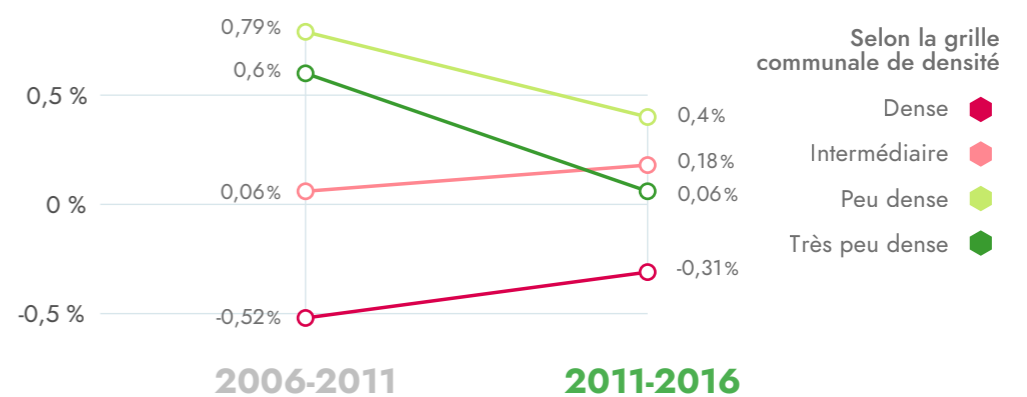
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Veiller au développement des territoires les plus attractifs et à la qualité de vie dans l'ensemble des territoires

Taux de croissance annuel moyen de l'artificialisation des sols

L'artificialisation se définit comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport suivant la définition qu'en donne l'Observatoire de l'artificialisation.

Depuis la fin des années 2000, le rythme de l'artificialisation des sols ralentit

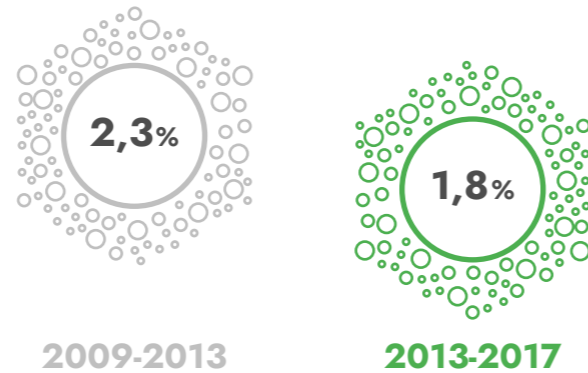
Les contrastes entre régions

Alors qu'elle était encore vive au début des années 2000, l'artificialisation des sols a ralenti depuis 2009. Ainsi 100 000 hectares ont été artificialisés entre 2013 et 2017 contre 129 000 entre 2009 et 2012, soit un recul de 20%. Ce processus d'artificialisation n'est pas équitablement réparti sur le territoire métropolitain. Il est important au Nord-Ouest, Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire, Bretagne et Île-de-France, où il est supérieur à 2% entre 2013 et 2017, et doit être mis en parallèle avec la pression démographique. Les régions du Grand Est et Centre-Val de Loire, qui ont une évolution de population limitée (inférieure à 0,16% par an), sont les régions qui contiennent le mieux l'artificialisation. À l'inverse, les régions des Hauts-de-France et de la Normandie, qui ont une évolution de population similaire, présentent des évolutions d'artificialisation presque deux fois supérieures.

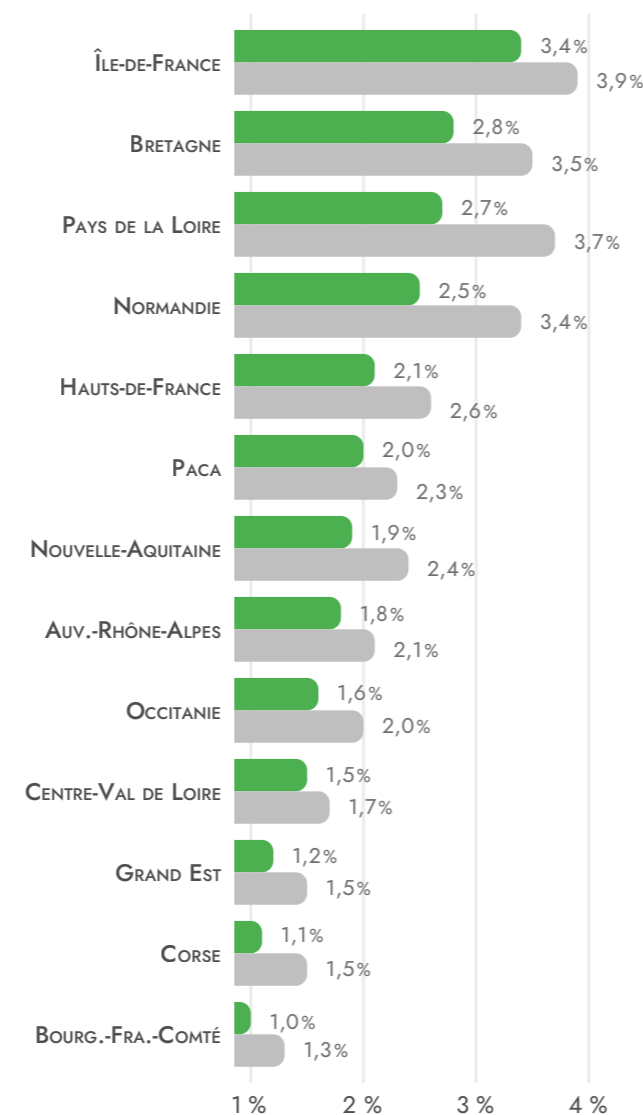
Les contrastes entre intercommunalités

L'artificialisation des sols de 2013 à 2017 a été particulièrement marquée autour des plus grandes métropoles, sur les littoraux notamment méditerranéens et dans les espaces où la proportion des travailleurs transfrontaliers est la plus forte (frontière avec le Luxembourg, l'Allemagne, la Suisse...). Cette artificialisation des sols dans les couronnes des grands pôles urbains peut s'expliquer par leur dynamique démographique et l'installation dans ces espaces d'activités économiques fortement consommatrices d'espaces (plateformes logistiques, entrepôts...). Plus ponctuellement, elle se retrouve entre Clermont-Ferrand, Lyon et Saint-Etienne, le long de la Garonne entre Bordeaux et Toulouse et plus légèrement entre Toulouse et Narbonne. En baisse dans sept intercommunalités sur dix, c'est dans les territoires où l'artificialisation des sols naturels était la plus vive qu'elle a le plus régressé. L'écart interdécile a diminué entre les périodes 2009-2013 et 2013-2017 marquant une plus grande homogénéité de ce phénomène en France.

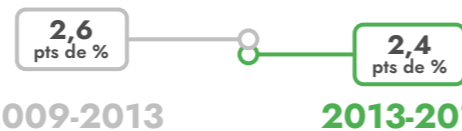
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes

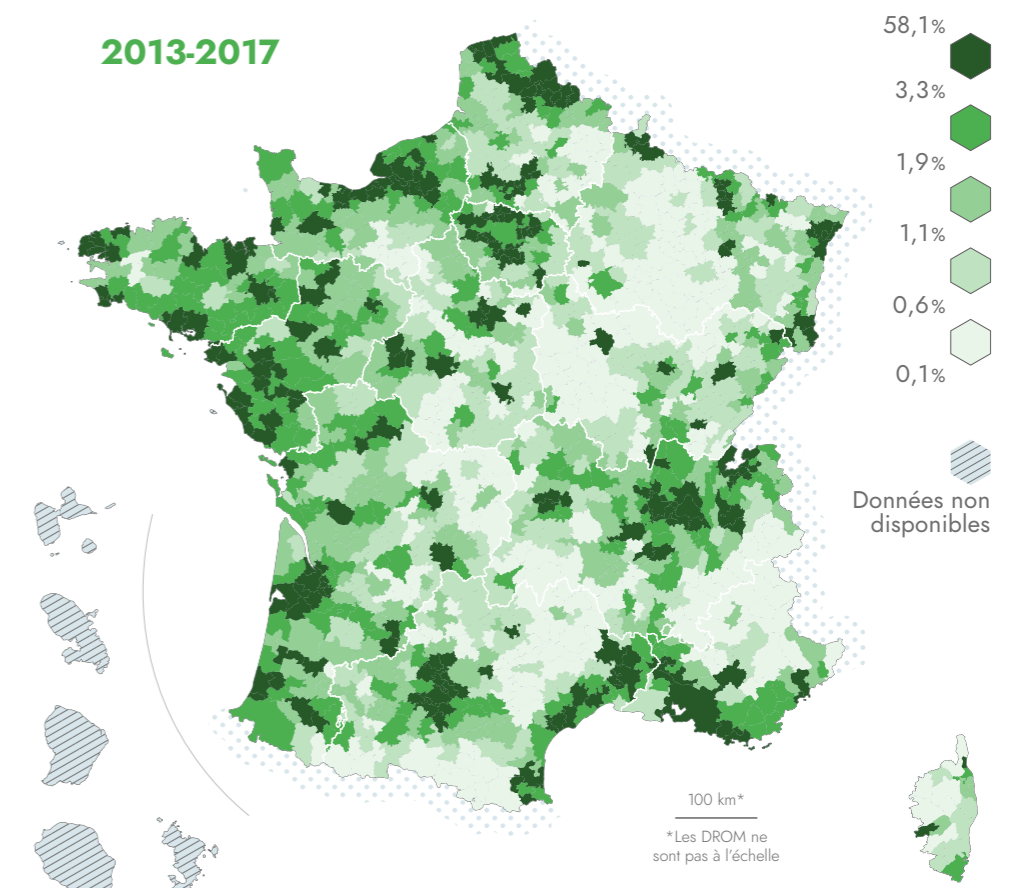


Les contrastes entre type de territoires

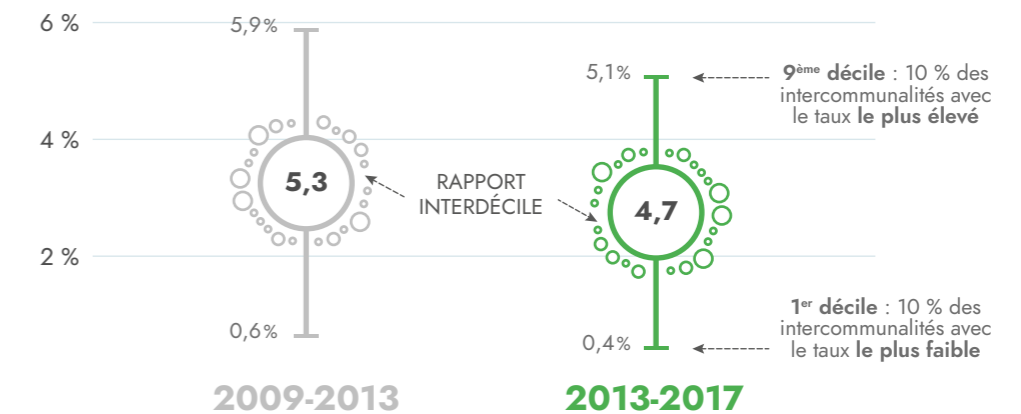
Le rythme d'artificialisation des sols et sa décélération sont fonction de la densité des communes. Ils sont particulièrement marqués pour les communes denses, avec 6,8% de leurs terres artificialisées entre 2013 et 2017, soit une baisse de 1,8 point de pourcentage par rapport à la période 2009-2013. À l'inverse, ce rythme n'atteint que 0,5% pour les communes très peu denses, en baisse de 0,2 point depuis la période précédente.

Sources : SDES Corine land cover RP - IGN - Réalisation : ANCT pdt 2020

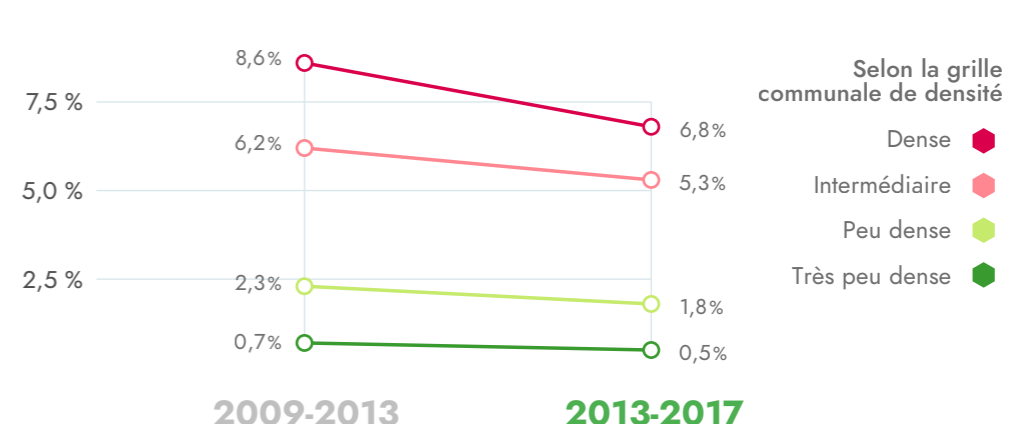
DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES



À propos de l'ANCT

Née de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires, d'Epareca et de l'Agence du numérique, l'ANCT est un nouveau partenaire pour les collectivités locales.

Sa création marque une transformation profonde de l'action de l'État : une action désormais plus en lien avec les collectivités territoriales pour faire réussir leurs projets de territoires.

L'Observatoire des territoires

Créé en 2004 et animé par l'ANCT, l'Observatoire des territoires rassemble, analyse et diffuse les données relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales ainsi qu'aux politiques menées dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires.

Il favorise l'harmonisation des méthodes d'observation et d'analyse territoriale entre l'État et les collectivités, la mutualisation des connaissances et crée les conditions de diagnostics partagés sur l'état des territoires.

cartotheque.anct.gouv.fr